

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Série II - Rapport d'analyse

OFF

A11 07

C3/2-2

Cahier II/2

**LES ORIGINES ET LA NATURE DES
DÉSÉQUILIBRES RÉGIONAUX
DU QUÉBEC**

Robert-D. Hirsch

Conseil d'orientation économique du Québec
Octobre 1967



Bibliothèque Nationale du Québec

Planification du développement régional

Série II : Rapport d'analyse

Cahier II/2

Les origines et la nature des
déséquilibres régionaux
du Québec

Etude rédigée par M. Robert-D. Hirsch
avec la collaboration de:
MM. Gérard Vibien
Bernard Robert

CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU QUÉBEC

Octobre 1967



OFF

A1107

C3/2-2

4.2

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Introduction	1
Chapitre I L'organisation de l'économie québécoise: tendances passées et récentes	4
1. Le cadre général du développement de la Province	6
A. La permanence de certaines inadap- tations régionales	6
i) l'urbanisation	
ii) le développement des moyens d'information et de communication.	
B. Les facteurs d'évolution extérieurs à la Province	7
i) l'influence étrangère directe	
ii) l'influence de la conjoncture internationale.	
2. Les différentes phases du développement: la mise en place d'une économie indus- trielle	10
A. De la colonisation aux années 1860/70	10
B. De 1860/70 à la Première Guerre mondiale	11
a) le développement des activités industrielles	
i) les industries anciennes	
ii) les industries "nouvelles"	
b) la localisation des activités industrielles de 1860 à 1914	
c) les autres activités économiques	
i) l'agriculture et l'élevage	
ii) les industries minières	

11-2-69 = gretent.

C.	L'Entre-deux-guerres et la IIe Guerre mondiale: 1918-1945	23
	1) l'évolution des grands secteurs d'activité	
	i) les industries manufacturières	
	ii) l'agriculture	
	iii) l'industrie minière	
	2) les facteurs de localisation durant la période 1918-1945	
D.	L'Après-guerre: 1945-1965	31
	1) l'évolution des grands secteurs d'activité	
	i) l'industrie manufacturière	
	ii) l'agriculture	
	iii) l'industrie minière	
	2) les facteurs de localisation de 1945 à 1966	
3.	L'interaction des différents facteurs de localisation dans l'industrie manufacturière. Essai de synthèse.	41
A.	Les facteurs endogènes	42
B.	Les facteurs exogènes	53
C.	L'urbanisation comme conséquence de l'évolution des facteurs de localisation	57
	i) Zone urbaine de Chicoutimi	
	ii) Zone urbaine de Hull	
	iii) Zone urbaine de Sherbrooke	
	iv) Zone urbaine de Trois-Rivières	
	v) La zone métropolitaine de Québec	
	vi) La zone métropolitaine de Montréal	

Pages

Chapitre II	Les manifestations concrètes des phénomènes de déséquilibre régional	67
A.	Les disparités géographiques de peuplement	68
B.	Les disparités de revenu	83
C.	Les disparités de salaires	92
	i) les disparités entre zones géographiques	
	ii) les disparités de salaires dans une même zone géographique et pour une même qualification professionnelle selon le secteur d'emploi	
	iii) l'évolution des disparités dans le temps: l'exemple du secteur de la construction de 1956 à 1965	
D.	Les disparités de chômage	100
E.	Les inégalités régionales dans le niveau d'instruction	107
F.	Le phénomène de la concentration des activités manufacturières dans la région montréalaise	111
G.	Le déséquilibre de la hiérarchie urbaine québécoise	115
	a) la taille et le nombre de "villes"	
	b) la croissance des agglomérations québécoises	
	c) les fonctions des agglomérations urbaines	

LISTE DES TABLEAUX

		<u>Pages</u>
Tableau I	Evolution du nombre d'établissements manufacturiers, de salaires et de la valeur du capital engagé, des matières premières utilisées et de la production brute Québec 1850-1880	12
Tableau II	Evolution du nombre d'établissements manufacturiers, de salaires et de la valeur du capital engagé, des matières premières utilisées et de la production brute Québec 1850-1880 (1860=100)	12
Tableau III	Evolution de la part relative des dix principales industries de 1870 par rapport à la valeur de la production manufacturière totale	13
Tableau IV	Evolution du rang de classement de quatre industries "nouvelles" 1870-1910	14
Tableau V	Evolution de la part relative de quatre industries "nouvelles" en % de la valeur brute de la production industrielle totale 1870-1910	15
Tableau VI	Evolution des principales industries liées au bois 1870-1918	17
Tableau VII	Evolution de l'importance relative du secteur "bois et papier" Québec 1918-1944	24
Tableau VIII	Industries à caractère militaire: Evolution en % de la valeur brute de la production manufacturière totale 1927-1944	25
Tableau IX	Evolution de la puissance disponible à usage industriel selon l'origine: 1900-1945	28
Tableau X	Evolution du trafic sur les canaux québécois 1920-1944	30

		<u>Pages</u>
Tableau XI	Evolution de la part relative des secteurs "bois et papier" 1945-1964	32
Tableau XII	Evolution de la part relative de quatre industries nouvelles 1945-1964	33
Tableau XIII	Valeur de la production et emploi dans l'industrie cotonnière 1945-1964	34
Tableau XIV	Valeur nette de la production agricole québécoise 1945-1963	34
Tableau XV	Part du revenu monétaire des agriculteurs provenant de l'élevage et de l'aviculture 1945-1965	35
Tableau XVI	Indice de production des principaux métaux 1945-1966 (1945 = 100)	36
Tableau XVII	Evolution des transports: parc, tonnages transportés et réseau routier Québec 1945-1966	37
Tableau XVIII	Evolution de la répartition régionale de la production industrielle brute de 1939 à 1962	40
Tableau XIX	Consommation d'électricité par quelques industries québécoises 1961	44
Tableau XX	Part de la production québécoise d'électricité d'origine hydraulique fournie par les sociétés non distributrices. 1957-1966	44
Tableau XXI	Valeur de l'électricité achetée exprimée en % de la valeur des expéditions de quelques sous-groupes industriels Québec 1963 et 1964	45
Tableau XXII	Evolution de la part relative de population des régions dans l'ensemble de la Province	71
Tableau XXIII	Migrations nettes régionales, province de Québec 1951-1961	75

		<u>Pages</u>
Tableau XXIV	Taux de croissance de la population décomposés en mouvements naturel et migratoire, par région, pour les périodes quinquennales 1951-1956 et 1956-1961 (en pourcentage)	76
Tableau XXV	Revenu personnel disponible par comté au 31 mai 1961	84
Tableau XXVI	Ventilation du revenu per capita avant l'impôt par comté, villes principales, zones urbaines, zones métropolitaines de recensement et zones faiblement urbanisées, comparé au revenu moyen de la Province au 31 mai 1961	89
Tableau XXVII	Indices des salaires de quelques métiers choisis dans les principales zones urbaines québécoises en 1964	94
Tableau XXVIII	Taux de salaire horaire moyen du manoeuvre journalier par région	95
Tableau XXIX	Indices des taux de salaires versés selon les branches d'activité, pour certaines occupations et dans quelques villes choisies 1965	96
Tableau XXX	Evolution de la dispersion des écarts de salaires enregistrés dans neuf métiers de la construction et neuf localités du Québec de 1956 à 1965	99
Tableau XXXI	Taux de chômage moyen par région québécoise 1955-1964	101
Tableau XXXII	Taux de chômage annuels par région québécoise	103
Tableau XXXIII	Taux de chômage saisonniers maxima et minima par région québécoise 1959-1964	105
Tableau XXXIV	Revenu annuel moyen de la main-d'oeuvre selon le niveau d'instruction. Province de Québec 1961	107

		<u>Pages</u>
Tableau XXXV	Répartition de la population selon le niveau de scolarité par comté 1961	109
Tableau XXXVI	Evolution de la part relative des emplois et de la valeur de la production du secteur manufacturier dans la zone montréalaise par rapport à l'ensemble de la province de Québec	112
Tableau XXXVII	Evolution de la part relative des investissements privés dans l'industrie manufacturière Montréal - Québec 1958-1967	114
Tableau XXXVIII	Structures urbaines comparées: Québec et Ontario 1966	118
Tableau XXXIX	Taille et croissance des 15 principales agglomérations du Québec et de l'Ontario 1956 et 1966	121
Tableau XL	Taille et croissance des 15 principales agglomérations du Québec et de l'Ontario 1961 et 1966	123
Tableau XLI	Rang de taille et taux de croissance des 15 principales agglomérations du Québec et de l'Ontario 1956-1966	124
Tableau XLII	Rang de taille des villes et % de la main-d'oeuvre manufacturière Québec & Ontario 1961	126
Tableau XLIII	Rang de taille des villes et % de la main-d'oeuvre employée dans l'administration. Québec et Ontario 1961	127
Tableau XLIV	Rang de taille des villes et % de la main-d'oeuvre employée dans le commerce de gros, les services financiers et les assurances. Québec & Ontario 1961.	128

LISTE DES GRAPHIQUES

		<u>Pages</u>
Graphique I	Croissance comparée des villes de Chicoutimi, Hull, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke 1871-1966	58
Graphique II	Evolution de la croissance relative de la population des régions du Québec 1901-1961	70
Graphique III	Taux d'accroissement naturel de la population du Québec et de ses régions pour les périodes 1951-1956 et 1956-1961	73
Graphique IV	Taux de chômage régionaux exprimés en % du taux de la région de Montréal 1955-1964	102
Graphique V	Classement par taille et croissance des 15 principales agglomérations du Québec et de l'Ontario 1956-1966	119

LISTE DES CARTES

Carte I	Migrations nettes - Province de Québec 1951-1961	78
Carte II	Disparités régionales du revenu personnel disponible per capita Québec, 31 mai 1961	86

I N T R O D U C T I O N

"La croissance et le développement ne sont pas uniformément répartis: ils se manifestent en des points déterminés d'où peuvent se propager des effets d'entraînement ou des effets de freinage"(1). Cette constatation, largement admise aujourd'hui par les théoriciens du développement régional, est même considérée comme une évidence. De tout temps et sur tous les continents, des zones de prospérité ont côtoyé des zones de pauvreté tandis que le progrès technique modifiait sans cesse la répartition dans l'espace de ces deux types de zones. Statistiquement, sociologiquement et techniquement, deux facteurs principaux permettent de concrétiser ces manifestations de la croissance: l'industrialisation et l'urbanisation. D'une manière générale, on remarque qu'aux zones prospères correspondent un potentiel industriel important et un taux d'urbanisation très supérieur à la moyenne du pays ou de la région considérée.

A cet aspect discontinu de la croissance dans l'espace ne correspond pas, cependant, une adaptation spontanée du facteur humain. La rapidité de l'accroissement des populations urbaines, due partiellement à une importante immigration en provenance des campagnes, n'a pas résolu les problèmes d'adaptation propres à ces zones rurales. D'une part, les progrès considérables de la productivité agricole laissent subsister, malgré l'émigration, un excédent de main-d'oeuvre, d'autre part, un certain attachement au terroir, ou si l'on préfère, une certaine absence de mobilité de la main-d'oeuvre, met en lumière le caractère partiel de la solution migratoire. De ce fait, même des zones relativement bien localisées en fonction des marchés ou des ressources naturelles, mais mal desservies par les réseaux de transport et, surtout, sous-équipées intellectuellement, ne peuvent spontanément effectuer la reconversion et l'adaptation nécessaires, étant donné la rigueur de facteurs de localisation qui accordent une valeur plus grande aux éléments tangibles (matières premières, système de transport, proximité des marchés, main-d'oeuvre qualifiée disponible sur place) qu'aux considérations d'ordre social (chômage, faible niveau de vie, émigration). Les conséquences d'une telle situation, qui s'analysent en termes de disparités sont connues: à partir d'un certain seuil, le processus cumulatif de l'exode rural s'auto-entretient, accentué notamment par la prise de conscience collective des disparités et par le départ des éléments les plus dynamiques de la région. Mais, de plus, ces déséquilibres entraînent, dès qu'ils deviennent excessifs, des

(1) François Perroux, *l'Economie du XX^e siècle*.
P.U.F. (1^e ed.) 1961, p. 169.

gaspillages graves:

- gaspillages humains, surtout dans les régions où le sous-enseignement aigu empêche que les enfants les plus doués puissent poursuivre normalement leurs études et fournir ainsi à l'économie les cadres qui lui sont nécessaires;
- gaspillages des ressources naturelles, dans certaines régions où le vieillissement de la population et surtout les migrations ne permettent pas de tirer le meilleur parti des ressources existantes.

L'obstacle majeur que rencontre l'évolution économique est donc cette inadaptation des facteurs humains aux exigences du développement. Mais, fait plus grave, ces déséquilibres et ces gaspillages portent préjudice directement ou indirectement non seulement aux régions défavorisées mais également aux régions les plus développées. Celles-ci sont amenées à assumer une part sans cesse croissante des obligations fiscales et sociales que les régions défavorisées ne peuvent prendre en compte(1). De même, l'insuffisance du pouvoir d'achat des populations des régions déprimées limite les débouchés des entreprises des autres régions et réduit, en définitive, les possibilités de croissance de l'ensemble.

Au sein de la province de Québec, ce mouvement inéluctable (que l'on retrouve d'ailleurs à des degrés divers dans tous les pays développés) peut être analysé à travers les disparités de revenus, d'emploi, de localisation industrielle, etc... Mais la coordination des politiques des ministères et des organismes publics n'est pas la règle sur le plan régional, et les actions harmonisées tendant à résoudre tous les problèmes d'une zone déterminée de la Province, demeurent embryonnaires, ou du moins, sont trop récentes pour être analysées de manière satisfaisante. Or, un courant "régionaliste", dont il est difficile d'analyser actuellement les aspirations profondes(2)

-
- (1) ou du moins qu'elles peuvent prendre en compte, mais pour une part trop faible, d'une part, par rapport à leurs dimensions territoriales et humaines, d'autre part, par rapport à leurs besoins réels.
- (2) Encore que, selon certains journaux locaux, le caractère "égalitariste", - c'est-à-dire prônant la répartition équilibrée des investissements publics et éventuellement privés - de ce courant soit nettement affirmé.

se manifeste avec une certaine vigueur depuis quelques années. Il n'est, en quelque sorte, que la manifestation concrète du franchissement d'un seuil d' "inégalités tolérables" entre les régions, seuil au-delà duquel la croissance économique de l'ensemble, y compris les zones considérées aujourd'hui comme étant prospères, risque d'être compromise.

Le présent rapport ne propose aucune solution et aucune politique régionale proprement dite. Plus modestement, il essaie d'expliquer comment les différentes régions de la Province se sont comportées face aux transformations des cent dernières années et de mesurer l'ampleur des disparités régionales. Pour ce faire, deux chapitres examineront successivement:

- L'organisation de l'économie québécoise: tendances passées et récentes (Chapitre I).
- Les manifestations concrètes des phénomènes de déséquilibre régional (Chapitre II).

*
* *
*

CHAPITRE I.

L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE QUEBECOISE: TENDANCES PASSEES ET RECENTES

Les facteurs de production - sol(1), capital et travail - sont inégalement répartis dans l'espace. Aussi, le but de toute entreprise est-il d'essayer de les combiner afin de produire au moindre coût, et, par là, d'en tirer le plus grand profit. La localisation des activités économiques consécutive à la recherche d'un tel objectif repose donc sur des critères propres aux entreprises, appréciables en termes de coûts. Y a-t-il dans ces critères une place pour des considérations d'ordre social, d'ordre esthétique ou d'ordre humain? Apparemment, dans la mesure où une barrière mal définie, mais réelle, existe entre la liberté de décision des entreprises et la sauvegarde d'intérêts dits collectifs, on doit reconnaître qu'actuellement les pouvoirs publics(2) ne sont concernés qu'indirectement, et surtout ne sont concernés qu'après le choix des localisations par les producteurs, quitte à prendre en charge la quasi totalité des équipements "collectifs" non directement productifs.

Ainsi, ces pouvoirs de décision presque entièrement discrétionnaires pour l'entrepreneur et, en fait, imposés pour les représentants de la collectivité (et souvent recherchés par eux, notamment avec la formule des parcs industriels), ont conduit depuis bientôt trois siècles à une certaine répartition géographique des activités économiques, les unes imposées par des facteurs de localisation contraignants (agriculture et élevage sur les sols adaptés à ces activités, exploitations minières sur les gisements(3)) les autres laissées, d'une certaine manière(4), au libre choix du producteur. On pourrait ainsi supposer que ces localisations fondées sur la minimisation des coûts sont rationnelles et qu'en définitive, la collectivité, par le biais des prix, en profite directement. Une telle supposition doit cependant être sérieusement contestée pour un certain nombre de raisons d'importance variable mais dont la conjonction peut remettre en cause le bien-fondé - c'est-à-dire la rationalité de la localisation.

(1) et sous-sol.

(2) qu'ils se situent au niveau fédéral, provincial ou municipal.

(3) encore que la possibilité de choisir entre plusieurs gisements soit fréquente.

(4) Si la localisation est abordée de manière scientifique, les choix sont, en fait, très réduits.

Comme nous l'avons vu, les régions ne disposent pas de potentialités analogues. Certaines ont une vocation agricole, grâce à la qualité de leurs sols, d'autres bénéficient de la présence de ressources minières abondantes, ou sont situées à proximité de voies de communication, naturelles ou créées par l'homme, suivant des critères qui ne furent pas nécessairement économiques, leur permettant de bénéficier de ressources provenant d'autres régions.

Cette première inégalité entre les vocations des régions se trouve aggravée par l'apparition puis le déclin de certaines formes ou de certains types d'activité. Or, si les activités peuvent se créer, prospérer, décliner puis disparaître, il ne s'agit là en définitive que de la manifestation très concrète de la pérennité d'une logique de la localisation appréciée en termes de coûts par l'entrepreneur. Mais les hommes, eux, sont moins "logiques" ou, si l'on préfère, s'attachent plus facilement à une région même si celle-ci a cessé d'être prospère et de leur fournir ce dont ils ont besoin.

Cette modification des bases sur lesquelles se trouvent assises les activités économiques régionales est-elle inéluctable, constitue-t-elle un bien ou un mal, dispose-t-on d'un certain pouvoir pour en infléchir l'évolution? Si ce sont là les questions que doit poser une véritable politique de développement régional, nous devons, en premier lieu, nous interroger sur les raisons qui font que ces questions se posent, c'est-à-dire sur l'évolution de l'économie traditionnelle québécoise vers une économie industrielle moderne avec les conséquences que cela a pu avoir sur les localisations.

Pour ce faire, nous examinerons successivement:

1. Le cadre général du développement de la Province.
2. Les différentes phases de développement:
la mise en place d'une économie industrielle.
3. L'interaction des différents facteurs de localisation:
essai de synthèse.

1. Le cadre général du développement de la Province.

Avant d'analyser l'évolution proprement dite de l'économie québécoise, il paraît important de resituer le développement de la Province dans son cadre historique et de montrer, d'une part, que les disparités régionales ne constituent pas un problème récent et, d'autre part, que certains facteurs "exogènes" ont eu une importance considérable sur la répartition régionale des activités.

A. La permanence de certaines inadaptations régionales.

Si la prise de conscience collective des difficultés que connaissent, actuellement, certaines régions, est relativement récente, les difficultés, elles, sont très anciennes. Ainsi, de 1870 à 1910, période de développement pourtant très active, près d'un demi-million de Québécois émigrèrent(1) aux Etats-Unis, principalement en Nouvelle-Angleterre où l'industrie textile, alors florissante, offrait de nombreux emplois. Cependant, si l'on en juge par le nombre de ces émigrés qui revenaient au Québec, on peut supposer que ce n'est pas l'esprit d'aventure qui les incitait à partir, mais plutôt des exigences très matérielles, dont leur pays d'origine ne permettait pas la satisfaction. La différence essentielle entre cette époque et la période contemporaine, est qu'à faible niveau de vie égal, il n'y avait qu'une solution au XIX^e siècle - émigrer - alors qu'actuellement, en plus de cette solution extrême, il y a toujours une possibilité pour le travailleur sans emploi de bénéficier de ressources d'assistance non négligeables. De même les départs vers l'Ouest, au début du XX^e siècle, montrent que, depuis fort longtemps déjà, l'équilibre entre les ressources de certaines régions québécoises et la population qui y vivait, était très précaire.

Dès lors, si l'on peut considérer que la prise de conscience individuelle de ces déséquilibres est fort ancienne, deux changements fondamentaux - parallèlement à l'évolution des facteurs techniques, historiques ou économiques que nous verrons ultérieurement et auxquels ces changements sont étroitement liés - paraissent avoir bouleversé depuis moins d'un siècle l'attitude des groupes face aux problèmes régionaux, affectant aussi bien leurs habitudes de vie que leur mentalité: l'urbanisation et le développement des moyens d'information.

(1) L'Actualité Economique: 38^e année No. 3 octobre-décembre 1962. Mouvements migratoires et croissance démographique p. 411-421. Cf. également: L'émigration des Canadiens français au XIX^e siècle. A. Faucher, in "Recherches Sociographiques": Vol.IV p. 277-317. Presses de l'Université Laval 1964.

i) L'urbanisation.

De 1871 à 1961, on assiste à un renversement presque complet de la part relative des populations urbaine et rurale(1). Les conséquences de ce renversement sont connues: la satisfaction des besoins "essentiels", obtenue jusqu'alors sans recours à des moyens monétaires importants, devient, dans une société urbaine, indissociable de l'obtention d'un emploi rémunéré. Si l'on ne meurt pas de faim à la campagne, on peut, par contre, malgré un revenu monétaire nominal beaucoup plus élevé, vivre en ville dans le dénuement le plus total. De plus, du simple fait de la promiscuité, la perception des inégalités devient quotidienne tout comme sont quotidiens les besoins nouveaux, jusque là non "essentiels", nés de la vie urbaine.

ii) Le développement des moyens d'information et de communication.

On n'insistera peut-être jamais assez sur le rôle considérable joué par la généralisation de moyens d'information nouveaux - journaux, radio, télévision et cinéma - sur les habitudes de consommation, sur les besoins et les aspirations des différents groupes de la société. Si, à la longue, ces besoins et ces aspirations tendent très nettement à se niveler, ils le font souvent de la manière la plus artificielle, sous l'influence notamment du crédit à la consommation et de la publicité, qui deviennent ainsi les bases du système. De plus, la conjonction de ces effets permanents d'imitation et de démonstration, soigneusement entretenus par une publicité toujours plus persuasive, a pour conséquence de réduire constamment, entre les différentes régions et entre les différents groupes sociaux, la faculté d'accepter les inégalités économiques et sociales. A cet aspect, que l'on peut qualifier de positif, des moyens modernes d'information, doit correspondre, sous peine de tensions graves, la mise en place d'instruments susceptibles d'éliminer les inégalités régionales et sociales, malgré la présence de facteurs extérieurs ou "exogènes", peu favorables dans le passé et passablement contraignants de nos jours.

B. Les facteurs d'évolution extérieurs à la Province.

Historiquement, ces facteurs ont affecté le développement

(1) En 1871 la population urbaine ne représente que 22.8% contre 77.2% pour la population rurale. En 1961 ces pourcentages sont respectivement de 74.3% et 25.7%. Néanmoins des réserves sérieuses doivent être faites quant au concept statistique d'urbanisation tel qu'il est défini par le Bureau Fédéral de la Statistique: cf. chapitre II.

du Québec (au même titre que celui de toute la Confédération) qui s'est effectué depuis un siècle sous une double influence: l'influence étrangère directe et l'influence plus diffuse mais non moins perceptible de la conjoncture internationale.

i) L'influence étrangère directe.

Sous l'influence successive des impératifs de la politique britannique puis de ceux de l'industrie américaine, le Québec s'est développé d'une manière largement indépendante - mais aussi plus rapide(1) - de celle qu'auraient pu inciter des objectifs de développement nationaux, et à plus forte raison, provinciaux. Ainsi, l'exploitation des ressources naturelles s'est faite dans le passé, et continue à se faire, en fonction d'objectifs non pas régionaux mais, pour une large part, étrangers au Québec. Ces décisions ont tout au plus une incidence régionale, à savoir emplois offerts, revenus distribués, taxes perçues, etc... Le passage d'une économie à prédominance rurale à une économie industrielle moderne s'est effectué rapidement, grâce à cette influence étrangère, sans que les problèmes d'adaptation interne ne soient nécessairement envisagés ni résolus et, à partir du début du XXe siècle, toujours sous l'influence étrangère, la conjoncture internationale allait accélérer ce processus de développement.

ii) L'influence de la conjoncture internationale.

Dans l'ensemble, elle fut très favorable au développement industriel et minier du Québec, aussi bien par les deux guerres mondiales(2) que par les besoins accrus en matières premières (métaux ferreux et non ferreux, pâte à papier) ou en produits finis (papier) des Etats-Unis ou des pays européens.

(1) Il y a là sujet à controverse. On peut, en effet, estimer que par rapport à ce qu'aurait été une évolution spontanée de l'économie québécoise sur une base quasi autarcique, l'influence étrangère a, en termes quantitatifs, exercé des effets indéniables. On peut également croire qu'un développement réellement pensé par et pour les Québécois aurait pu être plus harmonieux, mais dans chaque cas on est conduit à faire de l'histoire "hypothétique", exercice pour le moins hasardeux. De toute façon, étant donné que les bases de l'industrialisation reposaient, au XIXe siècle, sur le charbon et le minerai de fer, l'écart existant entre le Québec et les autres régions industrielles du continent Nord-américain aurait difficilement pu être comblé avant le début du XXe siècle.

(2) A titre d'exemple, remarquons que la production de cuivre - matière stratégique par excellence - est multipliée par 7 entre 1910 et 1916. L'indice de la production industrielle québécoise passe de 100 en 1939 à 129.8 en 1940, 176 en 1941, 223.1 en 1942 et 272.7 en 1943.

Mais, étant donné la disproportion entre les ressources naturelles et les possibilités d'absorption du marché national, l'influence de la conjoncture internationale ne fut pas toujours favorable. Les crises affectant l'économie américaine ou mondiale sont ressenties d'autant plus durement au Québec que le marché national trop réduit ne peut jouer un rôle d'amortisseur des fluctuations. Ainsi, l'industrie cotonnière québécoise, promue au rang de grande industrie à compter des années 1880, fut favorisée dans un premier temps par une politique douanière protectionniste(1). Mais, sous une double influence technologique (accroissement de la taille des unités de production puis, plus tard, textiles artificiels) et étrangère, (pays à bas salaires) accentuée par le renouveau du commerce international, cette industrie se trouve actuellement dans une situation de crise(2) d'autant plus durement ressentie qu'elle est très concentrée (cf. infra).

A ces facteurs "exogènes" devaient se greffer des facteurs techniques et économiques dont nous allons analyser les différentes phases historiques. Notons qu'une large place est attribuée, dans les développements qui suivent, à l'industrialisation, notamment durant la période de démarrage des années 1860-1914. Il apparaît en effet que c'est durant ces cinquante années que se modelèrent les structures industrielles dont découlent aujourd'hui certaines disparités régionales.

(1) La "Politique nationale" date en effet de 1879.

(2) C'est du moins l'opinion généralement admise. Cependant, d'après la statistique fiscale 1964 du Ministère du Revenu National (p. 39), le groupe manufacturier "cotonnades", groupant au Canada 49 compagnies, est le seul (avec la construction aéronautique) dans lequel aucune compagnie n'a déclaré de pertes en 1962! Ceci, bien sûr, n'exclut pas les problèmes de modernisation et de compétitivité que connaissent ces compagnies.

2. Les différentes phases du développement:
la mise en place d'une économie industrielle.

Sans vouloir faire ici une histoire exhaustive du développement économique de la Province, on peut mettre en relief quatre phases historiques correspondant, chacune, à des mutations plus ou moins profondes des structures économiques québécoises:

- A. De la Colonisation aux années 1860-1870.
- B. Des années 1860-1870 à la Première Guerre mondiale.
- C. L'Entre-deux-guerres.
- D. De 1945 à nos jours.

A. De la Colonisation aux années 1860-1870.

Durant cette période, le territoire qui constitue aujourd'hui la province de Québec peut être caractérisé par un système économique agro-forestier quasi autarcique(1). Le facteur de production prépondérant étant le sol et ses produits, le problème de localisation se posait donc en des termes relativement simples. La colonisation s'étant effectuée à partir de la vallée du St-Laurent et de ses affluents, l'évolution des localisations est due essentiellement à la pression démographique, entraînant un accroissement des besoins en terres cultivables et en forêts facilement exploitables et à des raisons d'ordre politique. La carte de l'occupation des sols s'identifie donc grossièrement, durant cette période, à celle du réseau hydrographique situé au sud du quarante-huitième degré de latitude avec, cependant, une tendance à l'occupation des sols plus forte au sud du fleuve St-Laurent. La rareté des échanges, durant cette période, tient autant à la mauvaise qualité des transports terrestres, eux-mêmes longuement interrompus en hiver, qu'aux caractéristiques propres de la société québécoise essentiellement rurale, dont rares sont les besoins qui ne puissent être satisfaits localement.

A la fin de cette période de relative homogénéité, caractérisée par la prépondérance dans toutes les activités économiques du facteur sol, l'équilibre entre les régions devait commencer à se détériorer, sous la double influence de facteurs purement techniques privilégiant certaines régions et du développement de l'industrie américaine qui, non seulement allait

(1) à l'exception des fourrures puis du bois exportés en Europe.

largement faire appel à la main-d'oeuvre québécoise, mais allait également rechercher certaines matières premières qui lui faisaient défaut. On est généralement tenté d'associer cette rupture, entre ces deux systèmes économiques, au développement du chemin de fer(1). Cependant, si la première voie ferrée mise en service au Québec date de 1836, son incidence réelle sur l'économie est beaucoup plus tardive, puisqu'en 1867 - soit 31 ans après - le réseau québécois ne compte encore que 575 milles. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle (2) pour que le réseau progresse rapidement, écartant irrémédiablement certaines régions de la première phase du développement industriel.

B. De 1860-1870 à la Première Guerre mondiale.

Il est aussi tentant qu'arbitraire d'essayer de définir, dans le temps et avec précision, le "démarrage" d'une économie, car on est tenté d'identifier à ce "démarrage" les progrès rapides de quelques secteurs particuliers.

Néanmoins, si l'on admet que les mutations de l'industrie manufacturière furent à l'origine de la dislocation de l'économie traditionnelle, la décennie 1860-1870 marque indéniablement une étape que les cinq indicateurs suivants nous permettent d'apprécier(3):

- (1) mais aussi de la navigation à vapeur (1833), du télégraphe (la ligne Montréal-New York date de 1847) et des premiers travaux d'aménagement du St-Laurent (1825-1849).
- (2) En 1898, soit 31 ans après la Confédération, le réseau atteint 3,377 milles.
- (3) Cf. Statistiques manufacturières du Québec, préparées par MM. François-Albert Angers et Roland Parenteau, Institut d'économie appliquée, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1966. Comme les auteurs le font remarquer, les chiffres relatifs à la période 1850-1880 sont très approximatifs et doivent être interprétés comme des ordres de grandeur.

TABLEAU I. EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS,
DE SALAIRES ET DE LA VALEUR DU CAPITAL ENGAGE, DES
MATIERES PREMIERES UTILISEES ET DE LA PRODUCTION BRUTE.
QUEBEC 1850-1880

	<u>1850</u>	<u>1860</u>	<u>1870</u>	<u>1880</u>
1. Nb.d'établissements(1)	2,400	2,196	13,818	15,754
2. Nb. de salariés(1)	7,580	7,276	66,714	85,673
3. Valeur capital engagé(2)	0.748	7.479	28.07	59.22
4. Valeur des matières premières utilisées(2)	-	4.475	44.56	62.56
5. Valeur brute de la production(2)	0.495	14.18	77.21	104.70

En indices, l'évolution apparaît plus nettement comme
le montre le Tableau II:

TABLEAU II. EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS,
DE SALAIRES ET DE LA VALEUR DU CAPITAL ENGAGE, DES
MATIERES PREMIERES UTILISEES ET DE LA PRODUCTION BRUTE.
QUEBEC 1850-1880 (1860=100)

	<u>1850</u>	<u>1860</u>	<u>1870</u>	<u>1880</u>
1. Nb.d'établissements	109.2	100	629.2	717.3
2. Nb. de salariés	104.2	100	916.9	1,177.4
3. Valeur du capital engagé	10.0	100	375.3	791.8
4. Valeur matières premières -		100	995.7	1,397.9
5. Valeur brute de la production	3.5	100	544.5	738.4

SOURCE: Tableau I.

(1) tous ateliers, fabriques et usines.

(2) en millions de dollars courants.

Statistiquement, malgré le degré de précision très relatif des données, la décennie 1860-70 marque donc un changement dans les dimensions du secteur manufacturier.

Deux questions se posent alors: quelles sont les activités industrielles qui se développent à partir de 1860-70 et où se localisent-elles?

a) Le développement des activités industrielles.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le développement industriel de la Province est le fait de deux catégories d'industries distinctes: les industries "anciennes"(1) et les industries "nouvelles".

i) Les industries anciennes: même si, en valeur absolue, leur production augmente, elles perdent constamment la prépondérance qu'elles avaient acquise dans la production industrielle totale. Ainsi, les 10 principales industries(2) de 1870 voient leur part relative dans la production industrielle totale diminuer considérablement, comme le montre le tableau suivant:

TABLEAU III. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DES DIX PRINCIPALES INDUSTRIES DE 1870 PAR RAPPORT A LA VALEUR DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE TOTALE.

	<u>1870</u>	<u>1880</u>	<u>1890</u>	<u>1900</u>	<u>1910</u>
10 principales industries de 1870(3)					
%	62.8%	59.1%	48.6%	31.8%	29.1%
Production industrielle totale de l'année courante.					

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.

(1) c'est-à-dire celles qui existaient en 1850 et avant.

(2) meuneries, scieries, chaussures en cuir, tanneries, raffineries de sucre, boulangeries, confection pour hommes, pelleteries et chapelleries, fonderies et forges.

(3) Cf. note 2 ci-dessus.



En dollars courants, la valeur brute de la production de ces 10 industries est multipliée par 2.3 entre 1870 et 1910, tandis que la valeur brute de la production totale quadruple. C'est dire que ce ne sont pas seulement ces industries qui ont assuré le développement industriel de la Province, durant cette période(1), mais que celui-ci est le fait d'un certain nombre d'industries "nouvelles".

ii) Les industries "nouvelles". Quatre industries connaissent, durant la période considérée, un développement particulièrement rapide: l'industrie laitière (beurre et fromage), l'industrie du matériel roulant de chemin de fer, les filatures de coton et l'industrie de la pâte à papier et du papier. Les deux tableaux suivants, relatifs à l'évolution du rang de classement de ces industries et, surtout, à l'évolution de leur part relative dans la production industrielle totale, sont particulièrement significatifs de l'importance qu'elles ont prise en quelques dizaines d'années.

TABLEAU IV. EVOLUTION DU RANG DE CLASSEMENT DE 4 INDUSTRIES "NOUVELLES" - 1870-1910 - (selon la valeur brute de leurs productions).

	<u>1870</u>	<u>1880</u>	<u>1890</u>	<u>1900</u>	<u>1910</u>
Beurre & fromage	46ème	26ème	14ème	2ème	7ème
Matériel roulant de chemin de fer(2)	40ème	14ème	5ème	-	2ème
Filatures de coton	45ème	13ème	12ème	7ème	6ème
Pâte à papier & papier(3)	26ème	18ème	16ème	8ème	8ème

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.

(1) En 1910, quatre des 10 principales industries de 1870 se retrouvaient encore parmi les principales industries de 1910 (scieries, meuneries, chaussures en cuir et confection pour hommes).

(2) Les données ne sont pas disponibles pour l'année 1900.

(3) Si l'on fixe généralement en 1910 - année de l'embargo sur l'exportation des bois - le point de départ de l'industrie de la pâte de bois et du papier, statistiquement, il faut reconnaître que cette industrie s'est développée avant que ces mesures protectionnistes ne soient prises, sous l'impulsion, notamment, de capitaux canadiens-français.

TABLEAU V. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DE 4 INDUSTRIES
"NOUVELLES" EN % DE LA VALEUR BRUTE DE LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE TOTALE 1870-1910(1)

	<u>1870</u>	<u>1880</u>	<u>1890</u>	<u>1900</u>	<u>1910</u>
Beurre & fromage	0.1	0.8	2.0	8.1	4.6
Matériel de chemin de fer	0.3	1.5	4.9	(2)	6.9
Filatures de coton	0.1	1.5	2.5	3.9	4.8
Pâte à papier & papier	0.7	1.3	1.6	3.2	4.0
% <u>Total 4 industries</u>	1.3	5.1	10.9	-	20.2
<u>Production indus-</u> <u>trielle totale</u>					

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.

En dollars courants, la production de ces 4 industries est multipliée par 67.5 entre 1870 et 1910(3) et si l'on tient compte d'autres indicateurs (emploi, valeur ajoutée, capital engagé) on peut conclure qu'elles furent à l'origine de la première phase d'industrialisation du Québec.

Cependant, l'évolution des structures industrielles ne se limite pas à l'apparition de ces 4 industries "nouvelles". Parallèlement à ces deux phénomènes - baisse en valeur relative des industries "anciennes" et progrès rapides d'industries "nouvelles" - on remarque également un phénomène général de diversification qui se traduit par le développement rapide de

-
- (1) Entre 1890 et 1910, la définition de l'établissement change et à partir de 1900 ne sont plus comptés que les établissements employant au moins 5 salariés. En fait, ce changement de définition n'affecte que l'industrie du beurre et du fromage, mais comme les valeurs des productions sont comparées à la production totale de l'année, ce changement est peu important. On peut supposer que le % total des 4 secteurs pour les années 1900 et 1910 est, de ce fait, légèrement sous-estimé.
- (2) Les données ne sont pas disponibles pour l'année 1900.
- (3) Rappelons qu'entre 1871 et 1911, la population du Québec n'augmente que de 68%.

certaines industries déjà présentes en 1870 mais de faible importance. Ce sont essentiellement des industries de biens de consommation. Citons:

L'industrie des salaisons de viande dont la valeur de production est multipliée par 19.4; ✓

L'industrie des tabacs dont la valeur de production est multipliée par 12.8;

L'industrie des peintures et vernis dont la valeur de production est multipliée par 23.8;

L'imprimerie et la reliure dont la valeur de production est multipliée par 10.0;

entre 1870 et 1910. Mais, hormis les deux premières qui fournissent respectivement en 1910, 2.3% et 5.2% de la valeur totale de la production industrielle, les autres peuvent être considérées comme des activités secondaires durant cette période.

Toujours pour illustrer les débuts d'une certaine diversification de l'industrie québécoise, il est intéressant de noter que de 1870 à 1910, la valeur des productions des 40 principales industries québécoises passe de 88.9% à 61.2% de la production industrielle totale.

Mais comment cette croissance et cette diversification de l'industrie québécoise se sont-elles effectuées dans l'espace?

b) La localisation des activités industrielles de 1860 à 1914.

On doit remarquer, en premier lieu, que l'on ne dispose, pas plus que pour la période contemporaine, d'éléments permettant d'éclairer de manière relativement satisfaisante le choix des localisations.

L'industrie québécoise naissante paraît cependant s'être très bien accommodée du mode d'occupation du sol "extensif" qui caractérisait la période antérieure. L'une des raisons de cette adaptation spontanée réside dans le fait que l'exploitation de la forêt (et les diverses utilisations manufacturières du bois) reste le secteur essentiel de l'activité économique, bien que sa structure interne évolue, comme le montrent les tableaux suivants relatifs, l'un, à la part de la valeur totale de la production industrielle de chacune des 4 principales industries liées à la forêt et au bois, l'autre, à l'emploi dans chacune de ces 4 industries exprimé par rapport à l'emploi manufacturier total(1).

(1) Cf. note 1 page 16.

TABLEAU VI. EVOLUTION DES PRINCIPALES INDUSTRIES LIEES AU BOIS
1870-1918

a) Evolution de la valeur brute en % de la production industrielle totale.

	<u>1870</u>	<u>1880</u>	<u>1890</u>	<u>1900</u>	<u>1910</u>	<u>1918</u>
Scieries	12.5	10.2	7.0	6.5	7.6	(1)
Bois de construction	1.5	0.4	3.4	1.4	2.8	(1)
Ebénisterie	1.1	1.6	0.9	0.8	0.8	0.3
Pâte à papier & papier	0.7	1.3	1.5	3.2	4.0	3.1
	—	—	—	—	—	—
Total des 4 industries	15.8	13.5	12.8	12.0	15.2	8.8

b) Evolution de l'emploi en % de l'emploi manufacturier total.

	<u>1870</u>	<u>1880</u>	<u>1890</u>	<u>1900</u>	<u>1910</u>	<u>1918</u>
Scieries	18.8	15.5	11.8	12.8	13.9	(1)
Bois de construction	1.1	0.4	2.2	2.0	2.9	(1)
Ebénisterie	1.7	2.0	1.1	1.0	1.3	0.6
Pâte à papier & papier	0.6	1.0	1.6	3.5	4.2	6.7
	—	—	—	—	—	—
Total des 4 industries	22.1	18.9	16.7	19.3	22.3	17.6

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.

Si, d'une façon générale, les scieries ont perdu en 1910 la place qu'elles occupaient en 1870, on note les progrès très rapides de l'industrie de la pâte à papier et du papier qui devait atteindre en 1918, c'est-à-dire à la fin de la période que nous étudions (2), 17.6% du personnel - ouvriers et employés - de l'industrie manufacturière.

(1) Les changements de définition intervenus entre 1910 et 1918 interdisent la ventilation de ces deux groupes. Le total des 4 industries reste cependant comparable à ceux des années antérieures.

(2) Les statistiques manufacturières détaillées ne sont pas disponibles pour les années 1911 à 1917.

L'ensemble de ce secteur industriel lié au bois peut se localiser assez aisément dans toute la Province, soit le long des cours d'eau, comme il le faisait traditionnellement, soit le long des voies ferrées qui atteignaient, au milieu de la guerre 1914-1918, une longueur de 4,154 milles, soit 83% du réseau actuel. Toutes les autres industries d'une certaine importance, à l'exception toutefois de la construction de matériel de chemin de fer, font partie du secteur des biens de consommation (industries alimentaires, tabac, cuir, confection) qui, historiquement, était concentré dans la vallée du St-Laurent. Or, c'est à la fin de la période 1860-1918 que la population urbaine égale puis dépasse (1917) la population rurale et, plus précisément, c'est durant les années 1860-1880 que la région montréalaise accroît rapidement sa part relative dans la population québécoise(1), dépassant très nettement l'agglomération de Québec(2). Sans doute peut-on trouver dans ce double phénomène démographique une explication de la concentration à Montréal d'industries comme le tabac, la confection ou la préparation d'aliments; explication renforcée d'ailleurs par l'existence du port, le carrefour ferroviaire, la main-d'oeuvre disponible et les services financiers et commerciaux. La seule industrie "lourde" - construction de matériel de chemin de fer - s'est développée à Montréal de manière artificielle(3), d'une part, à cause des barrières douanières érigées en 1879, d'autre part, grâce aux subventions accordées au transport du charbon des Maritimes par le gouvernement fédéral. Toujours est-il que, dès la fin du XIX^e siècle, Montréal bénéficie, grâce au marché qu'il représente et grâce à sa situation dans le réseau de communication de tout le Nord-Est du continent, d'une position privilégiée qui ne devait que s'accentuer durant les années suivantes.

L'industrie textile (essentiellement les filatures de coton) a participé pour une large part(4), comme nous l'avons vu, au développement industriel de la Province. Présentant la particularité, par rapport aux autres industries québécoises de

(1) La population de la Zone métropolitaine de Montréal (définition de 1961) évolue comme suit, en % de la population québécoise: 1871: 14.3%; 1881: 16.2%; 1891: 20.5%; 1901: 23.8%; 1911: 29.6%.

(2) Cf. infra. L'urbanisation comme conséquence de l'évolution des facteurs de localisation.

(3) Cf. History of Industrial Development. Essays on Contemporary Quebec; Symposium du Centenaire de l'Université Laval, Québec 1953, p. 23-44.

(4) En termes d'emploi de 1870 à 1910, le pourcentage de la main-d'oeuvre manufacturière totale employée dans les seules filatures de coton évolue comme suit: 0.1% en 1870; 1.75% en 1880; 3.25% en 1890; 6.06% en 1900; 5.2% en 1910; 5.7% en 1918.

l'époque, d'utiliser une matière première totalement importée, elle s'est localisée de manière éparse dans les Cantons de l'Est. On s'accorde généralement à privilégier le facteur main-d'oeuvre, son bas coût et notamment la main-d'oeuvre féminine inemployée, pour expliquer cette localisation de l'industrie cotonnière au Québec. Or, si en 1880 (en 1870 l'emploi dans cette industrie n'est que de 123 personnes) le personnel salarié féminin (adultes et enfants) représente 59.4% du personnel total, et 54.6% en 1890, dès 1900 la main-d'oeuvre masculine atteint 56% du total(1). Si, historiquement, le faible coût de la main-d'oeuvre féminine disponible fournit une explication partielle au choix de cette région par l'industrie cotonnière, on ne doit pas cependant sous-estimer le chemin de fer, permettant aussi bien l'approvisionnement en matières premières que l'exportation d'une partie importante des produits finis vers les Etats-Unis ou vers les autres régions du Canada et la technologie de l'époque favorable à un fractionnement des diverses opérations de production.

En résumé, durant ce demi-siècle qui constitue le point de départ de l'industrialisation de la Province, les localisations sont imposées, pour une large part, par la répartition géographique de la ressource naturelle fondamentale que constitue le bois. Par ailleurs, la position dominante de Montréal commence à s'affirmer, favorisée par le tracé des réseaux ferroviaires, les travaux d'aménagement du St-Laurent et l'accroissement rapide de la population qui en font un site privilégié pour les industries de biens de consommation. Ainsi de 1900 à 1915, la valeur de la production industrielle brute de Montréal(2) est multipliée par 3.4, le nombre d'employés par 2 et la part de Montréal dans la production industrielle totale atteint 62.8% en 1915. En revanche, peu d'industrie lourde se crée durant cette période au Québec du fait de l'absence de la source d'énergie (et matière première) alors essentielle (charbon) et des difficultés d'accès - à cette époque - aux gisements métallifères. On remarque, au contraire, le début du déclin des forges et fonderies qui, bien qu'ayant été les premières du continent, sont, durant la période, évincées par la sidérurgie ontarienne ou américaine. La même remarque peut être faite au sujet de la construction navale qui, étant donné le remplacement du bois par l'acier, commence, à la fin du XIXe siècle, un déclin que, seules, les deux Guerres mondiales ralentiront.

Le problème de l'énergie fut lui aussi fondamental, en matière de localisation des activités industrielles, en augmentant sensiblement les contraintes. Le charbon utilisé par les machines à vapeur (et fournissant 44.5% de l'énergie en 1900) incite les

(1) ouvriers adultes seulement.

(2) Ville de Montréal seulement.

localisations à proximité des voies ferrées ou dans les ports; les turbines hydrauliques (fournissant 49.1% de l'énergie en 1900) obligent, de la même façon, les entreprises à se localiser à proximité des cours d'eau. L'énergie électrique commence à occuper une certaine place dans l'approvisionnement énergétique en 1910 (19% de la puissance disponible) mais les pertes dues à son transport retardent sa généralisation, en lui donnant un caractère contraignant qui ne la différencie que très peu, à cette époque, des autres formes d'énergie.

c) Les autres activités économiques.

L'on pourra s'étonner de la faible place accordée à ces activités par rapport à celle qu'occupent les industries manufacturières. Durant la période qui nous intéresse, il faut cependant remarquer qu'à un secteur manufacturier dynamique, entraînant une évolution rapide des structures économiques québécoises, on ne peut opposer qu'un secteur agricole qui commence à perdre la place qu'il occupait par le passé. Par ailleurs, on peut difficilement penser que le secteur agricole ait eu une incidence directe sur le développement industriel(1) à l'exception de la main-d'oeuvre qu'il libérait. Cette absence de relations entre secteur agricole et secteur manufacturier est d'ailleurs caractéristique du développement économique de la province de Québec.

De même, l'industrie minière n'est durant la période 1860-1914 qu'à ses débuts et n'occupe qu'une place très modeste par rapport à celle qu'on lui connaît actuellement.

i) L'agriculture et l'élevage.

Durant cette période l'agriculture voit baisser, ou stagner, pratiquement toutes les productions végétales non liées à l'élevage. Même si les rendements augmentent sensiblement, la baisse des superficies cultivées, après les maxima atteints à la fin du XIX^e siècle, accentue la chute des productions (blé, pois, fèves). De plus en plus les cultures fourragères et les céréales à usage animal prennent de l'importance en liaison avec les très rapides progrès de l'industrie laitière. La localisation est évidemment dictée par les sols mais également par la proximité des marchés urbains. Le développement, puis la concentration de l'industrie laitière s'effectuent donc essentiellement, durant la période 1860-1914, au sud du fleuve et dans la région de Montréal.

(1) soit en assurant, par ses surplus, le financement des investissements, soit en fournissant des matières premières à l'industrie, comme cela a pu se produire dans les pays européens un siècle plus tôt.

ii) Les industries minières.

En plus des minéraux métalliques ou non métalliques, exploités traditionnellement depuis la colonisation (fer, or, argent) et qui n'étaient utilisés que pour des besoins locaux, deux minerais - cuivre et amiante - connaissent, l'un à partir des années 1860, l'autre à partir des années 1880, un début d'exploitation intensive favorisée par la création du chemin de fer traversant les Cantons de l'Est. En fait, si l'exploitation sur une grande échelle se situe à la fin de la période que nous étudions (1911 pour l'amiante, 1914 pour le cuivre) l'industrie minière n'est pas encore très importante, quoique sa concentration dans les Cantons de l'Est donne à cette région - en liaison avec l'industrie cotonnière - une place de choix dans l'économie québécoise; place qu'elle ne devait pas cependant conserver très longtemps.

En conclusion de cette rapide analyse d'une période charnière de l'histoire économique québécoise, on peut remarquer que, dès la fin du XIXe siècle, certaines des données actuelles de l'économie québécoise se trouvent inscrites dans les faits, par le biais de la localisation des différentes activités. Celles-ci se sont adaptées spontanément, soit à la répartition des ressources naturelles (forêts et mines), soit au réseau ferroviaire(1), sans que la moindre entrave -

(1) L'incidence du chemin de fer sur le développement économique du Canada et du Québec, ou du moins sur l'occupation du territoire, est connue. Cependant, les motivations profondes ayant présidé au choix des axes ferroviaires sont beaucoup moins bien connues.

Si, au départ, ce sont des raisons essentiellement politiques qui ont entraîné la création d'une ligne transcontinentale, les justifications économiques sont également apparues, soit sous une forme "anticipée", soit pour satisfaire une demande réelle. Mais, les "anticipations" n'eurent pas pour cadre la seule province de Québec. On peut croire qu'elles s'effectuèrent plutôt à l'échelle continentale. De plus, le développement "anticipé" n'était pas forcément industriel ou minier mais également agricole.

Un exemple de ce double caractère anticipé et extra-québécois de la construction de voies ferrées est fourni par l'Abitibi, qui fut atteint par le chemin de fer sous les pressions de l'Ontario, dont cette région dépend étroitement; d'autre part,

dont la justification aurait été sans signification à cette époque - ne soit apportée par les pouvoirs publics. Dans un climat psychologique profondément imprégné par le libéralisme et où le laissez-faire était érigé en doctrine universelle, la guerre de 1914-1918 allait, non seulement accélérer le développement industriel et minier, mais également parachever l'évolution des modes de vie et accentuer, malgré l'intermède de la crise de 1929 et la politique de retour à la terre qui en découla, la suprématie de la ville sur la campagne et de l'industrie sur l'agriculture.

.....le but initial était plus la colonisation agricole que l'exploitation des gisements miniers, même si actuellement on peut observer le contraire.

De même, le tracé prévu du deuxième transcontinental (Québec-Chibougamau-Baie James, etc...) aurait été beaucoup mieux adapté aux ressources économiques actuellement inventoriées et surtout aurait facilité l'intégration de ces régions au Québec.

En définitive, les "axes de développement" que constituent les voies ferrées, devaient conditionner le développement ultérieur des régions québécoises, sans que cela se fasse toujours très économiquement.

C. L'Entre-deux-guerres et la II^e Guerre mondiale: 1918-1945

Au sortir de la Première Guerre mondiale, dont l'économie québécoise a largement profité(1), différents événements allaient exercer une influence considérable sur son évolution: les crises de 1921-1922 et surtout de 1929-1933 et, enfin, la Deuxième Guerre mondiale.

Parallèlement, l'accroissement de l'urbanisation amorcé au siècle précédent se poursuit, malgré un courant contraire sans grande ampleur consécutif à la crise de 1929(2), (la population urbaine passe de 56% au recensement de 1921 à 63.1% à celui de 1941) tout comme se poursuit l'accroissement de la part relative de Montréal. (La Zone métropolitaine - définition de 1961 - passe de 32.7% de la population totale en 1921 à 35.7% en 1941).

Nous envisagerons successivement, comme pour la période précédente:

- 1) l'évolution des grands secteurs d'activité;
- 2) l'évolution des localisations; de 1918 à 1945.

1. L'évolution des grands secteurs d'activité.

Si, globalement, l'industrie minière progresse rapidement au cours de cette période, l'agriculture continue, en valeur relative, à perdre sa place de secteur dominant et c'est encore à l'industrie manufacturière qu'il faut attribuer les changements les plus profonds de l'économie québécoise.

i) Les industries manufacturières.

Il paraît intéressant de continuer à opposer l'évolution des industries "anciennes", c'est-à-dire des industries dominantes de la période antérieure, aux industries "nouvelles" apparues au Québec entre 1918 et 1945.

(1) La production industrielle a été multipliée par 2.4 entre 1910 et 1918.

(2) qui devait entraîner l'ouverture de nouveaux territoires (Abitibi, Gaspésie) à la colonisation.

-Les industries "anciennes". Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il n'y a pas eu de bouleversement dans la hiérarchie des principales industries. Mieux encore, si l'on exclut l'industrie des explosifs qui s'est hissée en 1918 au premier rang des industries québécoises(1), 9 des 10 principales industries de 1918 se trouvaient dans ce groupe en 1910, soit presque exclusivement des industries de biens de consommation: tabac, minoteries, salaisons, chaussures, etc... Jusqu'à la crise de 1930, la structure interne de ce groupe évolue peu, sinon sous l'influence de la crise de 1921-1922, à l'instar de toute l'économie. Parmi ces industries, le groupe de celles utilisant le bois à des usages divers, dont nous avons souligné l'importance au cours de la période précédente, demeure jusqu'en 1939, tant sur le plan de l'emploi que sur le plan de la valeur de la production, l'un des secteurs essentiels, comme le montre le tableau VII(2) ci-dessous, bien que la crise ait affecté aussi bien l'emploi que la production des scieries. Dans ce groupe, l'industrie de la pâte et du papier demeure, de 1919 à 1941, la plus importante industrie québécoise, quel que soit le critère retenu. Cependant, la Seconde Guerre mondiale allait, en quelques années, remettre en cause la hiérarchie instaurée parmi les industries québécoises au cours des 70 années précédentes.

TABLEAU VII. EVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DU SECTEUR
"BOIS ET PAPIER" ET INDICE DE LA PRODUCTION
(EN VOLUME) DE PAPIER - QUEBEC, 1918-1944

Secteur	1918	1919	1927	1929	1932	1935	1939	1944
<u>Bois & Papier</u>								
a) en % de la val. brute de la prod. manuf. totale	9.0	15.3	17.8	16.9	13.9	13.4	13.6	9.8
b) en % de l'em- ploi manuf. total	18.3	20.6	17.8	17.2	14.1	13.1	13.7	9.7
Indice de pro- duction du papier (volume) 1927=100	31	34	100	133	79	123	136	160

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.
Annuaire du Québec.

(1) pour retomber dès 1919 au 44^e rang.

(2) Le secteur comprend: scieries, pâtes et papiers, meubles, boîtes et sacs en papier et portes et châssis.

-Les industries "nouvelles": Dès la crise des années '30, du fait, notamment, de la création d'Arvida (1925), on remarque l'accession au deuxième rang des industries de la Province, de l'industrie de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux. Bien que la règle statistique dite "des trois établissements" interdise de le faire avec précision, il est évident que l'industrie de l'aluminium est à l'origine de cette évolution. Nous verrons plus loin, en analysant les facteurs de localisation durant cette période, les raisons de la croissance de cette industrie.

Par ailleurs si l'on regroupe, avec l'industrie de la réduction et de l'affinage des métaux, la construction aéronautique, les produits chimiques(1) et la construction navale, on se trouve en présence de 4 industries particulièrement liées à l'armement et aux activités militaires. Le tableau VIII ci-dessous, qui retrace l'évolution de ces 4 industries de 1927 à 1944 pour quelques années significatives, démontre, si besoin est, les relations étroites créées entre ces industries et la guerre de 1939/45 (en % de la valeur brute de la production manufacturière totale).

TABLEAU VIII. INDUSTRIES A CARACTERE MILITAIRE(ou partiellement):
EVOLUTION EN % DE LA VALEUR BRUTE DE LA PRODUCTION
MANUFACTURIERE TOTALE. 1927-1944.

	<u>1927</u>	<u>1929</u>	<u>1932</u>	<u>1935</u>	<u>1939</u>	<u>1940</u>	<u>1941</u>	<u>1942</u>	<u>1944</u>
Industrie chimique	0.3	0.2	0.3	0.5	1.3	1.6	3.3	6.1	9.3
Réduction & affinage	1.7	2.2	5.7	5.9	8.2	7.8	8.2	8.4	8.3
Construction aéronautique	-	-	-	-	0.4	0.6	1.7	2.6	5.5
Construction navale	1.1	0.8	0.4	0.3	0.4	1.5	2.1	3.1	3.7
TOTAL	3.1	3.3	6.4	6.7	10.3	11.6	15.2	20.2	26.8

SOURCE: F.A. Angers et R. Parenteau. op. cit.

(1) qui englobent, après 1930, les explosifs.

Deux chiffres illustrent mieux encore la rapidité de la croissance de ces industries durant la guerre:

En 1937 ces 4 industries emploient(1) 3,546 personnes soit 1.9% de la main-d'oeuvre totale.

En 1943 - année de pointe - elles en emploient 102,443 soit 23.4% de la main-d'oeuvre.

Aussi, en 1944 ne trouve-t-on plus parmi les 10 principales industries de 1918 que la pâte et le papier (3e rang), la confection pour dames (8e rang) et l'industrie cotonnière (10e rang).

De même, si en 1939, la production industrielle n'a pas encore, en valeur, retrouvé son niveau de 1929, elle sera presque triplée entre 1939 et 1945. Mais plus encore que l'aspect quantitatif de l'évolution industrielle, il est intéressant de noter que, qualitativement, entre l'industrie de 1945 et celle de 1918 (ou à plus forte raison celle de 1910), un fossé s'est creusé. Les industries mécaniques et électriques, chimiques et métallurgiques, prennent le pas sur les industries de biens de consommation qui avaient assuré l'essor industriel de la Province. Nous verrons, en étudiant la période 1945-1965, l'importance de ce changement capital.

Après avoir rapidement examiné l'évolution de l'agriculture et de l'industrie minière, nous essaierons d'envisager les incidences éventuelles d'une évolution des facteurs de localisation sur ces changements dans la structure industrielle de la Province.

ii) L'agriculture.

En 1918, elle constitue encore l'une des activités économiques essentielles de la Province, mais sa situation va se dégrader très rapidement de 1920 à 1940. Ainsi, la valeur nette de la production agricole tombe de 36.9% à 15% de la production des secteurs primaire et secondaire, malgré un léger accroissement durant les années 1933 à 1936(2). Après avoir fourni, en valeur, une production du même ordre de grandeur(3) que celle de l'industrie, cette dernière, en fin de période,

(1) ouvriers et employés.

(2) Survey of Production. Annuel. B.F.S. Ottawa.

(3) 36.9% de la production contre 37.6% pour l'industrie en 1920.

lui est trois fois supérieure. C'est donc durant la période 1918-1945 que l'agriculture perd définitivement la position dominante qu'elle avait acquise depuis trois siècles.

iii) L'industrie minière.

Le développement de la production minière fut très inégal durant la période considérée et les crises l'affectèrent beaucoup plus que toute autre activité.

D'une part, les produits minéraux, dont l'extraction avait commencé bien avant la guerre, connaissent des fluctuations importantes.

-L'extraction d'amiante triple entre 1919 et 1944.

-Le minerai de cuivre, même au milieu de la II^e Guerre, atteint à peine la moitié de sa production de 1915-1917, après être passé par des niveaux de production très faibles entre 1920 et 1930(1).

-Les minerais de fer, de zinc et de plomb, durant toute la période, ne fournissent que des tonnages faibles, inférieurs en moyenne à 10,000 tonnes par an.

D'autre part, l'or et l'argent, grâce à la mise en valeur des gisements de l'Abitibi, connaissent, à partir de 1925 pour l'argent, et à partir de 1930 pour l'or, des augmentations de production très rapides(2). Ainsi, sur la base 1929=100, la production d'or atteint en 1942 l'indice 1200 et sur la base 1924=100, la production d'argent atteint en 1942 l'indice 3400.

Globalement, l'industrie minière (carrières incluses) triple son personnel ouvrier entre 1918 et 1945.

2. Les facteurs de localisation durant la période 1918-1945.

Si nous continuons à retracer à grands traits l'évolution des facteurs de localisation, l'Entre-deux-guerres apparaît comme étant l'"âge d'or" de l'électricité, source d'énergie

(1) 1,986 tonnes en 1921, 200 en 1922, 9,286 en 1924, 18,164 en 1925, contre 125,446 en 1918. Données tirées de l'Annuaire statistique du Québec.

(2) Le relèvement du cours de l'or, décidé en 1934 par le gouvernement américain, influence favorablement l'industrie minière de l'Abitibi.

nouvelle qui se distingue par la rapidité de ses progrès. Bien qu'utilisée dès 1900, l'énergie électrique se généralise dans l'industrie manufacturière durant la guerre et supplante rapidement les sources d'énergie traditionnelles (vapeur et hydraulique). Le tableau suivant retrace l'évolution des quatre principales sources d'énergie en % de la puissance disponible totale(1) à usage industriel:

TABLEAU IX. EVOLUTION DE LA PUISSANCE DISPONIBLE A USAGE INDUSTRIEL SELON L'ORIGINE: 1900-1945.

	<u>1900</u>	<u>1910</u>	<u>1924</u>	<u>1926</u>	<u>1929</u>	<u>1935</u>	<u>1939</u>	<u>1945</u>
Turbines hydrauliques	49.1	38.2	30.3	24.2	17.2	11.9	15.8	12.5
Machines à vapeur	44.5	40.1	15.3	12.8	11.2	10.6	9.2	8.4
Energie électrique(2)	<u>6.2</u>	<u>19.1</u>	<u>53.4</u>	<u>62.2</u>	<u>71.0</u>	<u>76.4</u>	<u>73.5</u>	<u>76.8</u>
Moteurs à explosion	0.2	2.6	0.9	0.8	0.6	1.1	1.5	2.3
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Si l'on ne dispose pas de statistiques de la production d'électricité à usage industriel, on peut relever l'accroissement impressionnant de la production totale influencé largement par les consommateurs industriels. Sur la base 1919=100, l'indice de la consommation totale passe de 193 en 1924 à 450 en 1929, 589 en 1935, 792 en 1939 pour atteindre 1210 en 1944. Le taux annuel moyen d'accroissement a donc été de 10% environ, ce qui est considérable.

En fait, en ce qui concerne la localisation des activités manufacturières, la rapidité de ce changement dans la structure de l'approvisionnement énergétique ne doit pas faire illusion.

(1) qui passe de 187,000 c.v. en 1900 à 2,536,300 c.v. en 1945. Notons qu'il s'agit là de la puissance disponible dans les seuls établissements industriels. On ne dispose pas de renseignements pour la période charnière qui se situe entre 1911 et 1923.

(2) achetée ou produite par l'entreprise.

Une seule industrie importante se localisa véritablement en fonction de cette nouvelle source d'énergie: l'aluminium (pour qui l'électricité est à la fois matière première et source d'énergie), alors que toutes les autres se contentaient d'opérer une substitution dans leur source d'approvisionnement. Or, étant donné les progrès réalisés depuis cette période dans le domaine du transport à haute tension, on peut se demander si, aujourd'hui, la ville d'Arvida serait encore choisie comme site de l'industrie de l'aluminium.

Quoi qu'il en soit, si l'on excepte les entreprises ayant d'autres contraintes de localisation (industries du bois et du papier), la généralisation de l'électricité aurait pu, en théorie du moins, encourager le développement industriel des zones les moins développées(1).

L'électricité devait, en définitive, être davantage mise à profit par les concentrations industrielles et urbaines existantes, notamment celles qui étaient déjà pourvues d'une infrastructure de bonne qualité (Montréal et la vallée du St-Laurent), que par les régions faiblement industrialisées. Il est difficile de suivre dans le temps la part qu'occupe Montréal dans la production industrielle totale, car les limites administratives (Ville de Montréal, Zone métropolitaine ou Comté) sont très variables. On peut néanmoins citer les chiffres suivants (en % de la production industrielle totale):

1920	(Ville)	52.0%
1925	(Ville)	56.0%
1925	(Zone métropolitaine)	57.9%
1930	(Ville)	52.0%
1930	(Zone métropolitaine)	59.3%
1940	(Ville)	44.5%
1940	(Zone métropolitaine)	55.9%
1940	(Comté)	54.8%
1944	(Comté)	52.0%

Grosso modo, on peut dire que la région de Montréal garde la prépondérance acquise au siècle précédent même, si une légère tendance à la déconcentration de la ville proprement dite, au profit des municipalités voisines, commence à se manifester.

(1) La tarification aurait permis d'agir en ce sens, encore que, les plus gros utilisateurs possédant généralement leur propre centrale, on peut difficilement croire que la seule manipulation des tarifs aurait bouleversé la carte des localisations industrielles. Cf. notamment J.H. Dales: *Hydroelectricity and Industrial Development: Quebec, 1898-1940*, Harvard University Press, 1957. L'auteur réfute la thèse de la décentralisation industrielle du seul fait d'une énergie électrique à bon marché.

Dans le domaine des transports, le chemin de fer a pratiquement atteint sa physionomie actuelle. La longueur du réseau diminue même légèrement entre 1918 et 1945 (5,195 milles contre 5,169).

L'évolution des transports maritimes et fluviaux est difficilement imputable au niveau d'activité de la seule province de Québec. Si le trafic sur le St-Laurent croît entre 1920 et 1929, celui de la rivière Richelieu diminue considérablement, tandis que celui de la rivière Outaouais reste à peu près stable, comme le montre le tableau X. La crise de 1929 et surtout la IIe Guerre mondiale ont apparemment perturbé le volume du commerce maritime et surtout les courants d'échanges traditionnels.

TABLEAU X. EVOLUTION DU TRAFIC SUR LES CANAUX QUEBECOIS
(milliers de tonnes) 1920 - 1944.

<u>Moyenne</u>	<u>St-Laurent</u>	<u>Richelieu</u>	<u>Outaouais</u>
1920-24	4,340	225	211
1925-29	6,875	183	403
1930-34	6,504	48	363
1935-39	4,193	91	300
1940-44	6,156	76	286

Ainsi, en conclusion, à la fin de la période considérée, malgré la crise de 1929, l'économie québécoise a profondément évolué sans que les localisations - mis à part l'aluminium à Arvida - ne modifient vraiment la répartition géographique des activités.

D'une part, les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles ont continué à se disséminer en dehors des zones urbaines; d'autre part, toutes les industries utilisant des matières premières importées ou fabriquant des biens de consommation, se sont localisées dans le triangle grossièrement défini par les villes de Montréal, Québec et Sherbrooke. L'électricité n'a pas modifié les avantages relatifs des différentes régions, comme on aurait pu le supposer, bien qu'elle ait permis la création d'activités nouvelles (industrie des métaux non ferreux) et si on ne peut pas dire qu'elle a effectivement contribué à renforcer la concentration industrielle de la région de Montréal, on peut affirmer qu'elle ne l'a pas réduite(1). De même, le pétrole, dont le volume d'importation devient significatif à partir des années 1925-30 (en liaison avec le développement de l'automobile), ne devait jamais jouer dans l'approvisionnement énergétique de la Province un rôle très important (cf. tableau IX).

(1) Cf. infra. P. 43 et suivantes.

D. L'Après-guerre: 1945-1965.

Comme cela s'était produit à la fin de la Première Guerre, mais dans des proportions moindres, l'arrêt des hostilités devait stopper brutalement les très rapides progrès quantitatifs enregistrés depuis 1939 par l'économie québécoise et, en particulier, par l'industrie manufacturière. Par rapport à l'année 1944, la valeur brute de la production industrielle diminue de 13.5% en 1945 et de 14.7% en 1946. Mais, après six années de compression de la demande intérieure de biens de consommation et de réduction des échanges commerciaux avec l'étranger, des besoins nouveaux allaient apparaître et redonner toute leur importance aux activités manufacturières liées à la consommation, dans lesquelles la Province s'était spécialisée depuis plusieurs décennies. Dès les années '50, certaines industries, nées d'une profonde évolution des habitudes de vie et de consommation(1), allaient assurer la transition entre ce qui fut une "économie de guerre" et ce qui devenait une "économie de l'abondance".

1. L'évolution des grands secteurs d'activité.

i) L'industrie manufacturière.

Malgré le ralentissement des années 1946-1947, puis les diverses récessions que connut l'économie américaine, l'industrie manufacturière, principal secteur d'activité du Québec, fournit en 1964, 69.8% du produit brut des secteurs primaire et secondaire(2).

Parmi les principales industries il convient de noter, une fois encore, la première place tenue par la pâte à papier et le papier, bien que le groupe des industries du bois et du papier perde, entre 1945 et 1964, l'importance qu'il a eue dans le passé. Le tableau suivant nous donne la place de ce groupe en % de l'emploi manufacturier total et en % de la valeur brute de la production manufacturière totale. A titre de référence, nous avons également calculé l'indice d'accroissement de la production de papier (en volume) de 1945 à 1964:

(1) Appareils électroménagers, raffinage du pétrole en liaison avec l'accroissement du nombre d'automobiles, textiles synthétiques, plastiques, etc...

(2) Selon le service d'études conjoncturelles du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Annuaire du Québec 1966-1967, p. 845.

TABLEAU XI. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DES SECTEURS
BOIS ET PAPIER(1) ET INDICE DE LA PRODUCTION (EN VOLUME) DE PAPIER. 1945-1964.

Secteur Bois & Papier	<u>1945</u>	<u>1948</u>	<u>1951</u>	<u>1955</u>	<u>1957</u>	<u>1961</u>	<u>1964</u>
A) en % val. brute prod. manuf.(2)	16.3	20.4	17.9	16.4	15.5	14.5	14.8
b) en % emploi total	16.9	20.4	15.8	16.0	15.5	14.5	16.1
Indice prod. de papier (en volume) 1945=100	100	141	150	166	175	174	197

SOURCES: Recensements manufacturiers, B.F.S., Ottawa
et Annuaire du Québec 1966-1967, p. 595.

Par ailleurs, si l'industrie du bois et du papier fait maintenant partie du "paysage industriel" québécois, l'industrie plus récente de l'affinage et de la réduction des métaux non ferreux tend à l'égaliser, bien que sur le plan de la valeur ajoutée, de l'emploi et des salaires versés, un écart important subsiste au profit de la première. Enfin, un groupe d'industries, issues soit d'industries créées durant la guerre et reconverties à partir des besoins civils (construction aéronautique notamment), soit d'industries nées de besoins de biens de consommation durables (appareils électroménagers et construction électrique en général, automobiles et raffinage du pétrole, etc...) ou de progrès technologiques (textiles synthétiques) a connu, depuis une quinzaine d'années, une progression assez marquée comme le montre le tableau XII. La décroissance que l'on constate à compter de 1961 peut être expliquée par deux facteurs: d'une part, la chute brusque du tonnage de pétrole raffiné au Québec à partir de 1957; d'autre part, une diversification accrue de l'industrie et l'apparition de nouveaux secteurs (chimie, matériel de transport par exemple).

(1) Du fait de nombreux changements intervenus dans la classification des industries, les données ci-dessus ne peuvent être comparées à celles des périodes précédentes.

(2) Valeur totale des expéditions après 1957.

TABLEAU XII. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DE 4 INDUSTRIES NOUVELLES (EN % DE LA VALEUR BRUTE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE TOTALE ET EN % DE L'EMPLOI MANUFACTURIER TOTAL). 1945-1964.

	<u>1945</u> (1)	<u>1949</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>	<u>1961</u>	<u>1964</u>
a) % val.brute(2) prod. totale						
raffinage pétrole(3)	2.0	3.8	4.8	7.5	5.1	4.2
appareils électriques(4)	2.5	3.1	3.8	4.1	4.4	4.6
textiles synthétiques	1.4	2.3	1.6	1.2	1.8	2.2
avions et pièces	3.0	1.0	2.8	2.4	2.7	2.1
Total 4 industries	9.0	10.3	12.9	15.3	14.0	13.0
b) % emploi manuf. total						
Total 4 industries	8.4	9.3	11.1	12.0	11.5	11.2

SOURCE: Recensement manufacturier annuel du Canada;
B.F.S., Ottawa.

L'industrie cotonnière fut, parmi les industries les plus importantes du Québec, la plus touchée durant la période 1945-1964. Après avoir fourni 6% de l'emploi manufacturier total au début du siècle et jusqu'à 7.5% de la valeur de la production manufacturière totale durant l'Entre-deux-guerres, l'industrie cotonnière voit ses effectifs diminuer sensiblement, alors que sa production connaît des fluctuations brutales que nous résume le tableau suivant:

- (1) Changement de définition par rapport aux années ultérieures.
- (2) Valeur totale des expéditions après 1957.
- (3) Raffinage à l'exclusion des huiles et lubrifiants.
- (4) Ensemble du groupe, car il est impossible de suivre, de 1945 à 1964, le secteur des appareils électroménagers.

TABLEAU XIII. VALEUR DE LA PRODUCTION ET EMPLOI DANS L'INDUSTRIE COTONNIERE. 1945-1964.

	<u>1945</u>	<u>1949</u>	<u>1951</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>	<u>1961</u>	<u>1964</u>
Valeur brute production(1)							
a) en millions de dollars	85.2	138.7	182.1	138.3	150.3	134.9	227.5
b) en % prod. manuf. totale	3.4	3.6	3.7	2.6	2.3	1.8	2.5
Emploi							
a) en milliers	14.9	16.3	18.2	14.3	13.8	12.8	12.3
b) en % emploi total	3.9	4.2	4.4	3.2	3.1	2.8	2.6

SOURCE: Recensement manufacturier du Canada; B.F.S., Ottawa.

ii) L'agriculture.

L'Après-guerre a accentué la tendance que nous avons remarquée durant la période précédente. Si par exemple, en 1946 l'agriculture ne fournit que 10.7% de la valeur nette des productions primaires et secondaires(2), dans les années '60, ce pourcentage tombe aux alentours de 5%. En valeur nette, la production agricole en dollars courants et en indices évolue comme suit:

TABLEAU XIV. VALEUR NETTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE QUEBECOISE. 1945-1963

	<u>1945</u>	<u>1948</u>	<u>1950</u>	<u>1954</u>	<u>1958</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
Millions \$	178.7	269.1	259.0	283.1	286.2	284.7	283.6	275.5
1945=100	100.0	150.5	144.9	158.4	160.1	159.3	158.6	154.1

SOURCE: Survey of Production 1963; B.F.S., Ottawa.

Si en valeur relative la production agricole diminue, en valeur absolue on peut noter une certaine stagnation, mal dissimulée par l'irrégularité des résultats annuels. Structuellement cependant, un changement important amorcé durant

(1) Valeur totale des expéditions en 1961 et 1964.

(2) Survey of Production; B.F.S., Ottawa.

les années de crise se poursuit en s'amplifiant. Les activités agricoles liées à l'élevage et à l'aviculture prennent une importance croissante, comme le montre le tableau suivant qui détermine, pour quelques années de la période, la part du revenu monétaire des agriculteurs provenant du bétail, des produits laitiers et de l'aviculture.

TABLEAU XV. PART DU REVENU MONÉTAIRE (EN %) DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'ELEVAGE ET DE L'AVICULTURE. 1945-1965.

<u>1945</u>	<u>1952</u>	<u>1954</u>	<u>1956</u>	<u>1958</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>
73.8	71.4	72.2	73.3	84.7	84.0	85.8	84.5	84.9	85.2

SOURCE: Farm cash receipts; B.F.S., Ottawa.

Notons que les relèvements de prix de certains produits (lait, par exemple) influent directement sur ces pourcentages.

Cette perte d'importance de l'agriculture dans l'économie québécoise, due à des facteurs technologiques, mais également à des facteurs humains, se traduit en termes de population par une diminution importante de la population des fermes dénombrables, qui passe de 838,000 personnes en 1941 à 585,485 en 1961 (soit 25.2% de la population totale en 1941 et 11.2% en 1961).

iii) L'industrie minière.

Particulièrement sensible à la conjoncture mondiale, l'industrie minière progresse de manière très irrégulière durant la période. En valeur, la production de minerais métalliques croît rapidement de 1945 à 1955, connaît un ralentissement jusqu'en 1960, pour croître à nouveau rapidement sous la double influence de la mise en exploitation des gisements de fer du Nouveau-Québec et des gisements de nickel (à partir de 1962). En volume, l'évolution qui est ainsi soustraite à l'influence des prix⁽¹⁾ est assez confuse, comme le montre le tableau suivant,

(1) Les prix évoluent dans l'ensemble à la hausse malgré des fluctuations généralement courtes en sens contraire. Le tableau suivant (prix de 1945=100) résume cette évolution pour quelques métaux usuels.

	<u>1954</u>	<u>1964</u>
Argent	177	298
Cuivre	223	254
Zinc	200	233
Plomb	260	260

qui retrace l'évolution de la production des principaux métaux.

TABLEAU XVI. INDICE DE PRODUCTION DES PRINCIPAUX METAUX 1945-1966
(en volume) 1945=100

Métaux	1948.....1954	1956	1958	1960	1962	1964	1965	1966
Or	117..... 166	157	158	156	150	141	139	142
Argent	111..... 229	189	182	192	214	213	257	271
Cuivre	95..... 163	238	256	307	287	321	348	333
Zinc	86..... 193	155	102	90	127	426	490	528
Plomb	103..... 169	62	68	58	102	86	91	86
Fer								
1956=100	- 8	100	76	94	142	195	183	171
Nickel								
1962=100	- -	-	-	-	100	150	196	285

SOURCE: Statistique de la production minérale; B.S.Q., Québec.

Par rapport aux périodes précédentes, on remarque que des métaux nouveaux (nickel, fer, zinc, mais aussi molybdène) se substituent aux métaux traditionnellement exploités (or et argent), tandis que le cuivre, grâce à la mise en exploitation de nouveaux gisements (Gaspésie), se maintient au deuxième rang après le minerai de fer.

Parmi les minéraux industriels non métalliques, il convient de citer l'amiante dont la production (en volume) a plus que doublé depuis 1945.

2. Les facteurs de localisation de 1945 à 1966.

En 1966, 78.3%(1) de la population québécoise sont urbains, dont la moitié environ est concentrée dans la région de Montréal. Durant les vingt dernières années, l'énergie électrique est restée la principale source d'énergie (la production passant de 22.2 à 62.9 milliards de Kwh de 1945 à 1966), le réseau ferroviaire a peu évolué(2), les avantages dus à l'achèvement de

(1) Selon les critères - fort contestables - du B.F.S. Voir à ce sujet Chapitre II, section G.

(2) En dehors des voies ferrées construites par les compagnies minières et à leur usage exclusif.

la canalisation du St-Laurent sont difficilement imputables à la seule économie québécoise et, enfin, les transports aériens tout comme les télécommunications ont connu un développement spectaculaire. Mais comme nous le verrons, on ne peut dire que l'évolution de tous ces facteurs ait réellement affecté la localisation des activités économiques dans la Province.

Cependant, si chacune des périodes précédentes a pu être caractérisée par l'avènement puis le développement d'un ou de plusieurs facteurs apparemment essentiels, la période contemporaine peut être définie comme étant celle des transports routiers. Ceux-ci, dès la fin de la guerre, ont indéniablement constitué un facteur nouveau aussi bien du point de vue du transport des personnes (automobile) que de celui du transport des marchandises. Les quelques indicateurs suivants illustrent la progression de ce nouveau facteur.

TABLEAU XVII. EVOLUTION DES TRANSPORTS: PARC, TONNAGES TRANSPORTES & RESEAU ROUTIER. QUEBEC, 1945-1966.

	1945	1966	<u>Indice</u> <u>1945=100</u>
Nb. d'automobiles particulières	167,177	1,126,219	674
Nb. de camions	52,403	207,500(1)	395
Routes bitumées en milles	4,468	13,321(2)	298
Tonnes de marchandises transportées par route (en millions de tonnes)	2.8	153.0(3)	5,460
Tonnes de marchandises transportées par rail (en millions de tonnes)	54.8	116.2(2)	212

SOURCES: Annuaire du Québec 1946 et 1966/67.
Rapport annuel du Ministère de la Voirie 1965/66.
Transports routiers de marchandises 1964 (53.209) B.F.S.
Railway Freight traffic (52,002) B.F.S.

(1) Au 31 décembre 1964.

(2) Au 31 décembre 1965.

(3) Année 1964. Etant donné la valeur très relative des statistiques, on doit considérer ces données comme des ordres de grandeur.

Si l'on retient principalement les données relatives au transport de marchandises par rail et par route, on remarque donc que les transports routiers ont absorbé une part importante du trafic engendré par le développement général des échanges. Il est regrettable cependant, que l'on ne dispose pas de données québécoises relatives au trafic ferroviaire exprimé en tonnes-milles, car la progression des tonnages absolus, telle qu'elle est illustrée ci-dessus, doit être pondérée par la distance moyenne parcourue par les marchandises, aussi bien pour le rail que pour la route. Si pour cette dernière, au Québec, la distance moyenne est de l'ordre de 30 milles, nous ignorons sa valeur pour le rail, et les données disponibles à l'échelle du Canada sont sans grande signification pour le Québec(1). Si l'on suppose que le parcours moyen de la tonne-rail est, au Québec, de 200 milles, on aurait en 1965, 23.2 milliards de tonnes-milles pour le rail contre 4.6 milliards pour la route. Ce redressement tempère donc quelque peu l'importance acquise depuis 1945 par les transports routiers(2).

Cette précision d'ordre méthodologique étant apportée, il n'en demeure pas moins que le transport routier a introduit une donnée nouvelle dans la localisation de certaines activités économiques (industrie manufacturière mais aussi commerce de gros) en assurant à la demande et à l'offre de transport une souplesse supérieure à celle qu'offrait le rail et comparable à celle qu'avait introduite l'électricité dans le domaine de l'énergie.

Le support du transport routier, c'est-à-dire le réseau routier, n'a cependant pas mis en valeur cette possibilité nouvelle, car comme pour le chemin de fer 3/4 de siècle plus tôt, ce sont les régions déjà bien équipées en voies ferrées qui ont le meilleur réseau routier, tandis que les zones "oubliées" par le chemin de fer le sont également par la route(3). Ainsi, les deux autoroutes(4) longeant le fleuve St-Laurent et le réseau en "étoile" à partir de Montréal ne font que doubler le tracé du réseau ferroviaire, sans que des régions nouvelles aient été réellement influencées par ce nouveau facteur pourtant propice à une industrie légère et décentralisée. A la vieille tendance aux relations ferroviaires Est-Ouest, instaurée lors de la Confédération, n'a pas encore été substituée une politique d'infra-

(1) En 1964 et en 1963, les distances moyennes parcourues par une tonne de marchandises étaient respectivement de 447 et de 438 milles.

(2) Aux Etats-Unis (1965), le trafic marchandises (rail et route) interurbain, exprimé en tonnes-milles, se répartissait comme suit: rail: 66%, route: 34%.

(3) Route ayant des caractéristiques telles que le transport lourd soit rendu possible au plus bas coût, toute l'année.

(4) dont une seule est pratiquement achevée.

structure routière établissant des relations Nord-Sud beaucoup plus conformes aux données de l'économie québécoise(1).

En guise de conclusion à cette évolution des localisations durant la période 1945-66, le tableau XVIII relatif à la répartition régionale - anciennes régions du Ministère de l'Industrie - du produit brut de l'industrie manufacturière québécoise(2), montre les résultats auxquels le Québec est parvenu. Il montre surtout que la tendance notée à la fin du siècle dernier, à l'exception du Lac St-Jean, n'a que très peu évolué et qu'en dehors de la grande région de Montréal et de quelques micro-régions, la quasi totalité des régions sont restées en dehors du processus de développement industriel.

-
- (1) La future "Transquébécoise" et les autres voies rapides Nord-Sud en projet sortent du cadre de la période considérée.
- (2) Anciennes régions économiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

TABLEAU XVIII. EVOLUTION DE LA REPARTITION REGIONALE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BRUTE
DE 1939 A 1962
(% de la valeur totale de la production industrielle de la Province)

<u>Régions</u>	<u>1939.....1949</u>	<u>1951</u>	<u>1953</u>	<u>1955</u>	<u>1957</u>	<u>1959</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
Gaspésie/Rive Sud	1.53.....1.69	1.66	1.48	1.48	1.49	1.82	1.70	1.83
Saguenay/Lac St-Jean	5.41.....5.73	5.78	6.11	6.66	5.26	5.13	4.81	4.41
Québec	5.69.....5.38	5.28	5.72	5.38	5.11	5.64	6.45	6.35
Trois-Rivières	6.28.....6.94	7.42	6.84	6.78	6.64	6.12	6.31	6.12
Cantons de l'Est	8.40.....8.37	8.39	6.96	7.29	7.45	7.64	8.30	8.50
Montréal	7.95.....9.17	9.74	9.57	9.65	9.81	10.11	10.66	10.82
Montréal métropolitain	58.61.....56.61	55.00	57.43	56.41	58.92	57.46	56.50	56.60
Outaouais	2.57.....2.60	2.87	2.60	2.60	2.30	2.32	2.18	2.17
Abitibi/Témiscamingue	2.96.....1.94	2.10	1.55	2.35	1.73	2.11	2.13	2.18
Côte Nord/Nouveau Québec	0.60.....0.62	0.59	0.56	0.54	0.54	0.94	0.96	1.02
PROVINCE	100.00...100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

SOURCE: Manufacturing Industries of Canada (No. 31-209) annuel; B.F.S., Ottawa.

3. L'interaction des différents facteurs de localisation dans l'industrie manufacturière. Essai de synthèse.

Qu'est-ce qu'un facteur de localisation? Doit-on en limiter la définition aux seuls éléments chiffrables permettant de choisir un site particulier ou doit-on, dans une optique plus large, assimiler au facteur de localisation tout élément, même subjectif et extra économique, affectant de près ou de loin la décision de localisation?

Pas plus la première solution, qui interprète la localisation comme une décision rationnelle, que la seconde, qui met sur un pied d'égalité des facteurs aussi différents que l'attachement du chef d'entreprise à sa région (facteur subjectif) et le coût des transports ou de l'énergie (facteurs objectifs), ne sont, en définitive, satisfaisants.

De même, sans aller jusqu'à opposer l'attachement de l'entrepreneur au terroir et le coût des transports, peut-on assimiler à ce dernier facteur l'évolution de la demande américaine de métaux non ferreux, qui affecte pourtant la localisation de certaines activités industrielles québécoises au même titre que le coût des éléments tangibles?

Or, dans le domaine très vaste et très insuffisamment exploré de la localisation des activités économiques(1), on est toujours tenté de vouloir trouver une certaine forme de rationalité ou, si l'on préfère, une justification "a posteriori" à certains choix économiques, même si ces décisions ne procèdent d'aucun calcul préalable et, fait beaucoup plus grave, même si, à une certaine époque, une localisation considérée ultérieurement comme inadéquate, a pu être parfaitement "logique".

A partir de cette double contradiction, dont l'origine se trouve aussi bien dans l'irrationalité de certains choix que dans l'évolution technologique parfois très rapide de certains facteurs pris en considération, on comprend mieux que la théorie

(1) Citons parmi les ouvrages classiques: August Losch: *The Economics of Location*; Yale University Press 1954; E.M. Hoover: *The Location of Economic Activity*. McGraw Hill, 1948; W. Isard: *Location and Space Economy*, the MIT Press 1956. Par ailleurs, citons un ouvrage moins théorique, mais intéressant dans la mesure où il analyse l'évolution des localisations, dans une région où l'électricité et les ressources naturelles ont eu un rôle historique fondamental dans le développement industriel: "L'Evolution des localisations industrielles: l'exemple des Alpes Françaises" de J. Lefebvre - Dalloz - Paris 1960.

économique, devant la multiplicité des variables déterminées ou aléatoires n'ait pas abordé le problème de la localisation sous un angle autre que celui de l'unité de production (entreprise), en ne retenant, de plus, que les éléments évaluable par un coût, afin de déterminer les seuls résultats financiers du choix final.

Aussi trouvera-t-on des études scientifiques de localisation d'autant plus poussées que les investissements requis sont plus importants(1), sans que pour autant, selon l'aveu même de leurs auteurs(2), elles ne soient transposables à d'autres régions ou à d'autres types d'activités.

Dans ce contexte quelque peu restrictif, afin d'essayer de synthétiser l'analyse qui nous a permis de retracer, très schématiquement, les différentes phases du développement économique de la Province, en ne privilégiant, tour à tour, que quelques facteurs de localisation, on peut essayer de montrer que la localisation des activités ne s'effectue pas selon un seul facteur prédominant(A), que la complexité des problèmes de localisation se trouve accrue (ou réduite) par l'existence de facteurs exogènes(B) et par les séquelles d'un passé récent qui, conjointement, expliquent peut-être d'une manière plus satisfaisante ce qui pourrait, à première vue, paraître irrationnel.

Enfin, dans une dernière section(C), il sera possible d'envisager le phénomène urbain comme conséquence à la fois du développement industriel et de l'évolution des facteurs de localisation.

A. Les facteurs endogènes.

On pourrait croire, à la lecture des développements précédents, que, tour à tour, les cours d'eau, la machine à vapeur, le chemin de fer, l'électricité et, enfin, les transports routiers, furent les seuls facteurs prépondérants du développement économique du Québec depuis un siècle. Une telle conception, cependant, serait erronée, car elle négligerait l'interaction de ces facteurs entre eux ou avec d'autres facteurs jusqu'ici négligés et, surtout, la conclusion provisoire à laquelle nous étions arrivés, à savoir que l'apparition de ces nouveaux facteurs - caractéristiques de chacune des phases arbitrairement choisies - n'avait que peu modifié l'importance relative des différentes régions, à l'exception de la région du Lac St-Jean durant la période 1910-1930.

(1) Cf. E.W. Schooler: Industrial complex analysis in "Methods of Regional Analysis". p.375-412. The MIT Press, 1963.

(2) W. Isard: op. cit. p. VIII.

De plus, dans une optique dynamique, on doit constater que chacun de ces facteurs a évolué. Pour ne citer que l'exemple le plus connu, la domestication de l'énergie hydraulique en vue de produire de l'énergie électrique, ne fut au départ qu'une simple substitution technique accroissant la productivité mais, pour les raisons que l'on sait, sans incidence sur les localisations proprement dites. Ce fut seulement à partir du jour où le courant électrique put être transporté sur de longues distances, sans pertes excessives, que la différence entre ces deux formes d'énergie devint significative en termes de localisation.

Le problème de l'abondance du potentiel hydroélectrique du Québec et celui des perspectives d'évolution des localisations que nous avons évoqués méritent cependant quelques précisions. Avant de se poser la question relative à l'importance réelle ou exagérée du facteur énergétique dans les localisations industrielles, trois remarques doivent être faites:

a) Si l'on admet que l'énergie électrique est réellement un facteur prédominant, on constate que le Québec par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec ne s'est donné un instrument d'action susceptible d'agir sur les tarifs que très récemment (1963). Il est donc prématuré de vouloir percevoir, à l'heure actuelle, des effets tangibles sur les localisations.

b) Une grande partie des industries, grosses consommatrices d'électricité, possèdent ou possédaient initialement leurs propres centrales, ce qui implique, chaque fois que cela est possible, la localisation de leurs établissements manufacturiers à proximité des centrales (parallèlement aux autres avantages que peut présenter la proximité des cours d'eau), puisque ces compagnies n'ont aucun intérêt à assumer le coût du transport du courant sur de longues distances.

Ainsi, selon une étude particulière du Bureau fédéral de la statistique, l'électricité consommée dans les groupes industriels produisant eux-mêmes une partie de leur énergie électrique, se répartissait comme le montre le tableau XIX.

De plus, ces sociétés "non distributrices", selon la terminologie employée par le B.F.S., représentent une part importante de la production québécoise d'électricité, comme le montre le tableau XX, encore que dans certains cas elles rétrocèdent leurs surplus aux "réseaux d'utilité publique". De même, comme le montre le tableau XIX, certaines manufactures achètent la totalité ou une partie de leur électricité à ces réseaux d'utilité publique, compliquant ainsi le problème de la liaison supposée entre localisation et disponibilité en énergie électrique.

TABLEAU XIX. CONSOMMATION D'ELECTRICITE PAR QUELQUES INDUSTRIES QUEBECOISES: REPARTITION ENTRE ACHATS A L'EXTERIEUR ET PRODUCTION INTERIEURE. 1961.

<u>Industries</u>	<u>Electricité consommée</u>	
	<u>Achetée</u> (%)	<u>Produite</u> (%)
Fonte et affinage	22.7	77.3
Laminage, moulage et refouillage de l'aluminium	56.3	43.7
Parquets en bois dur	59.0	41.0
Textiles synthétiques	68.0	32.0
Moulins à farine	77.4	22.6
Pâtes et papiers	83.9	16.1
Tissus et filés de coton	91.5	8.5
Laiteries	98.6	1.4

SOURCES: B.F.S. et Service de la recherche, Hydro-Quebec.

TABLEAU XX. PART DE LA PRODUCTION QUEBECOISE D'ELECTRICITE D'ORIGINE HYDRAULIQUE FOURNIE PAR LES SOCIETES NON DISTRIBUTRICES. 1957-1966.

Année	Production totale d'électricité d'o- rigine hydraulique en millions de Kwh	Production des sociétés "non distributrices"	
		en millions de Kwh	en % du total
1957	37,906	9,376	24.7
1958	43,418	11,390	26.2
1959	44,621	11,359	25.5
1960	50,109	13,954	27.9
1961	49,548	13,502	27.3
1962	49,908	13,633	27.3
1963	49,555	16,430	33.2
1964	56,328	18,269	32.4
1965	55,978	18,784	33.6
1966	62,476	19,494	31.2

SOURCE: Electric Power Statistics (57,202); DBS, Ottawa.

c) Enfin, si l'on examine en détail les statistiques manufacturières, on constate que rares sont les industries achetant de l'électricité pour une valeur excédant 5% de la valeur de leurs expéditions. Cette part relativement faible, telle qu'elle apparaît dans le tableau XXI, ne concerne que l'électricité achetée et n'englobe donc pas l'électricité produite par les centrales appartenant aux sociétés "non distributrices".

TABLEAU XXI. VALEUR DE L'ELECTRICITE ACHETEE EXPRIMEE EN % DE LA VALEUR DES EXPEDITIONS DE QUELQUES SOUS-GROUPES INDUSTRIELS. QUEBEC, 1963 et 1964.

Sous-groupe industriel (selon C.T.I.(1))	Valeur des expéditions (millions de dollars)		Electricité achetée en % de la valeur des expéditions	
	1963	1964	1963	1964
Abrasifs	7.0	6.8	19.77	16.99
Pts.chimiques industriels	101.3	124.2	5.62	5.07
Pâtes & Papiers	666.6	740.0	4.66	4.44
Fer & Acier	58.4	80.0	4.60	4.21
Ciment	40.7	44.7	3.93	3.74
Matières plastiques résines synthétiques	61.6	73.4	2.01	1.83
Fonte & Affinage	699.3	789.5	1.73	1.77
Raffinage du pétrole	416.5	393.1	0.50	0.56

SOURCE: Bureau de la Statistique du Québec et Service de la recherche Hydro-Québec.

Si les chiffres ci-dessus sont donc aberrants pour le sous-groupe industriel "fonte et affinage" et, dans une certaine mesure, pour le groupe "pâtes et papiers", c'est en raison de l'absence d'imputation comptable - du moins dans les statistiques manufacturières - de l'électricité produite par ces industries.

(1) C.T.I.: Classification type des industries.

Si nous avons choisi les groupes industriels ci-dessus, en raison de leur forte consommation d'électricité en valeur relative comme en valeur absolue ou en raison de leur importance dans l'industrie manufacturière québécoise, on remarque qu'à l'exception du sous-groupe "abrasifs", dont le poids relatif est négligeable, l'électricité a une importance beaucoup moins grande que ne le veut une opinion fréquemment émise.

Ces importantes remarques étant faites, nous pouvons poser la question de l'importance du facteur "énergie électrique" dans la localisation des activités.

Deux aspects différents doivent être distingués. L'aspect technologique de l'électricité a permis de créer des activités industrielles nouvelles, pour lesquelles il n'existe pas de substitut: électrolyse de l'alumine pour fabriquer l'aluminium, raffinage du cuivre, etc... L'aspect économique de l'électricité est particulier au Québec. En effet, son coût moindre par rapport aux autres sources d'énergie (charbon, pétrole) a permis sa substitution aux sources d'énergie traditionnelles, (vapeur, ou turbines hydrauliques) chaque fois que cela était possible. Ainsi, selon que l'on considère l'un ou l'autre de ces aspects, en termes de localisation, le caractère prépondérant de l'énergie électrique est variable.

Dans le premier cas, les quantités considérables d'énergie électrique qu'exige l'industrie de l'aluminium ont motivé sa localisation à proximité des sites qui, seuls, pouvaient satisfaire ces besoins; ceci malgré l'importation de bauxite et l'exportation d'une part importante de la production (ex: Alcan, qui disposait en 1961 de 22.8% de la puissance installée au Québec). Dans le second cas, bien que la vérification soit particulièrement difficile à effectuer, on peut supposer que l'électricité, plus commode et surtout plus économique, a supplanté la machine à vapeur ou la turbine hydraulique, (énergie mécanique) sans entraîner pour autant un déplacement physique des installations industrielles.

Cette simple substitution s'explique à la fois par le coût relativement faible de l'électricité consommée par unité de produit et par son prix concurrentiel lorsqu'elle était transportée sur de faibles distances. Dans le cas des industries montréalaises notamment, étant donné la complexité de la tarification, rien ne prouve que ce sont les consommateurs industriels plutôt que les consommateurs domestiques ou commerciaux qui ont fait les frais du transport de l'électricité; le contraire étant même beaucoup plus plausible. Même si l'on admet cette hypothèse, les autres facteurs, (transports, main-d'oeuvre) qui eux, entrent pour une part beaucoup plus importante dans les prix de revient étaient, comme nous l'avons vu, beaucoup plus favorables et compensaient ainsi l'éventuelle perte subie pour l'approvisionnement en électricité.

Il y a lieu de croire qu'au cours des siècles le problème de la localisation s'est posé avec une complexité très nettement croissante. Tout d'abord, à un système d'économie domestique fondé sur la satisfaction sur une base familiale ou locale des besoins fondamentaux, s'est substituée une économie fondée sur le marché, donc sur les échanges et sur une concurrence d'autant plus sévère que les unités de production, initialement, étaient de taille plus réduite. Par ailleurs, lorsqu'au XIX^e siècle, sous l'influence de l'urbanisation, le marché est devenu un facteur de localisation d'une réelle importance, notamment pour les industries de biens de consommation, les autres facteurs (énergie et matières premières) étaient encore trop contraignants pour que les localisations puissent s'effectuer librement sur le territoire québécois.

Dans la phase contemporaine, les progrès enregistrés notamment dans le domaine du transport des biens physiques ou de l'énergie allaient compliquer sensiblement le choix des localisations ou, plutôt, auraient dû compliquer ce choix, car comme nous l'avons vu, à l'exception des exploitations minières et forestières qui se sont étendues progressivement vers le Nord, il n'y a pas eu de changement radical dans la localisation des activités secondaires situées initialement, pour des raisons techniques, auprès des cours d'eau ou dans les plaines. Or, du seul point de vue technique, le maintien d'un certain équilibre⁽¹⁾ entre des régions, même inégalement dotées en ressources naturelles et humaines, eût été possible, à condition d'être voulu par les agents économiques.

Mais le système économique en vigueur n'a jamais incité les entreprises à prendre en considération d'autres critères que ceux de rentabilité financière de leurs activités respectives, tandis que le chômage, l'absence de formation professionnelle et leur conséquence inéluctable: le faible niveau de vie de certaines régions, étaient considérés comme des problèmes d'ordre public; c'est-à-dire laissés à l'entière initiative des différents niveaux de gouvernement ou des organismes bénévoles. Pourquoi cette situation, particulièrement illogique, a-t-elle eu comme conséquence d'entraîner, malgré l'accession rapide de la Province à la "civilisation industrielle", les distorsions et les disparités qui incitent une partie de la population qui en est victime, à réclamer une véritable politique régionale?

Deux sortes de réponses peuvent être proposées. La première consisterait à affirmer que le sous-développement relatif de certaines zones, consécutif au "sur-développement", également

(1) perpétuant ainsi le relatif équilibre qui existait durant la phase agro-forestière.

relatif du reste de la Province, est "dans l'ordre normal des choses". En effet, que l'on considère actuellement parmi les économies dites développées, les Etats-Unis ou les pays européens, on remarque que tous ces pays ont des zones déprimées et cette dichotomie des structures économiques, mise en lumière de manière pertinente par A.O. Hirschman(1) et F. Perroux(2), dresse des obstacles redoutables devant lesquels se heurtent très souvent les politiques d'aménagement régional. On admet donc que "chaque époque est dominée par la prospérité de branches particulières, dont l'activité s'efface ou disparaît lorsque se modifient les bases sur lesquelles elles étaient assises"(3).

Mais cette réponse quelque peu déterministe n'en est pas une, dans la mesure où l'on recherche précisément, par une meilleure connaissance du passé, à améliorer la situation présente. Une deuxième réponse viserait à expliquer comment, à partir, soit d'une spécialisation historique, soit du tracé des voies de communication nouvelles(4), le développement s'est effectué plus à partir des centres commerciaux et urbains existant avant la "révolution industrielle" des années 1860-1870, que par une diffusion généralisée des nouvelles activités à travers la Province.

Ainsi, bien avant que l'industrie ait pris l'importance qu'on lui connaît aujourd'hui, on doit constater que les villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec étaient, dans le contexte économique qui prévalait, parfaitement localisées pour remplir leurs fonctions essentiellement commerciales. Les premières voies ferrées ne pouvaient donc ignorer ces centres industriels et commerciaux naissants et, en les reliant, elles ont contribué à renforcer leurs potentialités. L'énergie électrique, dès que cela fut possible, fut transportée vers ces centres qui assuraient aux compagnies des débouchés sans risques(5). Mais des exceptions

- (1) qui distingue dans chaque espace économique national un "Nord" symbolique développé s'opposant à un "Sud" sous-développé qui alimente en fait la croissance du "Nord". Cf. *The Strategy of Economic Development*; Yale University Press, 1958.
- (2) Cf. en particulier le recueil d'articles groupés sous le titre "L'Economie du XXe siècle". 2e édition, P.U.F., Paris, 1964.
- (3) J. Lefebvre op. cit. p. 54 et suivantes.
- (4) Qui furent axées sur les régions les plus peuplées au XIXe siècle.
- (5) La politique des compagnies d'électricité, au début du XXe siècle, fut symptomatique à cet égard, encore que la promotion industrielle ait été encouragée par la Shawinigan Power et la Quebec Southern Power, tandis que la Montreal Light Heat & Power se contentait de suivre la demande croissante de la zone montréalaise. Cf. J.H. Dales, op. cit.

notables montrent également que ces facteurs nouveaux pouvaient susciter le développement de régions nouvelles.

Dans l'exemple déjà rencontré de l'industrie de l'aluminium dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, si dans les années '30 le coût et la quantité disponible furent des facteurs d'énergie favorables, ni la matière première en provenance d'Europe, puis de Guyane après 1945, ni le marché en grande partie extérieur à la Province, ne constituent en 1967 des facteurs très favorables. La structure oligopolistique de l'industrie mondiale de l'aluminium a certainement facilité l'adaptation de cette industrie à l'évolution du coût des différents facteurs de production.

Si l'on exclut le capital qui est, par nature, le plus mobile des facteurs(1) et qui, sauf facteurs politiques très défavorables, peut s'implanter à peu près partout à la condition que les profits escomptés soient suffisamment attirants, on peut retenir trois grands types de facteurs de localisation:

-ceux concernant l'approvisionnement en matières premières ou produits déjà élaborés;

-ceux concernant la commercialisation et la distribution sur les marchés;

-ceux concernant le fonctionnement de l'entreprise: main-d'oeuvre, énergie, services, etc...

Tous ces facteurs présentent l'avantage d'être évaluable à une époque donnée, permettant ainsi de comparer entre elles, les solutions possibles. Notons que le facteur "transports" n'apparaît pas en tant que tel, mais agit directement sur le coût de l'approvisionnement, de la main-d'oeuvre ou de la distribution, ce qui revient au même.

Le problème de la localisation optimale, compte tenu d'une technique donnée(2) et d'un volume de production donné, consiste à rendre minimum le prix de revient par rapport au prix de vente moyen que l'entreprise espère obtenir sur le marché, la somme des

(1) Il s'agit bien du capital et non des investissements dont le déplacement, quoique possible, est en fait assez rare.

(2) c'est-à-dire combinant travail et capital dans des proportions données.

coûts de ces différents facteurs par unité de produit. Le nombre de points de l'espace retenus serait très élevé, si l'on ne faisait intervenir certaines contraintes que l'on ne peut éliminer à court terme: voies ferrées, réseau routier, voies fluviales, réseau de distribution d'énergie, etc... En pratique, le choix se fait entre quelques zones retenues précisément en raison de la main-d'oeuvre qu'elles peuvent offrir, des terrains dont elles disposent, de leur situation par rapport aux marchés potentiels ou par rapport aux axes de communication existants. Par ailleurs, la présence d'éventuels concurrents et les prix de vente qu'ils pratiquent, le montant, la nature et la durée des aides financières et fiscales dont peuvent bénéficier certaines régions peuvent affecter le choix initial, introduisant ainsi une première distorsion entre la localisation optimale théorique et la localisation effective.

Mais cette façon d'aborder la localisation est propre à chaque type d'activité et ne saurait être généralisée, car chaque entreprise peut être soumise à des contraintes propres (ex: laiterie et superficie de l'aire d'approvisionnement, entraînant une nécessaire décentralisation de ce type d'industrie). Il est donc particulièrement difficile d'expliquer, à partir de statistiques globales - valeur de la production, emploi, etc... pourquoi les localisations se sont effectuées aussi inégalement à travers la Province, si la pondération qui s'opère, consciemment ou inconsciemment, entre les nombreux facteurs de localisation, n'est pas connue avec précision au niveau de l'entreprise ou du secteur d'activité et si elle est rationnelle ou non.

Devant l'impossibilité matérielle de vérifier le bien fondé des critères retenus par le passé, par les entreprises québécoises lors de leur localisation (comme nous le verrons, on ne doit pas négliger le facteur historique tenant à l'antériorité de l'activité industrielle d'une région ou à sa spécialisation dans certains types d'activités), on peut remarquer qu'à l'exception des industries axées sur les richesses naturelles dont la localisation est, par définition, contraignante, deux facteurs de localisation ont été privilégiés par les différentes activités: le réseau de transports et le marché.

Le réseau de transports a atteint relativement tôt sa physionomie actuelle. Dès la Première Guerre mondiale, les principales voies ferrées que l'on utilise aujourd'hui étaient en service. Le réseau routier, beaucoup plus tard, ne fit, comme nous l'avons vu, que suivre les axes ferroviaires et fluviaux.

Le marché, dans le contexte québécois, est constitué avant tout par la région de Montréal et la vallée du St-Laurent et s'il fut recherché par les industriels dès le XIXe siècle, ce n'est pas uniquement dans une perspective de diminution des coûts de vente mais également à cause de la présence simultanée d'un marché de la main-d'oeuvre, des capitaux et des services nécessaires au fonctionnement de leurs entreprises.

Ainsi, même si les progrès technologiques permirent de s'affranchir des contraintes physiques (distances, climat, relief) dans la mesure où un mouvement d'urbanisation (à la fois cause et conséquence de l'industrialisation) s'amorçait, il était inévitable que l'industrie québécoise, axée essentiellement sur les biens de consommation, suive ce mouvement, introduisant ainsi des disparités dans le rythme de croissance, l'emploi et les niveaux de vie des régions.

Si, comme nous le verrons plus loin, le développement du réseau de transports québécois s'insère étroitement dans le processus de développement continental (voies d'accès et débouchés du Middle West et de la partie ontarienne des Grands Lacs), il est un autre facteur trop souvent négligé, bien qu'expliquant souvent certaines difficultés actuelles: le facteur historique ou, si l'on préfère, l'antériorité et la spécialisation industrielles de certaines régions. Ce "passé industriel" et ses conséquences actuelles: implantation d'un certain capital technique, formation "sur le tas" d'une main-d'oeuvre (souvent aussi attachée au terroir que le sont physiquement les investissements) et urbanisation, posent parfois des problèmes d'adaptation voire de reconversion. Or, historiquement, ces localisations aujourd'hui critiquées ont pu être parfaitement logiques. Ainsi, pour l'industrie du bois ou pour la construction navale au XIX^e siècle, la proximité des voies d'eau navigables fut primordiale, tout comme l'existence d'une main-d'oeuvre inemployée et peu exigeante le fut, pour une industrie textile caractérisée par de petites unités de production et par l'importance du facteur travail.

"Il arrive toutefois que les facteurs originaires de localisation (proximité de la force motrice, main-d'oeuvre) disparaissent totalement, sans que cesse l'activité à laquelle ils avaient donné naissance(1)."

Ainsi, le coût de la main-d'oeuvre tend, dans la période contemporaine, à s'égaliser(2). Le flottage du bois n'est plus utilisé dans certaines régions (Cantons de l'Est) comme dans le passé. L'importation de matières premières ou de produits finis peut être moins onéreuse que leur production à partir de ressources locales (produits agricoles). Il n'en demeure pas moins que la plupart des activités fondées il y a un siècle, à partir de ces facteurs, ont subsisté malgré les modifications des conditions dans lesquelles elles s'exerçaient.

Si l'on prend comme exemple l'industrie textile, localisée principalement dans les Cantons de l'Est mais aussi dans

(1) J. Lefebvre, op. cit. p. 55.

(2) Du moins, est-ce là l'une des revendications des syndicats.

d'autres régions rurales, on remarque que, si les facteurs de localisations favorables au XIX^e siècle à l'industrie cotonnière, permirent un rapide développement des filatures, un siècle plus tard, ces mêmes facteurs peuvent avoir des effets contraires:

- soit en permettant, grâce à la réduction des coûts de transport et malgré une protection douanière non équivoque, l'importation de ces mêmes produits des Etats-Unis ou des pays d'outre-mer;

- soit en permettant le développement de ces mêmes industries dans des pays où le coût des facteurs est plus faible.

Parallèlement, il convient de citer la substitution qui s'est opérée depuis la Seconde Guerre mondiale au profit des textiles synthétiques. En d'autres termes, les deux caractéristiques qui ont rendu possible la localisation de l'industrie cotonnière au Québec (main-d'oeuvre nombreuse et éparpillement relatif des unités de production) constituent aujourd'hui deux facteurs qui jouent en sens contraire. Or, ces régions qui, historiquement, se spécialisèrent, n'ont pas suscité les effets d'agglomération qui se sont avérés si bénéfiques pour la région de Montréal. La souplesse grandissante des localisations, rendue possible par les progrès techniques, se trouvait peu à peu contrecarrée par la prépondérance sans cesse croissante des facteurs "exogènes" (concurrence internationale ou intranationale et interdépendance entre les différentes formes d'activité), et alors que tout devenait techniquement possible partout, seules les zones bénéficiant du maximum d'avantages tangibles progressèrent.

La baisse des coûts enregistrée dans le secteur des transports ou de l'énergie a avantage les zones les plus dynamiques, tandis qu'une certaine substitution s'opérait au détriment d'un facteur jusque là prédominant: la main-d'oeuvre. Si la première phase d'industrialisation nécessitait une main-d'oeuvre banale, mais nombreuse, l'accent mis progressivement sur la mécanisation et la qualification professionnelle a enlevé aux zones rurales (sous équipées intellectuellement) une de leurs forces d'attraction (sinon la seule) essentielles. De même, l'égénéralisation des taux de salaires risque de favoriser incontestablement les zones dans lesquelles les autres facteurs sont plus favorables.

Ainsi, dans le contexte actuel, les chances de reconversion de régions trop spécialisées et excentriques se trouvent réduites, alors que les régions à activité diversifiée peuvent atténuer beaucoup plus facilement les fluctuations de leurs coûts de production dus à la modification des facteurs de localisation. Comme nous le verrons ultérieurement, la région de Montréal fournit, à cet égard, un bon exemple d'adaptation permanente à l'évolution technologique.

En résumé, les progrès techniques ont pour conséquence de donner à toute affirmation se rapportant à la localisation un caractère très relatif. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, ce qui est vrai à une époque donnée ne l'est plus quelques années plus tard. Or, les hommes accueillent souvent les découvertes qui bouleverseront pourtant leurs conditions de travail avec scepticisme et réserve (chemin de fer, automobile) et rares sont les "entrepreneurs" calculant en fonction de l'évolution future des facteurs de localisation. La recherche d'une rentabilité élevée et immédiate, tout comme l'étroitesse de l'horizon économique des petites et moyennes entreprises(1), ont souvent été à l'origine de difficultés pourtant prévisibles. Ne peut-on citer, en conclusion, l'exemple de l'entreprise qui, s'implantant dans une région rurale pour éviter un syndicalisme qu'elle juge trop revendicatif, risque, à terme, de se voir réclamer des salaires analogues aux zones urbaines, salaires qui, s'ajoutant aux coûts de transport, l'élimineront irrémédiablement du marché concurrentiel?

Si ce manque de calcul est souvent à l'origine de certains problèmes régionaux, les facteurs exogènes ou extra-économiques ont eu, au Québec peut-être plus que dans tout autre pays, une influence considérable sur le développement économique et sur la localisation des activités.

B. Les facteurs exogènes.

Si l'on élimine les facteurs irrationnels (par exemple: difficulté de trouver des cadres à de trop grandes distances des centres urbains), non pas à cause de leur faible importance mais à cause de l'arbitraire sous le signe duquel ils placent le problème de la localisation, on peut remarquer que:

"l'aventure économique du Québec est inséparable de celle de l'Ontario. Bien plus, le voisinage des Etats-Unis, sans lequel l'histoire du Canada français ne peut, non plus, se comprendre, devait tôt ou tard faire de notre territoire à la fois un milieu d'expansion pour la technologie américaine et un marché pour sa production(2)."

(1) Caractéristiques de l'économie québécoise au XIXe et au début du XXe siècle.

(2) J.C. Falardeau in "Essais sur le Québec contemporain". Ch. XII p.240, Presses de l'Université Laval, 1953.

L'histoire du développement du Québec montre, en effet, que les facteurs extérieurs, tout comme les facteurs internes extra-économiques, eurent certainement autant (sinon plus) d'influence sur les localisations que les facteurs tangibles, que l'on qualifie, souvent à tort, de facteurs prépondérants de localisation.

Si nous avons déjà relevé la stratégie, très rarement québécoise, des firmes étrangères implantées depuis un demi-siècle dans la Province, il faut ajouter que leur recherche d'un taux de profit maximum ne peut s'effectuer qu'en prenant en considération les conditions de la concurrence nationale ou internationale et les contraintes technologiques qui incitent les entreprises à augmenter la taille des unités de production. Il s'ensuit que leur "logique" ne peut être toujours comprise à l'échelle de la province de Québec. Or, si l'on isole le secteur des richesses naturelles, dans lequel la localisation est contraignante, il est évident que la vallée du St-Laurent et plus particulièrement la région de Montréal offre, dans un contexte continental, des avantages indéniables; que ce soit sur le plan des facilités de communication, de la main-d'oeuvre qualifiée ou non et des services.

De plus, pour l'industrie à capitaux d'origine canadienne, la politique protectionniste mise en place en 1879 allait tout d'abord permettre son essor, puis entraîner une évolution profonde de la localisation des activités qui, même si on peut la qualifier d'artificielle(1) dans sa phase historique, n'en paraît pas moins aujourd'hui solidement ancrée dans les faits(2).

Les Provinces Maritimes et, dans une mesure moindre le Québec oriental, devaient ainsi perdre la suprématie industrielle, acquise pourtant depuis peu de temps, au bénéfice du Canada central (Ontario, grâce également au développement du Middle West américain, et de l'ouest du Québec).

Or, à la fin du XIX^e siècle, les facteurs technologiques étaient incontestablement plus favorables dans le sud de l'Ontario que dans la région de Montréal, en particulier pour l'industrie sidérurgique, grâce à la proximité des gisements de fer américains des Grands Lacs et au développement des transports maritimes et ferroviaires, qui mirent à la disposition de la région des Grands Lacs le charbon des Appalaches. Jusqu'au début du XX^e siècle qui allait donner au Québec, sous la double influence de l'énergie électrique et de la demande mondiale croissante de métaux non ferreux et de papiers, une place de tout premier plan à

(1) Dans une optique libre échangiste, caractérisée par une spécialisation des producteurs nationaux.

(2) Par exemple, l'industrie sidérurgique ontarienne alimentée historiquement (et partiellement) en charbon des Maritimes.

l'échelle continentale, hormis les industries répondant à une demande locale ou utilisant une matière première importée, la Province ne constituait pas une zone très favorable aux localisations industrielles, puisque son seul atout (dont l'importance n'a cessé de décroître) était sa main-d'oeuvre sans qualification. Or, techniquement, financièrement et, dans une certaine mesure, psychologiquement, la phase d'industrialisation québécoise ne reçut que peu d'impulsions locales(1).

Par ailleurs, une autre donnée de l'économie industrielle contemporaine montre que la dépendance des unités de production les unes par rapport aux autres s'accroît, soit dans le cadre des réseaux de sous-traitance qui associent petites et grandes entreprises, soit dans le cadre des interdépendances techniques entre grands secteurs industriels(2). Dans le même sens, les interdépendances entre industries de biens et industries de services s'accroissent, à un point tel que même les progrès réalisés dans les transports et surtout dans les télécommunications ne réduisent la nécessité - peut-être parfois subjective - d'une concentration de cet ensemble d'activités complémentaires, dans un périmètre géographiquement limité. Toute la théorie moderne des pôles de croissance et, particulièrement celle des effets d'entraînement, montre précisément qu'à partir d'un certain seuil (à la fois qualitatif et quantitatif), ces effets se manifestent selon des mécanismes quasi automatiques mais souvent au détriment de l'environnement.

Enfin, même dans une société se réclamant du système libéral, l'Etat n'est jamais neutre. Son intervention ou, au contraire, son inintervention consciente ou inconsciente, affecte directement ou indirectement les forces et les mécanismes "naturels" du système. En intervenant dans les domaines des prix, des salaires, des conditions de travail (de la politique douanière, monétaire, financière ou fiscale au niveau fédéral), il perturbe ou améliore, selon les opinions, le fonctionnement de l'économie de marché. Chaque décision à caractère économique a également des incidences régionales en affectant la localisation des activités économiques. Pour ne prendre que l'exemple le plus évident, celui de l'infrastructure économique, le comportement des différents niveaux de gouvernement est dicté à la fois par des considérations d'ordre démographique et par des considérations d'ordre économique(3).

- (1) Bien que celles-ci aient existé mais qu'elles aient souvent manqué de continuité et d'appuis.
- (2) Parmi ces industries "techniquement liées" (F. Perroux) citons les industries chimiques et la sidérurgie, à qui les premières fournissent de plus en plus de produits auxiliaires: fondants, lubrifiants, produits nécessaires à la déphosphoration, à la désulfuration, etc...
- (3) Si l'on admet que les considérations d'ordre politique existent dans toutes les régions avec une intensité analogue, ce qui n'est pas toujours vrai!

Si les régions les plus peuplées et les plus industrialisées réclament un réseau routier moderne, celui-ci pourra coûter moins cher par rapport à la population desservie ou par rapport à l'intensité de son utilisation et, surtout, avoir des effets économiques qui ne sont pas douteux (ex: région métropolitaine de Montréal). Or, la route n'est un facteur de développement qu'à la condition que les ressources naturelles et les populations des régions traversées soient suffisamment abondantes pour susciter, selon des mécanismes automatiques ou semi-automatiques (c'est-à-dire encouragés partiellement par les pouvoirs publics), la création d'activités économiques. Le problème régional véritable est donc de trancher entre les demandes émanant de régions dont le "poids" économique et démographique est très inégal et pour qui le réseau routier constitue soit une condition suffisante, soit une condition nécessaire (mais non suffisante!). Il faut noter que cet antagonisme a été surmonté, par le passé, en adaptant les divers réseaux de transport québécois à la situation de fait qui prévalait; c'est-à-dire en renforçant la place primordiale qu'occupaient déjà la vallée du St-Laurent et les centres de Montréal, Québec ou Trois-Rivières. De plus, la construction de ces réseaux longilignes convergeant sur Montréal, sans pour autant structurer l'espace québécois dans sa totalité, dépassa le cadre de la Province. Comme nous l'avons vu, l'évolution des réseaux ferroviaires ou fluviaux s'inscrit dans le contexte Nord-américain et le creusement d'un chenal dans le St-Laurent, qui a profité directement à la région de Montréal, ne se justifiait que par le trafic engendré par la région des Grands Lacs, donc par des facteurs en grande partie extra-québécois(1).

Cette lente mais constante évolution des localisations, qu'elle ait été voulue ou non, s'est traduite par une non moins constante évolution de la répartition de la population dans l'espace. En moins d'un siècle, un "phénomène urbain" est apparu dans des zones dans lesquelles la conjonction de facteurs favorables de localisation était la plus manifeste. Peut-être est-il possible, par un rapide examen de ce phénomène, de déceler la "logique" de cette évolution.

(1) La même remarque peut être faite à propos des chemins de fer de l'Abitibi, qui furent réclamés par les Torontois beaucoup plus que par les Québécois.

C. L'urbanisation comme conséquence de l'évolution des facteurs de localisation.

On peut considérer que la répartition de la population québécoise dans l'espace et, plus particulièrement, sa concentration dans un nombre limité de zones urbaines, constituent, à l'instar d'autres régions ou d'autres pays industrialisés, l'une des manifestations les plus apparentes du développement industriel et donc de l'évolution des facteurs de localisation. Les questions qui se posent alors sont de savoir:

-pourquoi certains sites ont attiré des activités secondaires et tertiaires plutôt que d'autres? alors que l'assouplissement continu des contraintes de localisation aurait pu conserver à la Province une certaine homogénéité;

-si la concentration, dans la région de Montréal, de plus de la moitié du potentiel humain et industriel et d'une portion beaucoup plus élevée des activités tertiaires, ne constitue pas un défi permanent à une politique de développement régional efficace, mais en même temps une conséquence "logique" de l'évolution des facteurs de localisation.

Pour répondre à ces questions nous envisagerons brièvement l'évolution de six zones urbaines québécoises, soit les zones urbaines (Z.U.) de Chicoutimi, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières et les zones métropolitaines de recensement (Z.M.R.) de Québec et Montréal(1).

La croissance comparée de ces six agglomérations(2), telle qu'elle apparaît sur le graphique suivant, est intéressante, car elle met en lumière de profondes différences qui peuvent s'analyser en termes de facteurs de localisation.

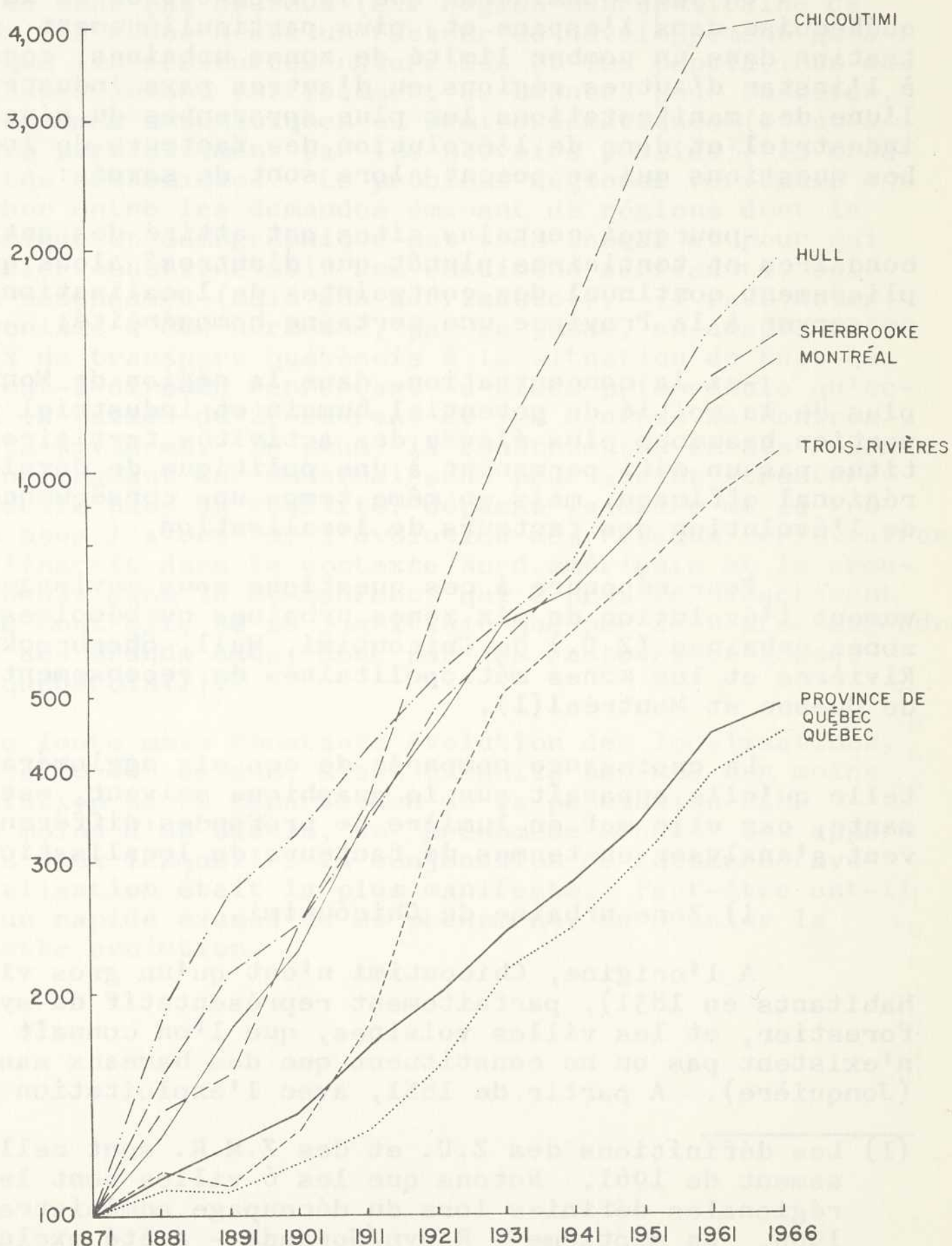
i) Zone urbaine de Chicoutimi.

A l'origine, Chicoutimi n'est qu'un gros village (1,200 habitants en 1851), parfaitement représentatif du système agroforestier, et les villes voisines, que l'on connaît aujourd'hui, n'existent pas ou ne constituent que des hameaux sans importance (Jonquière). A partir de 1881, avec l'exploitation plus intensive

(1) Les définitions des Z.U. et des Z.M.R. sont celles du recensement de 1961. Notons que les 6 villes sont les capitales régionales définies lors du découpage administratif de janvier 1966. La septième - Rouyn/Noranda - a été exclue car sa croissance, récente, est presque exclusivement liée à un seul facteur: le développement minier.

(2) Représentant 23.8% de la population québécoise en 1871 et 53.4% en 1961.

CROISSANCE COMPARÉE DES VILLES DE MONTRÉAL, QUÉBEC, CHICOUTIMI, HULL, TROIS-RIVIÈRES ET SHERBROOKE 1871-1966 (1871=100)



SOURCES: RECENSEMENTS DU CANADA

Echelle semi-logarithmique

des ressources forestières et surtout à partir de 1900, avec les premières usines de pâte à papier, la croissance urbaine atteint des taux particulièrement élevés qui devaient se maintenir pendant un demi-siècle. Durant l'Entre-deux-guerres, la construction de barrages et l'implantation de l'usine de traitement de l'alumine fournissent un substitut aux industries du bois et du papier qui n'auraient pu que très difficilement maintenir de tels taux de croissance(1). Les facteurs favorables de la région ont déjà été partiellement examinés: la navigabilité de la rivière Saguenay, des sites propices à l'utilisation de l'énergie hydraulique, une main-d'oeuvre locale en quantité suffisante, ont assuré à la zone urbaine de Chicoutimi, pourtant excentrique, une croissance particulièrement élevée et régulière, du moins jusqu'à une date récente. Le cas de l'agglomération de Chicoutimi est intéressant dans la mesure où il illustre bien la "relève" d'une industrie ancienne (bois et pâte à papier) par une industrie moderne (aluminium), bien que se pose actuellement le problème d'une nouvelle diversification du secteur manufacturier, problème rendu difficile par le niveau élevé des salaires versés par ALCAN.

ii) Z.U. de Hull.

Historiquement, la ville de Hull fut un centre important de l'industrie et du commerce du bois. L'importance de ce secteur manufacturier et sa localisation sur la rivière Outaouais (voie fluviale très utilisée à cette époque), lui permirent d'avoir jusqu'en 1911 le taux de croissance le plus élevé de la Province, grâce à l'implantation, vers la fin du siècle, d'importantes usines de pâtes à papier. Dans la période contemporaine, et notamment, à partir de 1941, l'explication du maintien d'un fort taux de croissance n'est que très partiellement d'ordre industriel.

On connaît, en effet, le rôle de ville-dortoir que la Z.U. de Hull joue par rapport à la capitale fédérale, avec laquelle les liaisons sont si étroites que l'on peut difficilement parler d'un développement autonome et donc québécois. L'absence de liaisons terrestres commodes avec le reste de la Province (à l'exception de celles passant par l'Ontario) accentue ce caractère particulier de la zone urbaine de Hull. Comme l'Abitibi, c'est à partir de l'Ontario et d'Ottawa que s'explique le développement de Hull, au demeurant très modeste sur le plan manufacturier.

iii) Z.U. de Sherbrooke.

Fondée en 1794, la cité de Sherbrooke est demeurée jusqu'en 1850 une très modeste agglomération en dehors des grands courants

(1) Cf. Evolution du secteur bois dans les développements antérieurs.

d'échanges dont la seule activité gravitait autour d'un moulin utilisant l'énergie hydraulique de la rivière Magog. A la fin du siècle, la construction de la voie ferrée Montréal-Portland (Maine) lui vaut un premier essor, attirant rapidement l'industrie textile qui fixe une population par ailleurs sans perspectives d'emploi local. La diversification de l'industrie (confection, meubles et produits alimentaires à usage local), entre 1910 et 1940, assure à Sherbrooke un taux de croissance particulièrement élevé. Mais dès 1945, c'est essentiellement le secteur tertiaire (commerce, transports, finance) qui assure le maintien d'un rythme d'accroissement élevé, confirmant ainsi Sherbrooke dans son rôle de capitale régionale des Cantons de l'Est. Cette croissance récente par le biais du tertiaire - qu'illustre encore mieux Montréal - montre cependant que l'industrie manufacturière participe de moins en moins au développement de Sherbrooke(1).

iv) Z.U. de Trois-Rivières.

Créée au XVII^e siècle, Trois-Rivières fut l'un des premiers centres urbains de la Province. Située au confluent du St-Laurent et du St-Maurice, disposant d'un arrière-pays propice aussi bien à la chasse qu'à l'exploitation des forêts, on peut s'étonner que Trois-Rivières ne soit restée qu'une toute petite ville (4,936 habitants) tandis que Québec et Montréal, au milieu du XIX^e siècle, comptaient déjà plusieurs dizaines de milliers d'habitants. En fait, si, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Trois-Rivières se limita à des fonctions d'échanges(2), diverses raisons peuvent être fournies. Tout d'abord, le caractère incomplet du développement de l'arrière-pays (inexistence de l'agriculture) et surtout les obstacles naturels bloquant la navigation sur le bas St-Maurice, empêchant, jusqu'à la construction du chemin de fer (1878) et l'aménagement de la première chute hydraulique (1890), un développement industriel véritable. Mais à partir de cette date, Trois-Rivières (et toute la Mauricie) allait progresser très rapidement, dépassant les villes de Hull et Sherbrooke qui n'avaient pas eu à vaincre les mêmes obstacles naturels.

-
- (1) Le manque de terrains à usage industriel paraît être une des raisons majeures au ralentissement du développement du secteur manufacturier. Cf. P. Cazalis: Sherbrooke: sa place dans la vie de relations des Cantons de l'Est in: Cahiers de Géographie de Québec, N^o 16, avril-septembre 1964; pp.165 à 197.
- (2) Période que Raoul Blanchard définit comme "un lever de rideau de deux siècles". Cf. "La Mauricie". p. 47. Trois-Rivières 1950.

Par la période de son essor industriel, il est indéniable que ce sont les voies de communications (voies ferrées essentiellement) et l'énergie électrique qui permirent à Trois-Rivières de servir de plaque tournante entre son arrière-pays riche en forêts et les débouchés. Cependant la fonction industrielle tardive de la ville s'explique par l'antériorité des centres comme Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque qui, comme nous l'avons vu, fournissent de bons exemples de l'attachement de l'industrie à sa localisation originelle.

"Ainsi les premières usines sont restées fixées au voisinage des centrales, bien que les premières conditions de leur localisation fussent périmées; bien mieux, d'autres sont venues s'agréger à ce noyau original...(1)."

v) La Zone métropolitaine de Québec.

Il est particulièrement important de remarquer que la Z.M.R. de Québec est la seule agglomération québécoise d'importance dont le taux de croissance a été de 1881 à 1961 inférieur à celui de la Province (Cf. graphique). Première ville de la Province jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, puis dépassée par Montréal, on peut considérer que dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, ces deux villes sont encore du même ordre de grandeur. Mais de 1871 à 1921, la Z.M.R. de Québec ne croît que de 59.0% contre 453% pour celle de Montréal. Même si, pour la phase contemporaine, les taux de croissance se rapprochent, l'écart était tel en 1921, qu'il devient impossible de comparer en 1961 une agglomération deux fois millionnaire à une agglomération de 357,000 habitants. Si cette comparaison, en elle-même, ne nous intéresse pas directement, il est intéressant de s'interroger sur les raisons - en termes de facteurs de localisation - qui sont à l'origine de ce "décrochage" entre deux agglomérations longtemps comparables.

A l'origine de la période que couvre notre étude, la ville de Québec a une triple fonction administrative, commerciale (et portuaire), et industrielle. Par l'examen de cette triple fonction, on peut expliquer, partiellement, le déclin relatif de l'agglomération québécoise.

Le choix de Québec comme capitale politique et administrative a marqué profondément son évolution démographique en lui donnant, avant la première phase d'industrialisation, un rôle de premier plan dans le domaine culturel et un rayonnement certain sur toute la Province. Cependant, cette fonction politico-culturelle, si l'on en juge par les villes orientées vers des activités

(1) Raoul Blanchard: op. cit. p. 100.

plus productives, n'a pas constitué un facteur particulièrement dynamique. Il est difficile de penser qu'il y eut une politique délibérée de limitation des activités industrielles et commerciales(1) et c'est plutôt par des facteurs objectifs que l'explication peut être rendue plausible.

La fonction commerciale de la ville de Québec a reposé pendant longtemps sur le port, sur le transit nécessaire des marchandises à destination du Haut St-Laurent et sur l'exportation. Or, dès la première moitié du XIXe siècle, les premiers travaux de canalisation qui se continuèrent pendant plus d'un siècle allaient progressivement faire perdre à Québec cette position privilégiée. Ce manque à gagner pour l'économie de l'agglomération québécoise fut d'autant plus grave, qu'il coïncida avec une phase particulièrement active d'exportation et d'importation de matières premières, dans tout le Nord-est du continent. Tous les services liés au grand commerce international et intra-continental se localisèrent de préférence à Montréal, et Québec dut se contenter d'un rôle commercial beaucoup plus modeste, vis-à-vis d'un arrière-pays peu peuplé et pendant longtemps sans grands besoins dans ce domaine.

Enfin, la fonction industrielle n'a pas échappé, elle non plus, à la stagnation. Les premières activités manufacturières québécoises furent étroitement liées au bois. Elles connurent même une indéniable prospérité grâce aux chantiers navals (Lauzon). La disparition progressive du bois dans la construction des navires fut durement ressentie et il n'y eut pas de substitution, comme cela avait pu se faire ailleurs, du fait du manque de matières premières et surtout d'énergie. Toutes les autres industries (cuir, produits alimentaires, tabac, confection) progressèrent, mais en vue d'un marché local réduit. Apparemment, il n'y avait pas de place(2) au Québec, à la fin du XIXe siècle, pour deux agglomérations d'un dynamisme égal à celui de Montréal. Par la structure actuelle de ses industries manufacturières, la Z.M.R., de Québec donne une bonne image de ce que fut l'industrie québécoise à la fin du XIXe siècle, c'est-à-dire une industrie exclusivement fondée sur les biens de consommation.

Si nous avons déjà vu l'une des raisons de ce déclin relatif (réduction de la fonction portuaire), les autres raisons de la non-participation de la région de Québec au processus d'industrialisation sont plus hypothétiques. Citons, sans les différencier, la nature même des industries existantes et leur faible pouvoir d'attraction(3), la position plus excentrique de Québec par rapport

(1) Inspirée, par exemple, par les capitales fédérales des Etats-Unis, du Canada et d'autres pays à régime fédéral.

(2) Du fait notamment de l'infrastructure existante.

(3) A la différence, comme nous l'avons vu, de la vallée du St-Maurice et plus particulièrement de la région de Shawinigan.

à la région des Grands Lacs, les faibles possibilités de l'Hinterland en ressources énergétiques et minières, le caractère essentiellement administratif de la ville et, peut-être, l'absence de dynamisme autochtone. Toutes ces raisons contribuent partiellement à expliquer le déclin relatif de Québec. Vouloir en privilégier une nécessiterait une étude historique minutieuse et ne serait pas nécessairement concluante.

vi) La Z.M.R., de Montréal.

Avec Montréal, on aborde le résultat peut-être le plus éclatant des mutations de l'économie québécoise mais, dans une optique à la fois dynamique et régionale, le jugement doit être quelque peu tempéré. En effet, si l'on juge la croissance qualitative et quantitative de l'économie montréalaise in abstracto, il faut admettre que les résultats sont probants. Mais si l'on resitue Montréal dans le contexte provincial, on peut fort bien admettre que la croissance enregistrée n'a été partiellement rendue possible que par une décroissance relative et partielle de l'environnement. Sur le seul plan humain, nous verrons que cela est, en partie, vrai(1). Notre propos n'étant pas cependant d'apprécier, pour l'instant, les aspects positifs ou négatifs de cette évolution, nous nous limiterons à expliquer les raisons de cette croissance, aussi rapide que continue, durant le dernier siècle.

Nous avons vu qu'au milieu du XIXe siècle, la ville de Montréal ne se différenciait que très peu de Québec (mêmes industries de biens de consommation, même volume de population) et les seules différences étaient plutôt à l'avantage de Québec (port accessible aux navires océaniques de l'époque). Le chemin de fer entre Montréal et St-Jean (1836) ne débouchant de part et d'autre sur aucun autre réseau ou le télégraphe reliant Montréal à New York (1847) n'étaient des facteurs susceptibles de rendre Montréal plus "attirante" que la capitale provinciale.

A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, la grande chance de la région de Montréal réside dans le fait qu'aucun des facteurs de localisation, caractéristiques des différentes phases que nous avons décrites, ne l'a évincée du processus de développement(2). Initialement, le port de Montréal a cependant constitué un facteur prépondérant de développement de la ville(3), de même que, dans un domaine connexe, les fonctions bancaires et commerciales.

(1) Cf. Chapitre II, section 1.

(2) Nous ne reviendrons pas sur la configuration des réseaux ferroviaires et routiers, le creusement de la voie maritime, etc...

(3) Cf. A. Faucher et M. Lamontagne: *History of Industrial Development*. op. cit.

Même l'énergie électrique, qui, a priori, aurait pu favoriser l'essor de nouvelles régions, a permis soit l'implantation d'industries grosses consommatrices d'électricité, soit la substitution aux sources traditionnelles d'énergie, sans ralentir le développement du secteur manufacturier. De plus, non seulement les industries traditionnelles implantées au XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle - industries alimentaires, boissons, confection, tabac, etc... - ont largement bénéficié d'une politique douanière qui leur assura une place primordiale sur le marché canadien, mais les industries nouvelles - chimie, constructions mécaniques, électriques et aéronautiques - créées durant la Seconde Guerre mondiale, permirent d'éviter tout ralentissement de cette croissance. Enfin, la région de Montréal est devenue un centre d'activités tertiaires du fait de l'importance croissante prise par les services de toutes sortes dans la vie quotidienne des individus ou des entreprises, mais aussi du fait de son rayonnement indiscutable non seulement à travers la Province, mais également à travers tout le Canada.

Cette expansion remarquable qui se constate aisément par la position de Montréal au sein de la Confédération canadienne (nombre de sièges sociaux, par exemple, ou prédominance de certaines industries: tabac, confection...) a eu comme conséquence récente le développement de la banlieue immédiate, mais également des villes de la "couronne montréalaise" (Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, Valleyfield, St-Jean et St-Jérôme notamment). Si l'on compare la croissance démographique de ces villes à celle de la zone métropolitaine, on remarque jusqu'en 1921, une évolution confuse et désordonnée mais également qu'à partir de 1921, avec des variations minimales d'intensité, leur croissance paraît s'aligner sur celle de la Z.M.R. Certes, il y a un double aspect dans ce phénomène qui relève à la fois de la déconcentration industrielle de l'Île de Montréal et du caractère de ville-dortoir de ces agglomérations, aussi est-il difficile d'en apprécier le contenu exact.

En conclusion, remarquons qu'en 1961, la région de Montréal assurait 66% des exportations industrielles(1) québécoises vers les autres provinces et 30% des exportations québécoises vers l'étranger(2). De même, en valeur, la production manufacturière de la région se répartissait, en 1961, comme suit:

-
- (1) Bulletin statistique du Québec. Vol. No 2, 2e trimestre 1965.
 - (2) Dans la mesure où les Etats-Unis constituent le principal client du Canada, la localisation des activités exportatrices dans la région montréalaise trouve une justification partielle.

CHAPITRE XI.

- 55.5% des expéditions à destination du Québec;
- 36.5% des expéditions à destination des autres provinces;
- 8.0% des expéditions à destination de l'étranger.

Si l'on estime qu'une part importante des expéditions à destination du Québec reste dans la région de Montréal, ne doit-on pas voir, à travers ces données, une justification "a posteriori" de l'implantation à Montréal de la plupart des industries de transformation?

L'attraction exercée par la région de Montréal, aussi bien sur la main-d'oeuvre des autres régions que sur les immigrants, illustre le caractère dynamique de cette zone, qui est arrivée à un stade de développement tel que l'on peut penser que sa croissance future sera auto-entretenu ("self-sustained"). Pour les autres centres urbains analysés, ces mécanismes de polarisation ne jouèrent que partiellement et, surtout, rarement tout au long du siècle écoulé.

Si l'évolution des facteurs de localisation, tout comme celle des facteurs historiques et exogènes, a renforcé au cours des siècles la position dominante des premiers centres urbains de la Province, la substitution plus ou moins réussie de "facteurs dérivés"(1) aux facteurs originels, a pratiquement affecté toute l'économie québécoise et, selon que l'on envisage le passé ou que l'on se limite au présent, le jugement est considérablement modifié:

"Cette substitution de facteurs dérivés nés de l'activité elle-même à des facteurs primaires qui, en général, dépendaient des conditions naturelles, explique les anomalies apparentes des implantations industrielles. En effet, les contradictions n'existent que si l'on invoque les causes lointaines de la localisation en omettant d'insister sur la diversité des facteurs qui concourent au maintien d'une implantation. (...) Les éléments moteurs du développement économique d'une région ne sont pas permanents, mais rattachés à un état donné de la technique; si bien que la croissance économique régionale repose finalement sur les facultés d'innovation(2). "

(1) L. Dechesne: La localisation des diverses productions. Bruxelles. 1945. p. 101.

(2) J. Lefebvre: op. cit. p. 176.

CHAPITRE II.

LES MANIFESTATIONS CONCRETES DES PHENOMENES
DE DESEQUILIBRE REGIONAL

Même si la recherche d'une croissance économique globale de la Province n'a pas toujours été un objectif clairement énoncé, la plupart des mesures à caractère économique et social se sont appliquées à toute la Province sans tenir compte de ce qui, aujourd'hui, est devenu une évidence: l'inégalité du potentiel économique et humain des régions.

Cependant, cette inégalité des régions ne peut expliquer, en tant que telle, les problèmes régionaux qui peuvent se poser. Elle recouvre, généralement mal, la double inégalité qui existe entre secteurs d'activités et entre groupes sociaux; l'ensemble de ces inégalités déterminant, en définitive, le degré d'inachèvement du processus de développement de la Province.

Le présent chapitre essaie d'illustrer, de la manière la plus concrète qui soit, l'un des aspects de ce degré d'inachèvement: les disparités régionales. Le choix des secteurs étudiés a, le plus souvent, été dicté par l'existence de données chiffrées satisfaisantes, disponibles à l'échelle du comté de recensement ou des sous-régions. Ainsi, étudierons-nous successivement les disparités géographiques de peuplement, les disparités de revenus, de salaires, de chômage, d'instruction. Pour finir, on trouvera en fin de chapitre deux sections consacrées, l'une, au déséquilibre de la hiérarchie urbaine québécoise, l'autre, à la concentration des activités économiques dans la région de Montréal.

A. Les disparités dans la répartition géographique, les migrations internes et la composition de la population québécoise.

Toute société trouve dans l'accroissement de ses effectifs la plus grande des incitations à travailler et à produire: la pression démographique constitue en ce sens un des moteurs principaux de la croissance économique. Toutefois, sur l'ensemble d'un territoire donné, on constate généralement que le phénomène démographique évolue à des rythmes très divers, sinon contradictoires, selon les régions et qu'il consacre des structures de population fort variées d'une zone à l'autre.

L'évolution dans le temps et la répartition géographique d'une population donnée reposent sur des facteurs nombreux et complexes, susceptibles néanmoins d'être éclairés par une distinction élémentaire entre l'accroissement naturel de la population - solde dérivé de l'excédent des naissances sur les décès enregistrés au cours d'une période de temps fixée - et les déplacements ou migrations internes de la population. Si les changements qui interviennent dans les taux d'accroissement naturel sont généralement lents à faire leur apparition sur la carte de peuplement des régions - leur signification socio-économique est confuse de prime abord - il n'en est pas de même des mouvements inter et intrarégionaux de population: en l'espace d'une décennie, les migrations internes peuvent donner naissance à des agglomérations importantes ou, au contraire, vider certaines zones de leur capital humain. La signification économique de ces mouvements migratoires est claire, puisque les déplacements s'effectuent à partir de zones de départ dans lesquelles les conditions de vie sont jugées mauvaises, au profit de zones d'arrivée exerçant un attrait par les occasions supérieures qu'elles offrent en termes d'emplois, d'instruction, de rémunération ou de loisirs.

Dans les pages qui suivent, après une brève rétrospective de l'évolution générale du peuplement des régions québécoises, on s'en tiendra à l'identification des mouvements migratoires intérieurs, dans leur répercussion sur les nouveaux lieux de concentration qu'ils favorisent, en tant que révélateurs des tensions locales existantes mais aussi, de manière plus positive, comme facteurs contribuant à modeler l'avenir.

1. Evolution générale de la population des régions(1).

Un bref examen de l'évolution historique du peuplement des diverses régions révèle la coexistence de zones de pleine expansion démographique et de territoires entrés dans une phase de ralentissement, de plafonnement et même de dépeuplement relatif ou absolu.

Le graphique IICI-après, fournit une vue d'ensemble de l'évolution démographique propre à chacune des diverses régions du Québec depuis 1901, à l'aide d'un indice composite (base 100 en 1901) exprimant le niveau de variation relative de la population d'une région donnée, rapporté au niveau de variation relative de la population de l'ensemble de la Province(2).

Deux groupes de régions peuvent être distingués clairement. Celui dont la croissance démographique relative se poursuit depuis 1901 à un rythme supérieur à la moyenne de l'ensemble de la Province. Il s'agit de territoires excentriques de développement récent, comme la région minière de l'Abitibi qui en 1951 atteignait un rythme de croissance de plus de huit fois supérieur à celui de la Province entière, de la Côte-Nord, en phase ascensionnelle accentuée depuis 1951, du Saguenay/Lac St-Jean, et enfin de la région montréalaise qui, après un ralentissement provoqué par la crise des années '30, retrouve en 1961 un taux d'expansion démographique de 16% supérieur à celui du Québec. On ne

(1) Les données chiffrées relatives à la population des régions ont été regroupées sur la base des nouvelles "régions administratives" du Québec. Il n'a toutefois pas été possible de tenir compte de toutes les modifications qu'impose ce découpage et en particulier des quelques divisions de recensement traversées par une nouvelle frontière régionale ou sous-régionale.

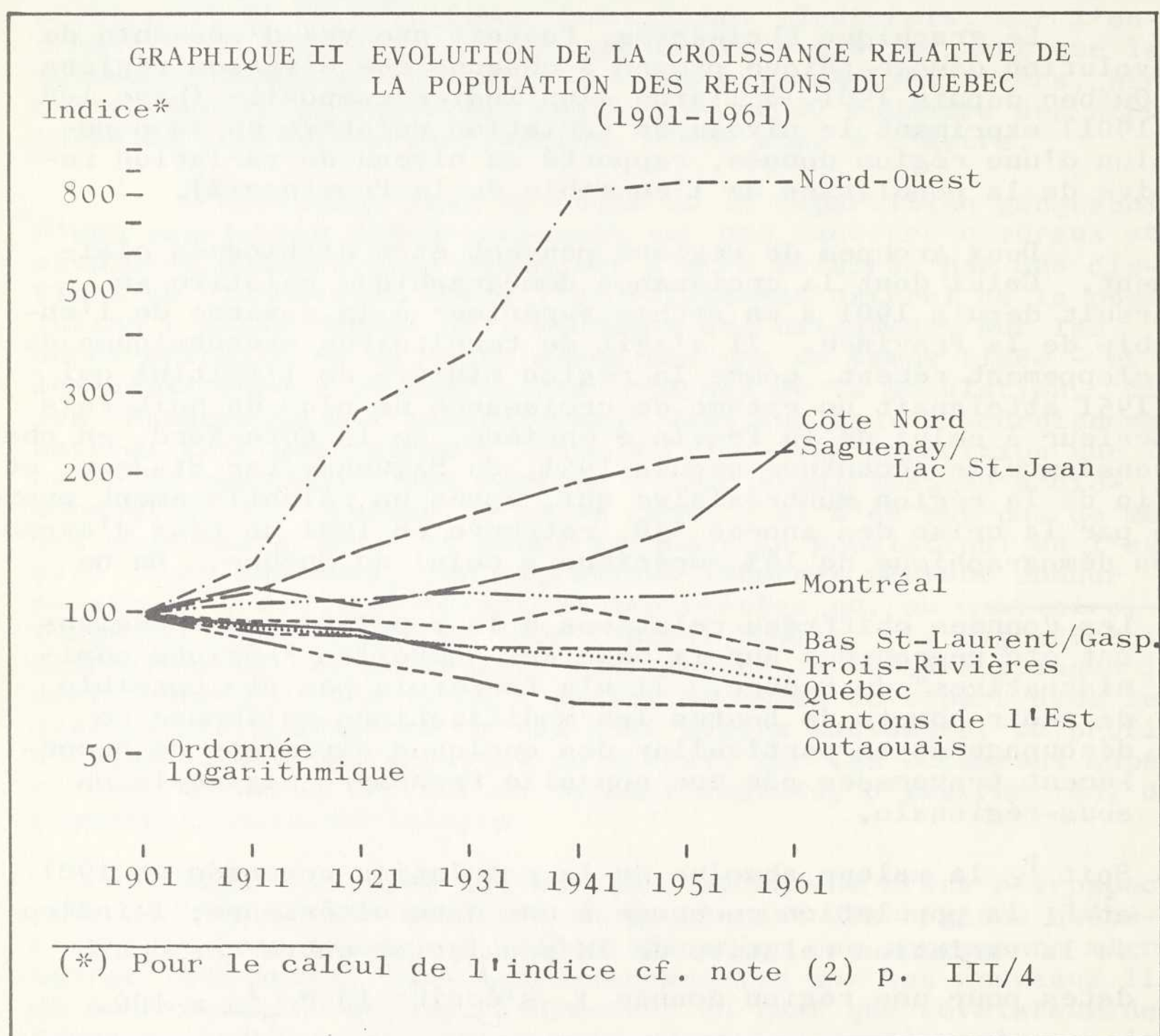
(2) Soit P_0 la valeur absolue de la population recensée en 1901 et P_1 la population recensée à une date ultérieure; l'indice de la variation relative de la population entre ces deux dates pour une région donnée j , s'écrit: $i_j = \frac{P_{1j}}{P_{0j}} \times 100$.

Pour la même période et pour l'ensemble de la Province q , on a:

$$i_q = \frac{P_{1q}}{P_{0q}} \times 100.$$

Le rapport $I_j = \frac{i_j}{i_q}$ exprime la variation relative de la population de la région j en fonction de la variation relative de la population du Québec. Calculé pour chacune des années considérées, ce rapport est converti en indice de base 100 en 1901.

manquera pas de remarquer toutefois la stabilisation, voire la diminution lente de l'expansion démographique dans le Nord-Ouest et le Saguenay, signe évident de l'accession à un certain optimum de peuplement, compte tenu des structures économiques de ces régions.



A l'inverse, les régions du Bas St-Laurent/Gaspésie, de Trois-Rivières, de Québec, des Cantons de l'Est et de l'Outaouais connaissent toutes cette lente mais constante déperdition relative de capital humain. On aura noté l'incident de parcours - consécutif au retour à la terre de nombreux Québécois fuyant les conditions de vie pénibles créées dans les grandes villes par la crise - particulièrement accentué dans la région du Bas St-Laurent/Gaspésie de 1931 à 1941, mais aussi le retour à

un taux de croissance démographique nettement inférieur à la normale depuis cette date dans cette même région.

Le tableau suivant illustre les tendances récentes et l'évolution de la part respective des dix régions en ressources humaines, par rapport à l'ensemble du Québec.

TABLEAU XXII. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DE POPULATION
DES REGIONS DANS L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE
(en pourcentage)

	<u>1951</u>	<u>1956</u>	<u>1961</u>	<u>1966</u>
Bas St-Laurent/Gaspésie	8.90	8.51	7.62	6.73
Saguenay/Lac St-Jean	4.88	5.07	4.99	4.63
Québec	13.09	12.69	12.24	12.13
Cantons de l'Est	9.77	9.34	8.78	8.38
Trois-Rivières	6.27	6.12	5.73	5.27
Montréal	49.03	50.15	52.42	54.54
Outaouais	3.52	3.48	3.45	3.43
Nord-Ouest	3.49	3.40	3.21	3.03
Côte Nord/Nouveau Québec	1.05	1.24	1.56	1.86
PROVINCE	100.00	100.00	100.00	100.00

Source: Recensements du Canada, B.F.S., Ottawa.

L'augmentation constante de la part relative de la région de Montréal est le reflet des mouvements de concentration des populations situées dans les régions périphériques et excentriques vers la métropole(1). Il en résulte un déséquilibre dans le peuplement général de la Province, déséquilibre qui va en s'accroissant d'une période quinquennale à l'autre.

Il est bien évident que les divergences observées jusqu'ici au niveau des dix régions se retrouvent intégralement au palier des sous-régions et des comtés qui les composent. En réalité, ces divergences sont encore plus profondes que ne le laissent supposer les moyennes établies pour chaque région. Sans entrer dans le détail des tendances propres à chacun des 66 comtés de la Province depuis 1951, mentionnons simplement que:

(1) indépendamment du fait que de nombreux immigrants venant d'outre-Atlantique se fixent de préférence dans la région de Montréal.

- i) de 1951 à 1956 la part relative de la population de 42 comtés diminue; de 1956 à 1961 ces comtés sont au nombre de 48. Pour cette dernière période quinquennale entre dans cette catégorie la totalité des comtés couverts par les régions du Bas St-Laurent/Gaspésie, de Trois-Rivières, du Nord-Ouest, du Saguenay/Lac St-Jean (à l'exception du comté de Chicoutimi), de Québec (à l'exception du comté de Québec), des Cantons de l'Est (à l'exception du comté de Sherbrooke), de l'Outaouais (à l'exception du comté de Hull) et enfin 14 comtés (sur 27) situés pour la plupart à la périphérie de la région de Montréal.
- ii) A l'opposé, de 1951 à 1956 on compte 21 comtés dont le poids relatif en population, par rapport à la Province, va croissant; de 1956 à 1961 on n'en dénombre plus que 16.

C'est bien le phénomène propre à toute société moderne qui se trouve décrit brièvement ci-dessus: dépeuplement relatif - parfois même en termes absolus - des régions reposant sur une industrialisation ancienne ou sur une économie rurale en perte de vitesse, au profit des zones où les activités nouvelles se multiplient, en se concentrant dans et autour des villes les mieux localisées du territoire. Le Québec n'échappe pas à cette règle; bien au contraire, il la confirme avec un peu plus de netteté à l'occasion de chaque recensement.

2. Les migrations interrégionales de population.

Mécanisme d'adaptation de l'homme à son milieu, les migrations interrégionales constituent un instrument de l'équilibre économique global, rendant possible une utilisation optimale des disponibilités humaines.

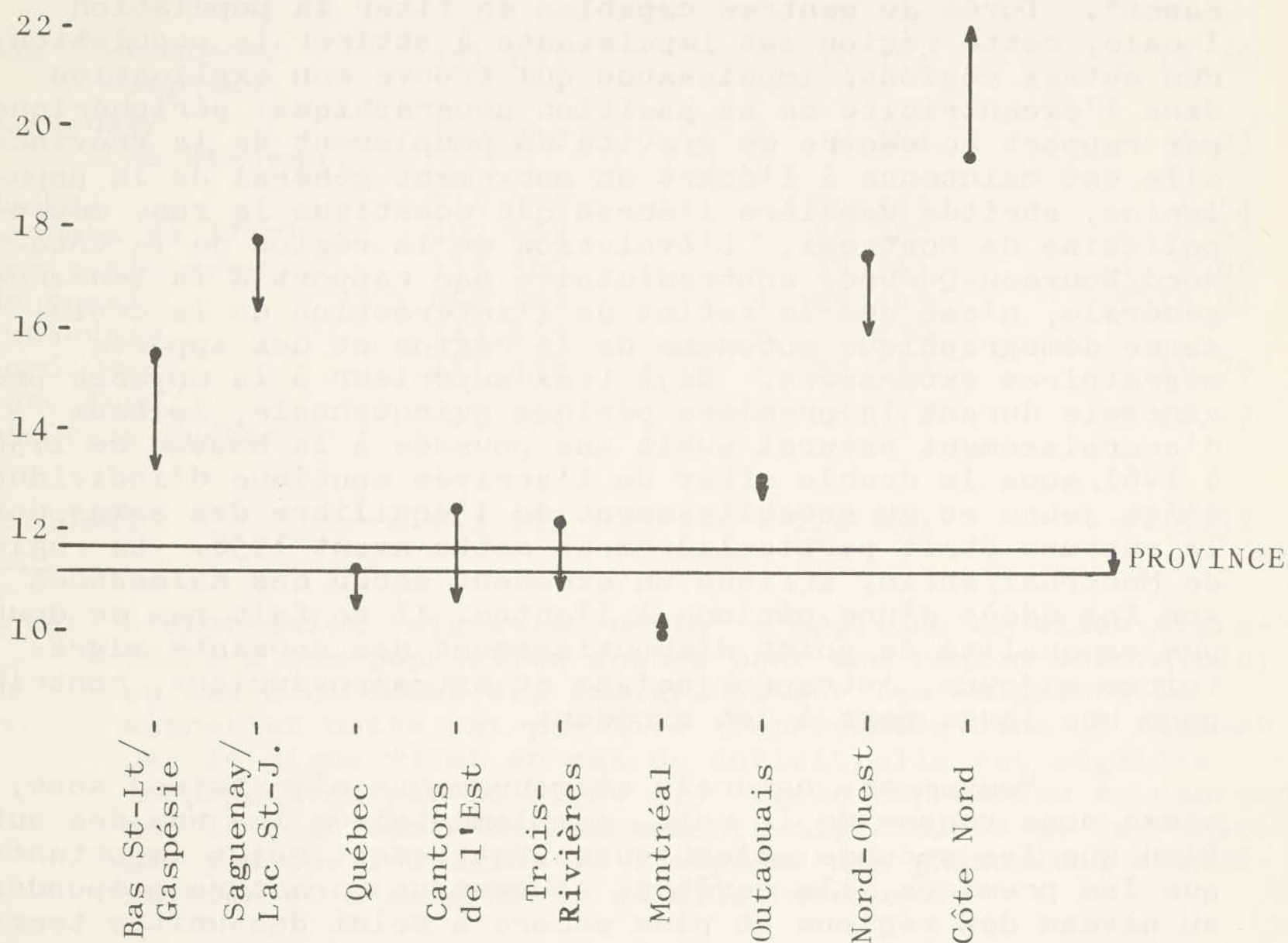
Avant d'étudier les principaux courants migratoires au Québec il n'est pas inutile de considérer, pour chacune des dix régions, les changements intervenus dans l'assise démographique de leurs populations respectives en dehors des apports extérieurs. Pour ce faire on prend en compte l'excédent des naissances sur les décès, c'est-à-dire l'accroissement naturel. Le graphique III, ci-après, retrace l'évolution des taux d'accroissement naturel calculée sur deux périodes quinquennales distinctes, 1951-1956 et 1956-1961, pour chacune des régions.

GRAPHIQUE III

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION
DU QUEBEC ET DE SES REGIONS POUR LES PERIODES
1951-1956 et 1956-1961

Taux
(%)

(le point-origine de chaque vecteur a trait à
la période 1951-1956)



Source : Recensements du Canada, B.F.S., Ottawa.

A l'exception de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec, un mouvement généralisé de réduction de l'excédent des naissances sur les décès semble prévaloir dans l'ensemble de la Province, en dépit de taux régionaux fort différents.

La chute marquée du taux quinquennal d'accroissement naturel de la région du Bas St-Laurent/Gaspésie, si elle exprime un changement rapide dans les comportements démographiques

spécifiques de ce territoire, met en lumière également les effets de l'émigration antérieure. Prélèvement sélectif, l'érosion migratoire atteint particulièrement les jeunes et conduit à un vieillissement prématuré de la population. La constance du taux d'accroissement naturel de la région de l'Outaouais semble indiquer un état de relative "autosuffisance". Dotée de centres capables de fixer la population locale, cette région est impuissante à attirer la population des autres régions; impuissance qui trouve son explication dans l'excentricité de sa position géographique: périphérique par rapport au centre de gravité du peuplement de la Province, elle est maintenue à l'écart du mouvement général de la population, abritée derrière l'écran que constitue la zone métropolitaine de Montréal. L'évolution de la région de la Côte-Nord/Nouveau-Québec, contradictoire par rapport à la tendance générale, n'est que le reflet de l'interaction de la croissance démographique autonome de la région et des apports migratoires extérieurs. Déjà très supérieur à la moyenne provinciale durant la première période quinquennale, le taux d'accroissement naturel subit une poussée à la hausse de 1956 à 1961, sous le double effet de l'arrivée continue d'individus d'âge jeune et du rétablissement de l'équilibre des sexes, dont la rupture était particulièrement nette avant 1956. La région de Montréal, enfin, affiche un excédent accru des naissances sur les décès d'une période à l'autre. Il ne fait pas de doute que sa qualité de point d'aboutissement des courants migratoires majeurs, intraprovinciaux et extraprovinciaux, contribue pour une large part à cet excédent.

Mouvements naturels et mouvements migratoires sont, comme nous venons de le voir, complémentaires les uns des autres. Bien que les seconds soient quantitativement moins importants que les premiers, ils revêtent souvent un caractère prépondérant au niveau des régions et plus encore à celui des unités territoriales de faible dimension. On trouvera dans le tableau XXIII une évaluation des migrations nettes survenues dans chaque région, pendant la période 1951-1961.

Une fois encore, à l'échelle des régions, deux types de zones apparaissent clairement. En premier lieu, celles dont le bilan migratoire interne est négatif, en raison de l'excédent des départs sur les arrivées. Ce phénomène s'applique à six régions sur neuf, mais à des degrés divers. Les cas extrêmes sont atteints par le Bas St-Laurent/Gaspésie et le Nord-Ouest, régions dans lesquelles l'accroissement naturel se trouve pratiquement, sinon totalement annulé, par les migrations nettes. En second lieu et à l'opposé, deux régions "d'accueil", celles de Montréal et de la Côte-Nord/Nouveau-Québec. Dans ce dernier territoire l'apport migratoire extérieur vient quasiment doubler

TABLEAU XXIII MIGRATIONS NETTES REGIONALES, PROVINCE DE QUEBEC
1951 - 1961

Régions	(1) Population en 1951 (en nombre)	(2) Migrations nettes 1951 - 1961 (en nombre)	(2) / (1) (en %)
Bas St-Laurent/ Gaspésie	221 053	- 35 334	- 15.98
Saguenay/ Lac St-Jean	197 910	- 9 164	- 4.63
Québec	716 276	- 32 533	- 4.54
Cantons de l'Est	203 652	- 20 302	- 9.97
Trois-Rivières	335 867	- 23 511	- 7.00
Montréal	2 054 142	+ 329 463	+ 16.04
Outaouais	142 659	+ 220	-
Nord-Ouest	141 458	- 22 332	- 15.79
Côte Nord/ Nouveau Québec	42 664	+ 18 332	+ 42.97
PROVINCE	4 055 681	+ 214 839	+ 5.33

Note: L'expression "migration nette" s'applique au bilan migratoire d'une population donnée pour une région déterminée; en cas d'excédent des immigrants sur les émigrants la migration nette est positive (représentée dans ce tableau par le signe +) et en cas de déficit elle est négative (représentée par le signe -). Cette expression ne concerne que la résultante des mouvements migratoires et ne renseigne pas sur l'origine et l'ampleur des phénomènes d'immigration et d'émigration qu'elle recouvre.

Sources: Recensement du Canada 1951 et 1961, B.F.S., Ottawa.
Migration nette 1931 - 1961, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1962.

le mouvement naturel de la population. Dans le cas de la région montréalaise, l'accroissement naturel - le plus faible de toute la Province - se trouve amplement compensé par l'arrivée de ressortissants québécois et des immigrants d'origine étrangère.

La rapidité avec laquelle les déplacements de populations exercent leurs effets sur la croissance globale du peuplement des régions est clairement démontrée par le tableau XXIV, ci-après,

TABLEAU XXIV

TAUX DE CROISSANCE (*) DE LA POPULATION DECOMPOSEES
EN MOUVEMENTS NATUREL ET MIGRATOIRE, PAR REGION,
POUR LES PERIODES QUINQUENNALES 1951-56 ET 1956-61
(en pourcentage)

Régions	Population totale		= Mouvement naturel +		Mouvement migratoire	
	1951-56	1956-61	1951-56	1956-61	1951-56	1956-61
Bas St-Laurent/Gaspésie	11.98	2.31	15.86	13.12	-3.88	-10.81
Saguenay/Lac St-Jean	18.57	11.83	17.96	16.25	0.61	- 4.42
Québec	9.84	7.91	11.48	10.55	-1.64	- 2.64
Cantons de l'Est	7.93	5.63	12.45	10.68	-4.52	- 5.05
Trois-Rivières	10.30	6.22	12.27	10.78	-1.97	- 4.56
Montréal	16.52	18.51	10.07	10.28	6.45	8.23
Outaouais	12.86	12.89	12.86	12.75	0	0.14
Nord-Ouest	11.16	7.22	17.40	15.81	-6.24	- 8.59
Côte-Nord/Nouveau-Québec	34.45	42.77	19.16	22.19	15.29	20.58
PROVINCE DE QUEBEC	14.12	13.63	11.77	11.26	2.35	2.37

(*) Base 100 en 1951 et 1956.

Sources: Recensement du Canada, 1951, 1956 et 1961, B.F.S., Ottawa.
Migration nette 1931-1961, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1962.

dans lequel, à la différence de la période de temps utilisée précédemment, il a été jugé utile de décomposer la décennie 1951-1961 en deux sous-périodes quinquennales distinctes.

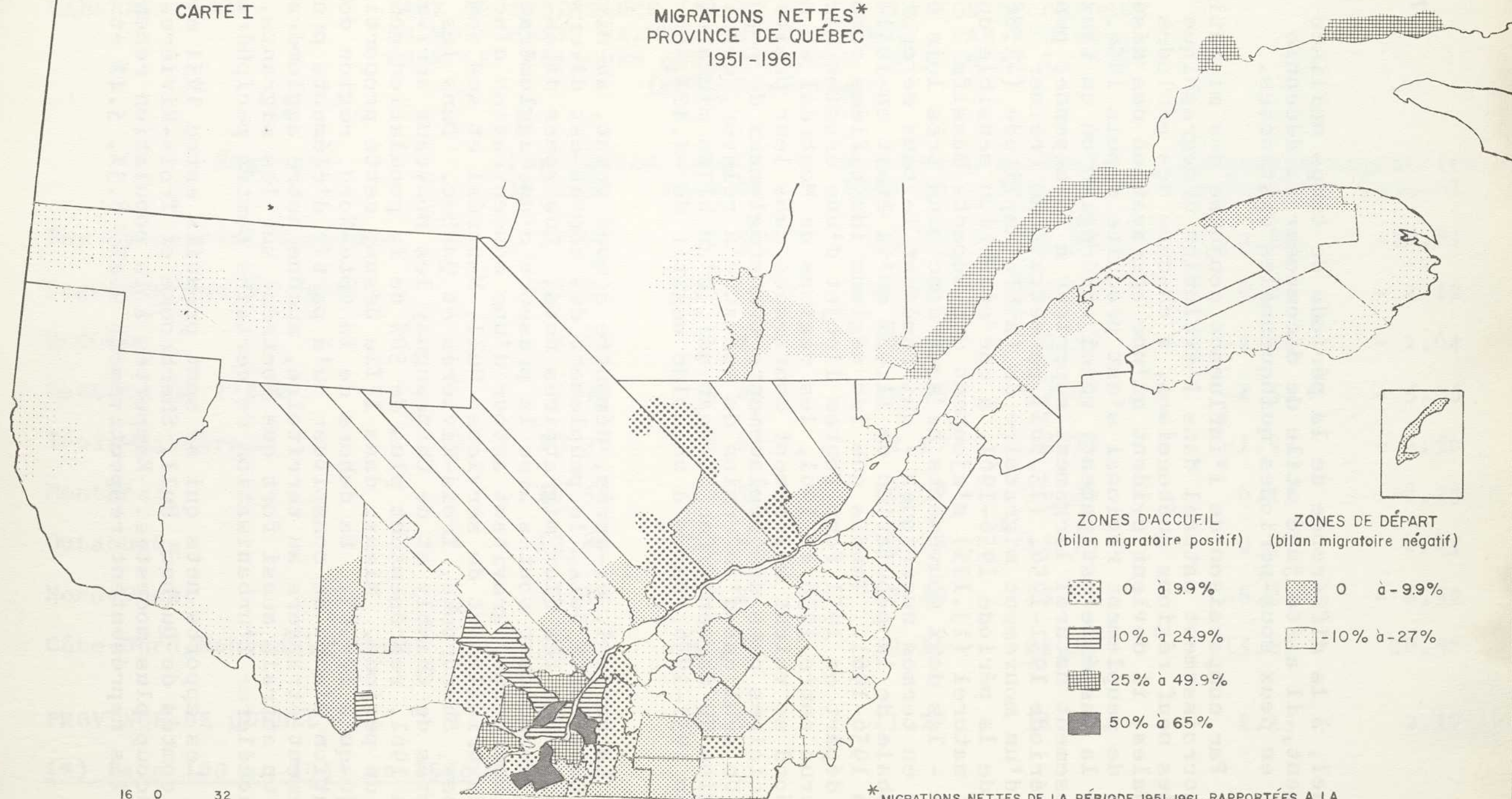
Par comparaison de l'influence conjuguée des migrations et de l'accroissement naturel dans l'évolution démographique globale des neuf régions québécoises, à chacune des périodes quinquennales, il devient évident qu'une aggravation des déséquilibres de peuplement régional s'est produite depuis 1956. Le cas de la Gaspésie est patent: voici une région où un taux d'accroissement naturel largement supérieur à la moyenne, pendant la période 1951-1956, (15.86%) permettait de freiner l'amorce d'un mouvement migratoire de faible amplitude (-3.88%). Au cours de la période 1956-1961, à une réduction sensible du mouvement naturel (13.12%) s'ajoutent des départs massifs (-10.81%) - les deux mouvements ne sont donc plus très loin de s'annuler en termes numériques - qui ramènent le taux de croissance globale de la population de 11.98% qu'il était en 1951-1956 à 2.3% en 1956-1961. Tandis que les régions identifiées comme zones de départ en 1951 font toutes l'objet d'une érosion migratoire accrue entre 1956 et 1961, les régions de Montréal et de la Côte-Nord se voient solidement confirmées dans leur position de bénéficiaires nets des déplacements transrégionaux de population. Un seul cas d'inversion de tendance à relever, celui de la région du Saguenay/Lac St-Jean qui, d'un bilan migratoire positif en 1951-1956, passe à un solde négatif de -4.42%, en 1956-1961.

La carte I, ci-après, démontre à quel point, au niveau sous-régional cette fois, le peuplement des comtés est diversement affecté par les flux migratoires nets. Les zones dites d'accueil coïncident toutes avec la présence d'une agglomération urbaine importante, gravitant autour d'une concentration d'activités industrielles et de services: Hull, Montréal et ses comtés limitrophes, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Dans les seuls comtés de Chambly et de Châteauguay les nouveaux arrivants, de 1951 à 1961, représentent plus de 50% de la population recensée en début de période. Mieux, dans l'Ile Jésus, cette proportion s'élève jusqu'à 179.8%. En dehors de la Côte-Nord, région dont la population n'a pu se constituer qu'à partir d'éléments presque exclusivement étrangers au territoire, aucune autre agglomération n'exerce un attrait aussi fort que Montréal sur les migrants, au point d'accélérer l'urbanisation de certains comtés périphériques.

Les apports nets qui se sont produits entre 1951 et 1961 dans les comtés de Québec, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières sont beaucoup plus modestes. Rapportés à la population recensée en 1951, ils représentent respectivement 9.4%, 8.3%, 5.4% et 3.0%.

CARTE I

MIGRATIONS NETTES*
PROVINCE DE QUÉBEC
1951 - 1961



16 0 32
MILLES

* MIGRATIONS NETTES DE LA PÉRIODE 1951-1961, RAPPORTÉES À LA POPULATION RECENSÉE EN 1951, EN POURCENTAGE.

Bien que les données chiffrées disponibles ne renseignent pas sur la provenance et la destination des migrants intraprovinciaux, on peut avancer, sans risque d'erreur, que l'alimentation des zones d'immigration nette est assurée (en dehors des apports extérieurs à la Province) par des déplacements interrégionaux qui impliquent, le plus souvent, un déracinement du migrant par rapport à son milieu d'origine et l'adaptation à un mode de vie nouveau. Parmi les comtés les plus excentriques, qui subissent l'effet d'attraction exercé par la métropole montréalaise et quelques autres foyers industriels régionaux, ceux de Bonaventure, dont un contingent égal à 21.5% de la population recensée en 1951 a émigré entre 1951 et 1961, Gaspé-Est (19.8%), Matapédia (26.9%), Témiscouata (26.3%), en Gaspésie; Dorchester (21.7%), dans la région de Québec; Frontenac (26.0%), dans la région des Bois-Francs; Labelle (21.9%), Pontiac (21.4%) et Témiscamingue (22.0%), dans l'ouest et le nord-ouest québécois; sont les plus touchés. Aux abords des grands centres, ces proportions sont évidemment moindres. Tel est le cas des comtés de Portneuf (4.9%), Lévis (0.9%), Montmorency (3.6%), dans la région de Québec; Huntingdon (6.4%), Napierville (2.3%), Missisquoi (1.3%), dans la plaine montréalaise et Chicoutimi (1.4%).

On notera enfin qu'au niveau sous-régional, entre 1956 et 1961, l'érosion migratoire a annihilé totalement l'accroissement naturel des 11 comtés dont les noms suivent:

Bonaventure	Matane	Bellechasse
Kamouraska	Compton	Frontenac
Wolfe	Nicolet	Yamaska
Brôme		

Ces onze comtés peuvent donc être considérés comme des zones en cours de dépeuplement absolu.

3. Les structures démographiques régionales.

Il faut toutefois aller plus loin dans l'analyse des déplacements de population, pour juger des déséquilibres réels provoqués sur la structure du peuplement des régions. En effet, le dynamisme démographique repose tout entier sur une fraction de la population, dite active, douée des capacités de produire et de procréer. Or, les mouvements migratoires affectent, la plupart du temps, les effectifs les plus jeunes de la population, parce qu'ils sont susceptibles de s'adapter plus rapidement et plus facilement à de nouvelles conditions de vie. Voici en quels termes, fort différents selon le groupe d'âge considéré, les départs se sont effectués dans le comté de Compton - un des plus durement touchés par l'exode des jeunes, il est vrai - de 1951 à 1961:

Groupes d'âges
en 1951

Effectifs ayant émigré
de 1951 à 1961
(%)

15 à 19 ans	40.97
20 à 24 ans	22.74
25 à 29 ans	11.03
30 à 34 ans	10.76
35 à 39 ans	10.25

De même qu'ils affectent la composition par âge de la population, les départs contribuent à déséquilibrer le rapport des sexes. Toujours dans le comté de Compton, on constate que l'émigration est à majorité masculine pour les groupes d'âges de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 30 à 34 ans, dans des proportions allant de 53.5 à 55.4 hommes pour 100 individus.

Au niveau des régions québécoises, la discrimination opérée par les mouvements d'émigration sur les divers groupes d'âges est aisément identifiable. A ne s'en tenir qu'aux seuls individus d'âge actif (de 15 à 64 ans), il suffit de suivre l'évolution de l'importance relative des individus âgés de 15 à 44 ans, depuis 1951, pour apprécier la détérioration qualitative du peuplement des zones qui fournissent les plus gros contingents d'émigrants. Les régions du Bas St-Laurent/Gaspésie et de la Côte-Nord/Nouveau-Québec s'opposent ici encore, comme le montrent les chiffres suivants:

	<u>1951</u>	<u>1956</u>	<u>1961</u>
Bas St-Laurent/Gaspésie	77.7%	77.1%	74.8%
Cantons de l'Est	75.5%	73.6%	71.6%
Côte-Nord/Nouveau-Québec	80.5%	80.8%	82.0%

Qu'il s'agisse de mouvements naturels de peuplement, accélérés ou ralentis par les apports migratoires extérieurs; d'urbanisation croissante des jeunes ruraux, attirés par la cité industrielle aux possibilités d'emplois multiples; du vieillissement prématuré de la population des régions, où la faiblesse de la pression démographique, subséquente aux nombreux départs, ne contraint plus au progrès et où le poids de la communauté se répartit sur des épaules toujours moins nombreuses, il est possible de synthétiser l'impact de ces phénomènes divers sur les structures de peuplement, par une illustration des "profils démographiques" propres à chacune des neuf régions.

Le profil démographique de la région montréalaise se signale par un déficit relatif de jeunes de moins de 20 ans. C'est un fait bien connu que les familles urbaines sont moins populeuses que les familles rurales. Dans le cas de Montréal la fécondité apparaît comme nettement inférieure à la moyenne provinciale. Ce déficit se trouve toutefois largement comblé avec l'arrivée des contingents migratoires âgés de plus de 25 ans. Cette région bénéficie, à n'en pas douter, d'une pyramide d'âge particulièrement avantageuse, puisqu'un nombre important d'individus d'âge actif ne supporte qu'une part relativement faible de jeunes (et d'autres inactifs) par rapport à la moyenne québécoise.

Des tendances diamétralement opposées se manifestent dans le tracé du profil démographique de la région du Bas St-Laurent/Gaspésie: un rapport de jeunes encore inaptes au travail très largement supérieur à la moyenne du Québec et une proportion faible d'individus âgés de plus de 60 ans. Cette région ne retire aucun avantage de sa forte fécondité; l'émigration des jeunes adultes y prend une allure d'exode.

Les régions de Québec, de Trois-Rivières, de l'Ouataouais et des Cantons de l'Est présentent des caractéristiques très voisines les unes des autres. Leurs profils respectifs s'apparentent, sous une forme atténuée, à celui de la Gaspésie. L'émigration de la main-d'oeuvre jeune s'y poursuit de manière lente mais continue. Les Cantons de l'Est se distinguent toutefois dans ce groupe par une proportion très supérieure à la moyenne provinciale d'individus âgés de plus de 60 ans.

Les profils démographiques du Saguenay/Lac St-Jean et du Nord-Ouest offrent également une grande similitude. Les jeunes y sont en surnombre par rapport à la moyenne québécoise. Tous les autres groupes d'âges y sont sous-représentés. Cette dernière caractéristique s'accentue très fortement avec l'élévation en âge des individus. Le déséquilibre structurel de la population atteint des proportions tout à fait exceptionnelles. Peuplées tardivement, par vagues subites et rapprochées, ces deux régions sont définitivement inaptes à retenir, par leurs seules activités traditionnelles, la totalité de la main-d'oeuvre adulte qu'elles génèrent. A l'opposé des autres régions moins excentriques de la Province, ce sont des territoires que l'on quitte définitivement, à l'âge mûr, sans espoir de retour.

La région de la Côte-Nord enfin révèle, par son profil très particulier, la jeunesse de son peuplement. D'implantation toute récente, ses effectifs surnuméraires, pour les âges compris entre 20 et 30 ans, trahissent les qualités de vigueur et de grande résistance physique exigées d'une main-d'oeuvre totalement

engagée à l'exploitation des ressources naturelles, dans des conditions climatiques rigoureuses. La faible proportion d'enfants compris entre 10 et 20 ans d'âge s'explique par la jeunesse même des ménages émigrés, dont la nombreuse descendance ne viendra résorber ce déficit qu'à partir de 1975.

Les migrations internes ressortent de l'ambivalence et de l'ambiguïté du développement. Effet de la croissance, elles en sont la rançon souvent inévitable. Parce qu'elles s'accompagnent d'un processus de désorganisation sociale et d'inconvénients psychologiques multiples, elles représentent un frein au progrès. Elles en constituent l'aspect négatif, destructeur.

Cause et condition du développement, les courants migratoires expriment un aspect de la grande aventure dans laquelle s'est engagé l'homme du XXe siècle: l'urbanisation. Le développement substitue des équilibres nouveaux à des équilibres préexistants devenus précaires ou désuets. L'expansion exige de l'homme une mobilité géographique, professionnelle et sociale toujours accrue.

Communément abandonnée aux réactions confuses d'une opinion mal informée, qui la perçoit plus comme une "fatalité" que comme un "fait" - les faits étant moins ressentis comme tels que sous forme de problèmes ou de tensions - la prise de conscience du phénomène migratoire mérite d'être éclairée et sa signification réelle propagée.

Parce que les déplacements eux-mêmes sont moins graves que les conditions dans lesquelles ils s'opèrent, la solution n'est pas de freiner ou de retarder le mouvement, mais de l'organiser et d'en rester le maître, par la création de structures d'accueil qui rendent plus humain son déroulement.

B. Les disparités de revenu(1).

Une étude du Conseil d'orientation économique du Québec dresse une géographie du revenu des particuliers et de ses diverses composantes sur la base de renseignements fragmentaires disponibles par comtés de recensement.

En dépit de nombreuses imprécisions inhérentes aux statistiques disponibles, les résultats de cette étude confirment l'existence de fortes disparités de revenu entre les diverses régions de la Province.

Deux séries d'indicateurs ont été préparées. Elles permettent de mesurer les écarts du revenu disponible (après impôt) des particuliers, en valeur absolue et par rapport à la moyenne provinciale, pour la période d'un an terminée au 31 mai 1961.

Le premier de ces indicateurs a trait au revenu personnel disponible par habitant, calculé pour chacun des comtés du Québec. Il fournit un état comparatif approché de la répartition des fruits de la production - en capital et en travail - compte tenu d'une certaine redistribution des ressources, par l'intervention des pouvoirs publics, sous forme de prélèvements fiscaux et de paiements de transfert (allocations familiales, prestations d'assurance-chômage, aides aux nécessiteux, aux infirmes, etc...).

Le tableau XXV, ci-après, présente en valeur absolue et en valeur relative, sur la base de l'indice 100 du revenu moyen provincial, le niveau correspondant du revenu personnel disponible par habitant de chacun des comtés.

Une première constatation s'impose: en valeur absolue, le revenu par tête varie dans une proportion allant de 1 à 2.56 soit de \$606. à \$1.603. du comté le plus pauvre au comté le plus riche. En termes relatifs, le comté de Bonaventure (indice 49.8) dispose d'un revenu moyen par habitant inférieur à la moitié de celui de la Province; tandis que le comté de Montréal voit son revenu dépasser la moyenne provinciale d'environ un tiers. Les soixante-six comtés retenus au total se répartissent entre ces deux limites extrêmes.

On relève de la sorte l'existence d'un groupe de tête constitué de neuf comtés, dont cinq disposent d'un revenu supérieur à la moyenne de l'ensemble de la Province et dont quatre

(1) Répartition géographique du revenu personnel québécois (1961), 4 cahiers, C.O.E.Q., février, 1966.

TABLEAU XXV. REVENU PERSONNEL DISPONIBLE (R.P.D.) PAR COMTE
AU 31 MAI 1961
(Rangement par ordre croissant de revenu)

R.P.D. per capita				R.P.D. par unité de main-d'oeuvre			
Indice	\$	Rang	Comtés	Comtés	Rang	\$	Indice
49.8	606	1	Bonaventure	Yamaska	1	2 206	60.9
52.8	643	2	Gaspé	Bellechasse	2	2 240	61.9
53.2	647	3	Matane	Dorchester	3	2 255	62.3
53.4	650	4	Kamouraska	Kamouraska	4	2 306	63.7
54.2	660	5	Bellechasse	Nicolet	5	2 372	65.5
54.4	662	6	L'Islet	L'Islet	6	2 396	66.2
55.1	671	7	Dorchester	Frontenac	7	2 397	66.2
56.6	689	8	Frontenac	Lotbinière	8	2 440	67.4
56.9	693	9	Témiscouata	Beauce	9	2 510	69.3
59.0	718	10	Lotbinière	Montmagny	10	2 535	70.0
59.9	729	11	Charlevoix	Matane	11	2 553	70.5
60.6	737	12	Labelle	Bagot	12	2 559	70.7
61.0	742	13	Wolfe	Témiscouata	13	2 560	70.7
61.1	744	14	Montmagny	Gaspé	14	2 571	71.0
62.7	763	15	Beauce	Wolfe	15	2 629	72.6
63.3	770	16	Yamaska	Maskinongé	16	2 680	74.0
63.3	770	17	Nicolet	Montcalm	17	2 724	75.2
65.7	800	18	Montcalm	Charlevoix	18	2 734	75.5
65.7	800	19	Rimouski	Bonaventure	19	2 759	76.2
66.0	803	20	Lac St-Jean	Rimouski	20	2 797	77.2
66.7	812	21	Maskinongé	Montmorency	21	2 831	78.2
67.5	822	22	Abitibi	Arthabaska	22	2 843	78.5
69.2	842	23	Bagot	Pontiac	23	2 843	78.5
70.7	860	24	Berthier	Berthier	24	2 848	78.7
72.5	882	25	Napierville	Soulanges	25	2 903	80.2
72.6	883	26	Pontiac	Labelle	26	2 929	80.9
72.8	886	27	Portneuf	Abitibi	27	2 967	81.9
73.3	892	28	Montmorency	Brôme	28	2 974	82.1
73.4	893	29	Compton	Portneuf	29	3 004	83.0
74.1	902	30	Brôme	Napierville	30	3 012	83.2
74.9	912	31	Soulanges	St-Hyacinthe	31	3 033	83.8
77.0	938	32	Arthabaska	Lac St-Jean	32	3 047	84.1
77.2	939	33	Papineau	Shefford	33	3 108	85.8
80.0	974	34	Drummond	Drummond	34	3 162	87.3
81.1	987	35	Mégantic	Stanstead	35	3 165	87.4
81.5	992	36	Témiscamingue	Papineau	36	3 171	87.6
81.8	996	37	Joliette	Compton	37	3 203	88.5
83.0	1 010	38	Richmond	St-Jean	38	3 216	88.8
83.2	1 012	39	Champlain	Joliette	39	3 242	89.5
84.6	1 029	40	Chicoutimi	Missisquoi	40	3 358	92.7
85.0	1 034	41	Huntingdon	Mégantic	41	3 363	92.9
86.1	1 048	42	Stanstead	Lévis	42	3 370	93.1
86.7	1 055	43	Richelieu	Témiscamingue	43	3 393	93.7
87.4	1 064	44	Shefford	Champlain	44	3 406	94.1
88.2	1 073	45	Laprairie	Sherbrooke	45	3 437	94.9
89.2	1 085	46	Iberville	Richelieu	46	3 438	94.9
90.3	1 099	47	St-Hyacinthe	Iberville	47	3 473	95.9
91.4	1 112	48	Lévis	Huntingdon	48	3 497	96.6
91.9	1 119	49	St-Maurice	St-Maurice	49	3 510	96.9
92.0	1 120	50	Missisquoi	Terrebonne	50	3 585	99.0
92.7	1 128	51	L'Assomption	Hull	51	3 590	99.1
92.7	1 128	52	Terrebonne	Richmond	52	3 592	99.2
92.9	1 130	53	St-Jean	Beauharnois	53	3 596	99.3
93.8	1 141	54	Saguenay	Argenteuil	54	3 597	99.3
94.1	1 145	55	Beauharnois	Rouville	55	3 603	99.5
94.3	1 148	56	Rouville	Québec	56	3 607	99.6
95.0	1 156	57	Argenteuil	Laprairie	57	3 651	100.8
95.5	1 162	58	Sherbrooke	Deux-Montagnes	58	3 693	102.0
96.1	1 170	59	Hull	Saguenay	59	3 718	102.7
96.6	1 176	60	Deux-Montagnes	Chicoutimi	60	3 779	104.4
96.9	1 179	61	Verchères	L'Assomption	61	3 812	105.3
103.6	1 260	62	Chateauguay	Verchères	62	3 891	107.5
105.2	1 280	63	Québec	Chateauguay	63	3 930	108.5
107.3	1 306	64	Vaudreuil	Vaudreuil	64	4 057	112.0
112.0	1 363	65	Chambly	Montréal	65	4 104	113.3
131.7	1 603	66	Montréal	Chambly	66	4 216	116.4
100.0	1 217	-	QUEBEC	QUEBEC	-	3 621	100.0

Sources: Répartition géographique... op.cit.

autres s'en rapprochent à 95%. On ne compte par ailleurs pas moins de vingt comtés, dont le revenu s'établit à un niveau égal ou inférieur aux $2/3$ du revenu provincial moyen.

Mentionnons en outre, ce que ces données ne font pas apparaître, que les neuf comtés situés au haut de l'échelle générale des revenus moyens se partagent 53.3% de la masse totale des revenus disponibles de la Province, alors que leur population ne s'élève qu'à 44.7% de la population québécoise totale. Dix-sept comtés situés au bas de l'échelle, dont la population s'élève à 11.5% de la population totale, se partagent seulement 7% de la masse totale des revenus québécois.

La carte II, ci-après, dressée à partir des renseignements fournis au tableau XXV, illustre les écarts relatifs de revenu par habitant, après regroupement des comtés en cinq classes distinctes d'indices.

L'incidence de l'urbanisation et de l'industrialisation sur le niveau général des revenus y apparaît clairement. La région montréalaise s'entoure ainsi d'un certain nombre de comtés, dont le niveau de revenu ne descend pas au-dessous de 80% de la moyenne provinciale. Comparativement, la ville de Québec semble étendre son influence bénéfique sur une zone périphérique beaucoup plus restreinte. En dehors des comtés de Saguenay, Chicoutimi, Hull et Témiscamingue, les régions situées à la grande périphérie de l'axe formé par le St-Laurent et joignant Montréal à Québec apparaissent comme les plus déprimées: le niveau de leur revenu n'atteint jamais les trois quarts de celui de la Province. Les comtés de la péninsule de Gaspésie et d'une partie de la région des Bois-Francs dessinent une bande quasi continue et homogène, constituée des revenus les plus bas de toute la Province.

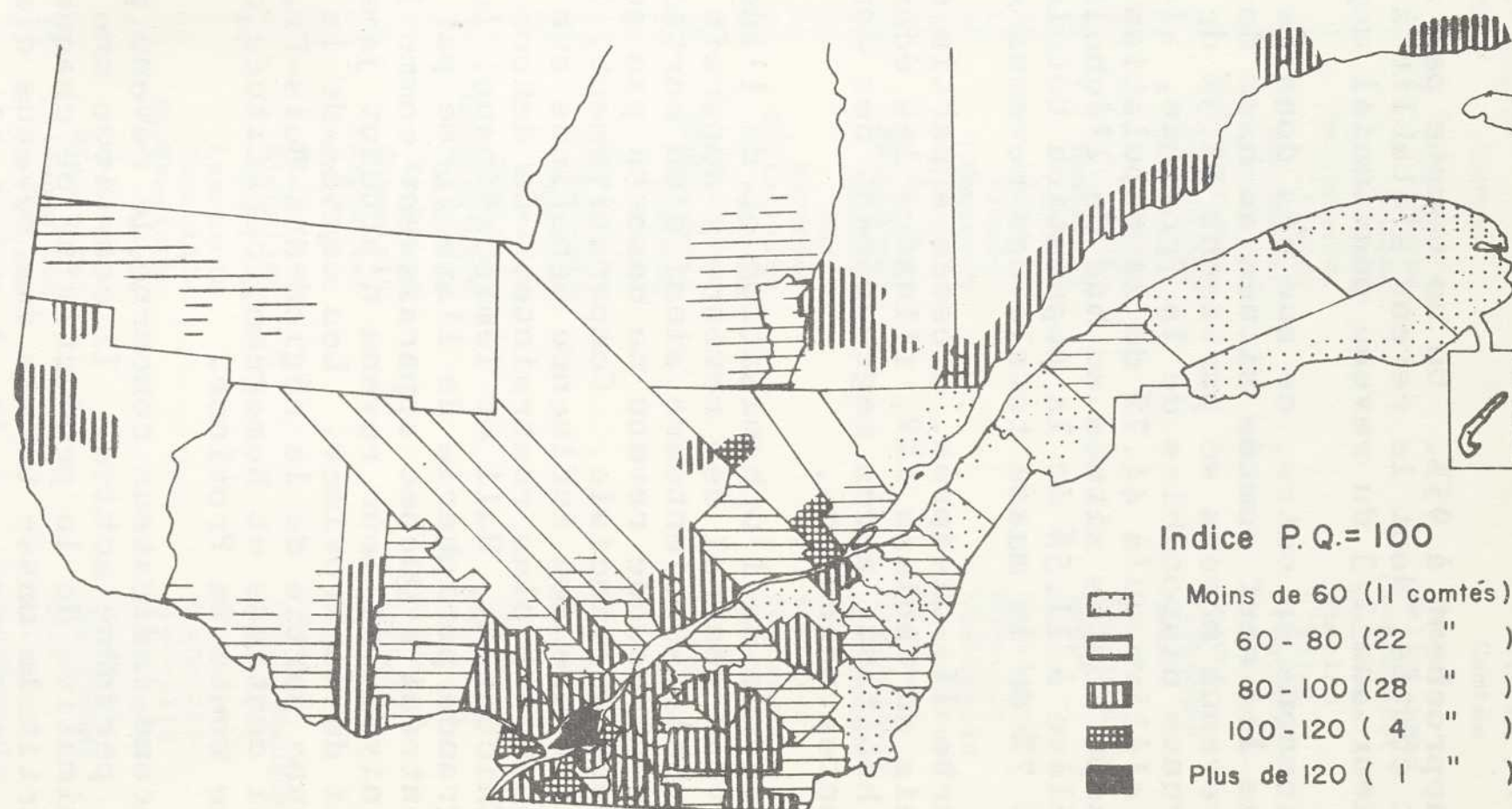
Le second indicateur concerne le revenu personnel disponible par personne active. Il constitue une mesure implicite et approximative de la productivité de chaque comté, puisqu'il répartit la masse totale des revenus disponibles entre chacun des individus en âge de travailler.

Exprimé en dollars et en pourcentage de la moyenne provinciale(1), le revenu disponible par personne active recoupe les premières constatations faites à l'égard des disparités de revenu par habitant. On note cependant que l'éventail général des revenus s'y trouve nettement réduit: les soixante-six comtés se répartissent, cette fois, en valeur absolue entre deux bornes

(1) Cf. Tableau XXV.

CARTE II

DISPARITÉS RÉGIONALES DU
REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PER CAPITA
QUÉBEC, 31 MAI 1961.



Source: Répartition géographique du revenu personnel québécois (1961),
4 cahiers, C.O.E.Q., février 1966.

extrêmes, dans un rapport de 1 à 1.91 seulement, du comté de Yamaska (\$2,192) à celui de Chambly (\$4,185). Par rapport à la moyenne de l'ensemble des comtés québécois (indice de base égal à 100), on ne relève pas de comté dont le revenu est inférieur à 60% ni aucun autre supérieur de 20% à la moyenne provinciale.

Onze comtés sont bénéficiaires d'un revenu égal ou supérieur à la moyenne provinciale; fait à remarquer, neuf d'entre eux relèvent de la zone d'influence immédiate de Montréal. L'incidence de l'industrialisation sur le niveau des revenus se trouve ici franchement confirmée. La région industrielle de Montréal, jouissant d'un revenu exceptionnel par rapport au reste de la Province, étend son influence dans un rayon de 20 à 40 milles et découpe, de ce fait, une zone homogène de revenus qui recouvre l'ensemble des comtés limitrophes. A mesure que l'on s'éloigne de celle-ci, l'abaissement des revenus se fait de plus en plus prononcé, à l'instar d'un foyer d'impulsion propageant des ondes centrifuges dont l'intensité diminue avec la distance parcourue.

Bien qu'irradiant des zones limitrophes beaucoup moins étendues, les pôles d'activités secondaires et tertiaires de Chicoutimi-Arvida, Québec-Lévis ou Trois-Rivières-Cap-de-la-Madeleine ont des effets semblables sur leurs hinterlands respectifs, encore que la grossièreté du tracé des limites de comtés dans ces régions en interdise la vérification statistique.

Une zone homogène, recouvrant en gros les trois quarts de la rive sud du Québec, s'étend de la péninsule gaspésienne en passant par la région des Bois-Francs jusqu'aux Cantons de l'Est: elle regroupe dix-huit comtés, dont le niveau des revenus demeure presque constamment inférieur à 80% du revenu moyen de l'ensemble de la Province(1).

L'observation des agrégats du revenu personnel des comtés ne doit toutefois pas faire illusion: les disparités qui se dégagent des données du tableau XXV comme de la carte représentative qui en découle sont en réalité considérablement amorties en raison de l'utilisation de la notion de moyenne arithmétique simple; celle-ci, par définition, masque les extrêmes.

(1) Les permutations observées dans le rang respectif des comtés, selon que l'on considère le revenu par habitant ou le revenu par personne active (Cf. Tableau XXV), résultent évidemment du rapport, variable d'un comté à l'autre, de la population active à la population totale.

En vue de fournir une représentation plus conforme à la réalité et à l'ampleur des différences de revenus existantes, on est amené à établir une juste distinction entre les revenus urbains de la Province et les revenus "non urbains" correspondants(1). Sans revenir sur les considérations méthodologiques qui ont présidé à l'élaboration des calculs(2), on peut reprendre quelques-unes des conclusions qui se dégagent de la lecture du tableau ci-dessous.

Les comtés bénéficiant d'une agglomération urbaine majeure, ou situés à proximité d'une telle agglomération, disposent généralement d'un revenu par tête plus élevé que celui des comtés dans lesquels on ne compte aucune concentration urbaine importante.

La prise en considération des revenus urbains dans les comtés dotés de villes de plus de 10,000 habitants et des revenus urbains des comtés (ou groupement de comtés) dans lesquels sont localisées les zones métropolitaines de Québec et de Montréal, ou toute autre zone formée de petites conurbations, révèle en effet un glissement généralisé des revenus moyens des zones non urbaines vers les strates inférieures de revenus(3).

Un rapprochement rapide effectué entre les colonnes 1 et 5 du tableau XXVI permet de vérifier cette proposition. On note, en outre, un resserrement général de l'éventail des revenus non urbains - ils se répartissent entre l'indice maximum de 93.0 pour le comté de Verchères et l'indice minimum de 46.0 pour le comté de Témiscouata - par rapport à l'échelle générale des revenus moyens des comtés, revenus urbains et non urbains inclus, dont les indices varient entre des limites plus larges, soit respectivement 136.0 et 46.9.

La lecture du tableau XXVI permet de faire une autre remarque d'ordre général: toutes les villes, quelle que soit leur importance, disposent d'un revenu par tête supérieur à celui de l'ensemble du ou des comtés auxquels elles se rattachent. L'écart qui sépare le revenu urbain du revenu moyen de l'ensemble du comté, revenu urbain et non urbain inclus, est toutefois sujet à de fortes variations d'un comté à l'autre. Les écarts les plus prononcés s'observent dans le comté de Saguenay: dans cette

(1) Cf. Tableau XXVI.

(2) Cf. Cahier III, Revenus "urbains" et "non urbains", in Répartition géographique... op. cit.

(3) Ce glissement général est sans doute arbitrairement accusé en raison du mode d'imputation des revenus dont il a été fait usage entre les zones urbaines et les zones non urbaines (Cf. note 1, page 83).

TABLEAU XXVI. VENTILATION DU REVENU PER CAPITA AVANT IMPOT PAR COMTES, VILLES PRINCIPALES (V.P.), ZONES URBAINES (Z.U.), ZONES METROPOLITAINES DE RECENSEMENT (Z.M.R.) ET ZONES FAIBLEMENT URBANISEES (Z.F.U.), COMPARE AU REVENU MOYEN DE L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE AU 31 MAI 1961

		COMTES (1)	V.P. (2)	Z.U. (3)	Z.M.R. (4)	Z.F.U. (5)	
(1) COMTES	LEGENDE Indice du revenu des <u>comtés</u> , sans distinction de zone urbaine et rurale.	Abitibi	65.5	113.2	-	60.1	
		Argenteuil	92.7	-	-	92.7	
		Arthabaska	73.8	99.8	-	55.5	
		Bagot	65.3	-	-	65.3	
		Beauce	59.3	-	-	59.3	
		Beauharnois	91.0	96.6	-	84.1	
		Bellechasse	50.9	-	-	50.9	
		Berthier	66.8	-	-	66.8	
		Bonaventure	46.9	-	-	46.9	
		Brôme	71.3	-	-	71.3	
(2) V.P.	Indice du revenu des <u>villes principales</u> (de plus de 10,000 habitants) à l'exclusion des: a) Agglomérations relevant des Z.M.R.(Cf.Définition ci-dessous). b) Agglomérations relevant des Z.U.(Cf.Définition ci-dessous).	Chambly	110.3	-	132.9	85.9	
		Champlain	79.8	100.4	98.8	-	59.0
		St-Maurice	91.4	-	95.4	-	
		Charlevoix	56.9	-	-	-	56.9
		Châteauguay	100.8	-	-	132.9	85.9
		Chicoutimi	81.3	-	95.5	-	58.0
		Compton	69.8	-	-	-	69.8
		Deux-Montagnes	93.9	-	-	132.9	85.9
		Dorchester	51.9	-	-	-	51.9
		Drummond	76.9	96.4	-	-	58.9
(3) Z.U.	Indice du revenu des <u>zones urbaines</u> formées par regroupement de V.P. contigües ou très voisines, appartenant ou non à un même comté. Ex.: La Z.U. de Chicoutimi comprend les villes de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Jonquière, Arvida et Kénogami.	Frontenac	53.7	-	-	53.7	
		Gaspé	50.0	-	-	-	50.0
		Hull	94.8	-	107.6	-	79.6
		Huntingdon	81.9	-	-	-	81.9
		Iberville	84.9	-	-	-	84.9
		Joliette	78.5	102.0	-	-	62.8
		Kamouraska	50.6	-	-	-	50.6
		Labelle	57.0	-	-	-	57.0
		Lac St-Jean	62.9	106.4	-	-	56.5
		Laprairie	85.2	-	-	132.9	85.9
(4) Z.M.R.	Indice du revenu des <u>zones métropolitaines de recensement</u> de Montréal et de Québec composées de toutes les localités de la zone, sans limite inférieure de peuplement et sans égard pour le tracé des comtés limitrophes. Ex.: La Z.M.R. de Québec comprend en sus de la Cité de Québec, les municipalités avoisinantes et en sus, 7 agglomérations situées dans le comté de Lévis.	L'Assomption	88.9	-	-	132.9	85.9
		Lévis	88.3	-	-	105.9	60.5
		L'Islet	50.9	-	-	-	50.9
		Lotbinière	55.6	-	-	-	55.6
		Maskinongé	63.2	-	-	-	63.2
		Matane	50.3	-	-	-	50.3
		Mégantic	78.4	110.7	-	-	58.9
		Missisquoi	88.8	-	-	-	88.8
		Montcalm	62.2	-	-	-	62.2
		Montmagny	58.7	-	-	-	58.7
(5) Z.F.U.	Indice du revenu des <u>zones faiblement urbanisées</u> composées en majeure partie de zones rurales, mais également de centres urbains de moins de 10,000 habitants.	Montmorency	71.0	-	-	-	71.0
		Montréal	136.0	-	-	132.9	85.9
		Napierville	68.6	-	-	-	68.6
		Nicolet	59.4	-	-	-	59.4
		Papineau	75.9	-	-	-	75.9
		Pontiac	69.4	-	-	-	69.4
		Portneuf	69.3	-	-	-	69.3
		Québec	105.1	-	-	105.9	60.5
		Richelieu	84.2	93.9	-	-	76.3
		Richmond	80.3	94.7	-	-	75.2
		Rimouski	62.8	98.3	-	-	49.4
		Rouville	90.8	-	-	-	90.8
		Saguenay	94.5	170.2	-	-	78.6
		Shefford	84.9	103.6	-	-	60.0
		Sherbrooke	94.5	97.7	-	-	79.0
		Soulanges	73.3	-	-	-	73.3
		Stanstead	83.2	105.5	-	-	70.4
		St-Hyacinthe	87.4	97.2	-	-	77.6
		St-Jean	90.9	100.0	-	-	69.3
		Témiscamingue	79.3	-	108.9	-	49.7
		Témiscouata	53.7	95.4	-	-	46.0
		Terrebonne	89.9	96.5	-	132.9	87.0
		Vaudreuil	105.9	-	-	132.9	85.9
		Verchères	93.0	-	-	-	93.0
		Wolfe	57.4	-	-	-	57.4
	Yamaska	59.6	-	-	-	59.6	
PROVINCE		100.0					

région, la ville de Sept-Iles jouit d'un niveau relatif de revenu supérieur de 70% à la moyenne provinciale (indice 170.2), alors que le revenu du reste du comté se situe à peine au-delà des trois quarts du niveau provincial (indice 78.6). Des écarts également accentués peuvent être relevés dans les comtés de Témiscamingue, d'Abitibi, du Lac St-Jean ou de Mégantic; respectivement entre les villes de Rouyn-Noranda, Val d'Or, Alma, Thetford-Mines et leurs arrière-pays correspondants. Les mêmes écarts sont cependant très atténués dans les comtés de Sherbrooke, Richelieu ou Beauharnois. Un certain lien de corrélation existe donc, qui unit le degré d'urbanisation d'un comté donné et l'ampleur des disparités de revenus internes à ce même comté. En effet, plus le degré d'urbanisation de la population du comté s'accroît, plus les disparités entre revenus urbains et revenus non urbains ont tendance à se réduire et inversement. La quasi totalité des villes dont le revenu est légèrement supérieur au revenu moyen du comté - de l'ordre de moins de 15% par exemple - sont en effet situées dans des comtés urbanisés aux trois quarts, voire plus: les villes de Sherbrooke, Hull-Gatineau, Sorel, Valleyfield et quelques autres sont de celles-là.

Ce que le tableau XXVI fait ressortir de la manière la plus évidente, en définitive, c'est l'amplitude des écarts qui séparent les revenus des villes de plus de 10,000 habitants, des revenus non urbains correspondants, dans un même comté ou groupe de comtés. Ce phénomène est totalement masqué par la prise en compte de la seule moyenne générale de revenus, urbain et non urbain inclus, du comté. Il y a fort à parier que les indices de revenus moyens des comtés dotés de petits centres urbains de moins de 10,000 habitants recèlent également des disparités analogues(1).

Disparités entre les revenus moyens des comtés, disparités encore plus accusées entre les revenus urbains et les revenus non urbains, l'étude de la répartition géographique du revenu personnel québécois révèle en outre les très profondes inégalités qui marquent les niveaux de revenus des diverses municipalités constitutives de l'agglomération montréalaise. Sur la base de l'indice du revenu moyen de l'ensemble de la Province égal à 100, les indices correspondants des municipalités de la région de Montréal, peuplées de plus de 10,000 habitants, varient entre une limite inférieure de 71.2 (Rivière-des-Prairies) et une limite supérieure de 353.4 (Ville Mont-Royal)!

Au cours de la brève description des disparités inter-régionales de revenus qui précède, il n'a pas été tenu compte de la population respective des soixante-six comtés énumérés dans

(1) Il n'existe malheureusement pas de renseignements statistiques sur les revenus des villes de moins de 10,000 habitants, en dehors des municipalités métropolitaines de recensement.

la Province. Si pour les besoins de l'analyse comparative, chaque comté peut à bon droit être assimilé à une entité géographique en soi, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'apprécier l'effort de redressement nécessaire à la réduction des inégalités régionales de revenus, celui-ci est heureusement moins démesuré que les chiffres observés peuvent le faire paraître, car les comtés aux revenus les plus bas comptent parmi les moins peuplés de la Province. En ce sens, il est indéniable qu'un faible accroissement du produit provincial brut suffirait à doubler le niveau relatif des revenus des régions les plus démunies.

L'absence de séries statistiques du revenu personnel des régions et sous-régions québécoises, remontant le temps sur plusieurs décennies, constitue une sérieuse lacune dans l'appréciation de l'évolution des disparités de niveaux de vie au sein de la Province. Les régions les plus déprimées du territoire, en 1926 ou au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sont-elles les mêmes que celles identifiées en l'année 1961 ou, au contraire, comme d'aucuns le pensent, certaines de nos régions ont-elles vécu des heures de relative prospérité avant de sombrer dans l'indigence que nous leur connaissons aujourd'hui? Les écarts régionaux de revenus ont-ils tendance à s'aggraver ou à se réduire à long terme, en période de développement économique accéléré? Peut-on transposer au niveau des économies régionales une loi dûment vérifiée à l'échelle des économies internationales contemporaines, qui veut que les pays riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent? Ce sont là autant de questions auxquelles on aimerait pouvoir répondre, en vue d'effectuer le choix éclairé des programmes de développement spécifiques à chacune de nos régions.

C. Les disparités de salaires.

Tout comme le revenu personnel dont ils constituent la composante essentielle, les salaires connaissent d'importantes disparités géographiques, même si les instruments de mesure sont très imparfaits(1). De plus, la détermination d'un taux de salaire ne s'effectue pas toujours bilatéralement entre employeur et employé. De multiples facteurs, explicitement ou implicitement, sont pris en considération par les parties en présence. Pour n'en citer que quelques-uns: la branche d'activité et, notamment, sa situation dans la conjoncture locale, régionale, nationale ou internationale; le degré de concentration et la taille caractérisant ses unités de production; le niveau moyen de qualification requis ou, si l'on préfère, sa productivité moyenne; les facteurs "exogènes" tels la situation régnant sur le marché du travail; la législation en vigueur; la puissance de l'organisation syndicale, son degré de représentativité et la propension à négocier de l'employeur (elle-même fonction de sa position sur le marché de l'offre de travail); la répartition des travailleurs par sexes, sont autant de facteurs intervenant, à des degrés divers, dans la détermination des taux de salaires.

Cette complexité de l'étude des salaires - et notamment la part, parfois importante, des facteurs "exogènes" qui donnent aux disparités un caractère plus ou moins artificiel - ne nous interdit pas cependant d'illustrer, par quelques exemples non significatifs de l'ensemble du phénomène, quelques disparités pouvant exister:

- i) pour un emploi défini, entre plusieurs zones géographiques;
- ii) pour une même zone géographique et pour un métier donné, entre différents secteurs d'emploi;
- iii) entre les salaires de différents métiers au sein d'un secteur d'activité(2) sur une période de temps relativement longue (1956-1965).

(1) Citons parmi les principaux documents existants:

- Taux de salaires et traitements; publication annuelle du ministère du Travail, Ottawa.
- Employment and Payrolls; mensuel No 72002, B.F.S., Ottawa.
- Taux de salaires horaires pour les manoeuvres ou les journaliers à l'embauche dans les conventions collectives en vigueur. Service de recherches et d'information, ministère du Travail, Québec, mars 1965.

(2) Le rapport annuel du ministère du Travail, déjà cité, publie les données relatives aux salaires de 9 corps de métiers dans le secteur de la construction, dans 9 villes. C'est la relative abondance de données qui explique le choix de ce secteur.

Dans le premier cas, nous avons retenu cinq métiers à cause de leur fréquence: charpentier, électricien, machiniste, mécanicien et commis à la comptabilité junior. Les salaires, horaires pour les quatre premiers métiers, hebdomadaire pour le dernier, ont été convertis en indices afin de les rendre comparables et la base retenue est le taux de salaire versé dans la zone montréalaise(1).

Grâce à une enquête confidentielle, nous avons complété cette première approche en étudiant les disparités de salaire d'un manoeuvre journalier(2) par région économique (14 régions du ministère de l'Industrie et du Commerce) par rapport à la moyenne provinciale.

Dans le deuxième cas, nous avons examiné les disparités locales de salaires affectant le métier que l'on retrouve dans le plus grand nombre de branches d'activités, c'est-à-dire dans les six branches distinguées par le rapport annuel du ministère fédéral du Travail: fabrication, "autres que fabrication"(3), transports, commerce, finance, gouvernement et service personnel. Comme la comparaison se fait par localité, ce n'est pas toujours le même métier qui est choisi, puisque le critère essentiel est sa fréquence parmi les 6 branches désignées.

Enfin, dans une troisième approche, nous avons essayé d'étudier comment les taux de salaires évoluaient en longue période. Pour ce faire, compte tenu des statistiques disponibles, nous avons retenu le secteur de la construction qui offrait l'avantage de nous fournir les salaires de 9 qualifications différentes dans 9 villes de la Province: Chicoutimi, Drummondville, Hull, Montréal, Québec, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Thetford Mines et Trois-Rivières. La période retenue va de 1956 à 1965.

Cette analyse des disparités est évidemment très limitée quant aux conclusions que l'on peut en tirer. En ce sens, elle ne doit être interprétée que comme une illustration de quelques disparités régionales.

-
- (1) L'enquête étant faite uniquement dans quelques villes, il n'est pas possible de prendre comme base une moyenne provinciale.
 - (2) Le choix de cette qualification est dicté par sa fréquence quelle que soit la région considérée. Plus de 7400 manoeuvres ont ainsi été touchés par l'enquête dans 159 grandes entreprises et 75 villes.
 - (3) Comprend les exploitations forestières et minières.

i) Les disparités entre zones géographiques.

Le tableau suivant confirme les conclusions que nous pouvions tirer de l'examen des revenus personnels, à savoir, prédominance en matière de hauts salaires des zones industrielles (Saguenay, Mauricie, Montréal), faiblesse des salaires dans les Cantons de l'Est ou dans les petites agglomérations à activités industrielles anciennes. Seule la position relative de Hull peut paraître surprenante, encore que la proximité de l'Ontario explique sans doute les salaires élevés par rapport à Montréal pour les cinq professions choisies.

TABLEAU XXVII. INDICES DES SALAIRES DE QUELQUES METIERS CHOISIS
DANS LES PRINCIPALES ZONES URBAINES QUEBECOISES EN 1964
(Salaire de Montréal=100)

Zones urbaines	<u>Métiers</u>	Charpentier	Electricien	Machiniste	Mécanicien	Commis à la comptabilité junior
Saguenay*		113.7	112.4	110.6	109.4	112.5
Hull		115.0	109.9	111.0	106.0	100.0
Shawinigan/Gd'Mère		107.1	107.4	108.6	106.0	109.4
Montréal		<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>
Trois-Rivières		98.7	101.6	101.2	93.2	93.7
Victoriaville		n.d.	99.6	n.d.	n.d.	100.0
Joliette		86.7	89.7	n.d.	84.2	93.7
St-Jean/Iberville		88.9	89.7	84.5	77.8	92.2
Québec		92.5	95.4	98.0	94.9	93.7
Cowansville**		82.7	86.4	85.3	76.5	85.9
Sherbrooke		83.2	83.5	84.9	82.0	96.9
Drummondville		77.9	83.5	78.0	75.2	89.1

n.d.: non disponible

SOURCE: Taux des salaires et traitements. op. cit.

* Comprend Arvida, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Port-Alfred

** Comprend également Farnham et Granby

Il faut se garder cependant de tirer des conclusions définitives de ce tableau dans lequel trois grandes régions - Côte-Nord, Abitibi et Gaspésie - ne sont pas représentées. De plus, l'absence de pondération quant aux effectifs employés, et surtout quant au nombre d'heures ouvrées dans les zones urbaines choisies, enlève beaucoup de poids aux indices de salaires calculés.

Le tableau suivant, plus systématique que le tableau précédent, illustre les disparités régionales, encore que le type de qualification retenu et le fait que les conventions collectives fixent un salaire minimum, réduisent quelque peu l'éventail des disparités. Le classement relatif des 14 régions (anciennes régions du MIC) n'en demeure pas moins conforme aux renseignements fournis par les autres indicateurs. Ajoutons enfin que l'enquête du ministère du Travail de la Province révèle que le pourcentage de la main-d'oeuvre totale gagnant moins de \$1.00 par heure, passe de 32% en Gaspésie-Rive Sud pour tomber à 10% dans les zones minières (Témiscamingue, Abitibi) et à 8% dans la région de Montréal.

TABLEAU XXVIII. TAUX DE SALAIRE HORAIRE MOYEN DU MANOEUVRE JOURNALIER PAR REGION (Montréal = 100)

Régions	Employés touchés par l'enquête	Taux de salaire horaire En \$	Indice Mtl=100
1. Côte-Nord	522	2.18	118.5
2. Bois-Francs	698	2.01	109.2
3. Saguenay/Lac St-Jean	476	2.01	109.2
4. Mauricie	137	1.98	107.6
5. Outaouais	171	1.88	102.2
6. Montréal	<u>2 906</u>	<u>1.84</u>	<u>100.0</u>
7. Québec	856	1.80	97.8
8. Cantons de l'Est	246	1.76	95.7
9. Richelieu	151	1.76	95.7
10. Chaudière	209	1.67	90.8
11. Laurentides	105	1.65	89.7
12. Abitibi	141	1.53	83.2
13. Bas St-Laurent	86	1.44	78.3
14. Gaspésie	742	1.28	69.6
<u>PROVINCE</u>	<u>7 446</u>	<u>1.81</u>	<u>98.4</u>

SOURCE: Documents confidentiels.

- ii) Les disparités de salaires dans une même zone géographique et pour une même qualification professionnelle selon le secteur d'emploi.

Bien qu'il ne s'agisse pas véritablement de disparités entre régions, il est intéressant d'examiner cet aspect des salaires puisque d'une ville à l'autre et, par là même, d'une région à l'autre, les disparités ne font que refléter la part relative plus ou moins élevée des salariés employés dans les secteurs à hauts salaires.

Ainsi, dans une même ville, une qualification professionnelle donnée n'apporte pas à son titulaire une rémunération analogue, selon qu'il est employé dans l'industrie, le commerce ou l'administration. Le tableau suivant établit, pour quelques villes, les indices de salaires de six branches d'activité exprimés en fonction du salaire moyen de toutes les activités.

TABLEAU XXIX. INDICES DES TAUX DE SALAIRES VERSES SELON LES BRANCHES D'ACTIVITE, POUR CERTAINES OCCUPATIONS ET DANS QUELQUES VILLES CHOISIES (1965)

	Hull (1)	Montréal (2)	(3)
Toutes branches	100.0	100.0	100.0
Fabrication	92.7	100.0	102.9
Autres que fabrication	107.3	100.0	96.7
Transport	-	101.6	102.5
Commerce	123.6	104.8	97.5
Finance	-	98.4	87.1
Gouvernement	-	100.0	99.2
Service personnel	-	100.0	85.0
	Saguenay* (4)	Québec (5)	(6)
Toutes branches	100.0	100.0	100.0
Fabrication	110.6	94.5	104.1
Autres que fabrication	91.5	101.8	96.7
Transport	-	101.8	102.4
Commerce	89.4	89.1	95.5
Finance	-	96.4	-
Gouvernement	-	103.6	93.9
Service personnel	-	90.9	77.1

SOURCE: Taux des salaires et traitements. Op. cit.

* Comprend Arvida, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Port-Alfred.

- (1) Commis senior à la comptabilité.
- (2) Sténographe junior.
- (3) Mécanicien.
- (4) Commis aux commandes.
- (5) Téléphoniste.
- (6) Electricien.

Si ces tableaux se passent de longs commentaires, on peut noter que, d'une manière générale, l'industrie et les transports distribuent les salaires les plus élevés; que les salaires des employés du gouvernement se trouvent assez près de la moyenne et que les secteurs finance et commerce ont des salaires nettement plus bas que les autres branches; ceci, répétons-le, à qualifications égales.

iii) L'évolution des disparités dans le temps:

l'exemple du secteur de la construction de 1956 à 1965.

Plusieurs approches de cette évolution sont possibles. On peut tout d'abord envisager l'accroissement des salaires de 1956 à 1965 par métier et par ville. On peut ensuite exprimer l'évolution en prenant chaque année, comme base, les salaires de Montréal et voir ainsi, par métier et par ville, comment les salaires évoluent par rapport à ceux de la métropole. On peut enfin, pour chaque métier, synthétiser l'évolution des disparités, en calculant un écart relatif par rapport à la moyenne des 9 villes, afin de déterminer si, globalement, les disparités s'accroissent ou diminuent.

Mais, étant donné que cette analyse se limite à un seul secteur, qui n'est pas nécessairement représentatif des disparités pouvant exister au sein de chaque secteur d'activité, nous nous limiterons à quelques exemples illustrant, chacun, l'une des approches énumérées ci-dessous:

-L'accroissement des salaires de 1956 à 1965 par profession et par ville:

Pour les 4 métiers suivants, on remarque que l'éventail des variations relatives est très large:

Manoeuvre	de + 90% (Drummondville)	à + 64% (Hull & St-Hyacinthe)
Electricien	de + 67% (Chicoutimi)	à + 51% (Hull)
Plâtrier	de + 58% (Québec)	à + 44% (Hull)
Maçon	de + 58% (Québec)	à + 46% (Sherbrooke)

Ainsi en 10 ans, le manoeuvre de Drummondville a vu son salaire horaire augmenter en moyenne de 7.4% par an, tandis que le plâtrier de Hull ne voyait son salaire augmenter que de 4% par an environ.

L'évolution de ces disparités très marquées ne se caractérise pas cependant par une grande cohérence; ainsi, si Hull pour 3 des 4 métiers retenus est la ville qui a connu au cours des 10 dernières années les augmentations les plus faibles en valeur relative, nous verrons que, par rapport à Montréal, elle est l'une des villes les moins en retard.

-L'évolution des salaires par métier et par ville par rapport à Montréal.

Une seule constatation s'impose d'emblée: pour les 9 métiers et les 9 villes et pendant 10 ans, soit 810 observations statistiques, le salaire de Montréal, toutes choses égales d'ailleurs, est toujours le plus élevé, sauf pour le maçon de Hull en 1964 (+ 1% par rapport à Montréal). Pour la plupart des professions analysées, la position relative des 8 villes par rapport à Montréal n'évolue guère. Les électriciens de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Drummondville, ont un salaire qui accuse un retard de 20 à 30% en moyenne par rapport à celui de Montréal, tandis que ceux de Québec, Thetford Mines et Hull, se situent entre 5 et 15% en moyenne au-dessous du salaire de Montréal.

La même approche pour les autres métiers du secteur de la construction permet d'effectuer, grosso modo, la même division entre, d'une part, le groupe Montréal, Hull, Québec et Thetford Mines et, d'autre part, le groupe Drummondville, Chicoutimi, Sherbrooke, St-Hyacinthe et Trois-Rivières.

-L'approche globale des disparités:
l'évolution des écarts relatifs:

Devant les évolutions parfois contradictoires des salaires de nos 9 villes selon l'année considérée et, surtout, selon le métier choisi, il importe de synthétiser toutes ces données en calculant un coefficient de dispersion. Le tableau XXX retrace l'évolution de ces coefficients pour quelques années de la période 1956-1965.

En 10 ans, il n'y a pas eu aggravation des écarts relatifs, mais un resserrement général des écarts de chacun des métiers (5.3 et 10.8 en 1956 contre 5.9 et 9.0 en 1965), ce qui tendrait à prouver que, lentement, les salaires à qualifications égales ont tendance à s'égaliser dans la Province. Il n'en demeure pas moins que Montréal se trouve actuellement dans une position très favorable pour ce secteur d'activité, ce qui expliquerait que les écarts dans certains métiers restent élevés (électriciens notamment). L'influence des syndicats resterait cependant à préciser, pour essayer d'expliquer l'évolution des disparités de salaires.

Les quelques exemples retenus et la triple approche des disparités de salaires permettent de conclure qu'il existe, dans la province de Québec, une grande diversité de situations sur les marchés du travail, aussi bien à l'échelon local que régional.

TABLEAU XXX. EVOLUTION DE LA DISPERSION(a) DES ECARTS DE SALAIRES ENREGISTRES DANS NEUF METIERS DE LA CONSTRUCTION ET NEUF LOCALITES DU QUEBEC de 1956 à 1965 (en pourcentage)

Métiers	1956	1958	1961	1963	1964	1965
Maçon	6.7	5.5	7.1	7.0	9.1	7.7
Charpentier	7.4	6.8	7.6	6.7	7.8	7.3
Electricien	10.8	10.0	10.1	10.1	10.9	9.0
Peintre	6.6	6.5	6.9	6.6	7.6	7.5
Plâtrier	6.6	5.6	7.4	6.5	7.6	6.7
Plombier	10.1	8.3	11.2	9.5	8.6	6.6
Tôlier	7.9	9.3	8.4	4.6	6.3	5.9
Conducteur de camions	5.3	9.4	8.0	7.6	7.5	7.4
Manoeuvre	5.3	9.4	8.0	7.6	7.5	7.4

SOURCE: Taux des salaires & traitements..., op.cit. années 1956 à 1965.

- (a) Coefficients de dispersion (en %) obtenus par l'établissement de quotients, propres à chacun des métiers retenus; composés au numérateur de la somme des écarts absolus moyens des taux de salaires en vigueur dans chacune des neuf localités, par rapport à la moyenne arithmétique de ces taux et, au dénominateur, de la même moyenne arithmétique.

En schématisant, on peut retenir quatre types de zones de salaires caractérisés par:

i) Une offre de travail très diversifiée et importante en quantité: Montréal, Mauricie; avec des salaires élevés.

ii) Une offre peu diversifiée, mais émanant d'activités en expansion: Régions minières et Saguenay-Lac St-Jean; avec des salaires élevés.

iii) Une offre peu diversifiée, émanant d'activités en perte de vitesse, mais jouissant d'un quasi monopole sur le marché du travail: Cantons de l'Est et, d'une manière générale, le sud du fleuve, à l'exception de la zone d'influence de Montréal; salaires peu élevés.

iv) Une offre faible en quantité, liée à un fort chômage structurel: Gaspésie-Rive-Sud; avec des salaires très bas.

Ainsi est-on ramené à l'une des données essentielles de la détermination des salaires, à savoir que les taux de salaires, toutes choses égales d'ailleurs, ne sont que le reflet de la situation économique et sociale des différentes régions et du degré de prospérité des différentes branches d'activités.

D. Les disparités de chômage.

L'existence de fortes disparités dans les revenus disponibles par habitant peut s'expliquer par l'inégal degré d'utilisation de la main-d'oeuvre, d'une région à l'autre. Sans chercher à faire du chômage la cause première ou unique des inégalités de revenus, la prise en considération des taux régionaux de chômage permet d'appréhender, sous un autre aspect, les déséquilibres qui marquent profondément le développement des régions.

Il n'est malheureusement pas possible de donner une image aussi précise qu'on pourrait le souhaiter des différences régionales de taux de chômage dans la Province. Une information statistique homogène et représentative des phénomènes de sous-emploi, au niveau des sous-ensembles régionaux, fait défaut. Aussi doit-on se résoudre à un certain nombre d'artifices méthodologiques, qu'il convient d'évoquer rapidement.

En premier lieu, le cadre régional, auquel il est fait référence dans les pages qui suivent, correspond - faute de mieux - au découpage retenu par le ministère fédéral de la Production et de la Défense(1). Ce système de zonage est différent de celui qui a été adopté en 1966 par le gouvernement du Québec, pour les besoins de l'administration provinciale.

En second lieu, l'obtention d'une série annuelle et régionalisée de rapports, exprimant (au numérateur) le nombre des travailleurs sans emploi, en fonction de la main-d'oeuvre totale (au dénominateur), est conditionnée par une double approximation: le nombre réel des chômeurs est assimilé aux demandes actives d'emploi, enregistrées dans les bureaux régionaux québécois du service national de Placement. Les limites de juridiction de ces bureaux ne correspondant pas à celles des régions définies précédemment, il devient nécessaire de procéder à des ajustements, par regroupement ou partage de territoires, sur la base de l'importance relative de la population des zones qui font l'objet d'un chevauchement par l'un et l'autre des systèmes de régions concernés(2).

La seconde approximation concerne l'estimation annuelle de la main-d'oeuvre totale par région québécoise. L'écart observé, dans la main-d'oeuvre totale de chaque région exprimée en fonction de la main-d'oeuvre totale du Québec, entre les années 1951 et 1961(3),

(1) Statistics of the Economic Regions of Ontario and Quebec, B.F.S., Ottawa 1956, p. 22 et ss.

(2) On trouvera un exposé de la justification et des limites de la méthode utilisée dans un document intitulé: Le chômage par régions économiques, 1953-1962 de M.E. Landry, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1963.

(3) Années de recensement en dehors desquelles la ventilation régionale de la main-d'oeuvre québécoise n'est pas connue.

a été réparti également entre chacune des dix années de la période analysée. Le rapport ainsi "ajusté" exprimant, année par année, la main-d'oeuvre de chaque région en fonction de la main-d'oeuvre québécoise entière, a ensuite été appliqué aux estimations de la main-d'oeuvre de l'ensemble du Québec, connues le 1er juin de chaque année(1).

La comparaison des taux de chômage régionaux ainsi calculés et réunis dans le tableau XXXI ci-dessous, permet de saisir la grande diversité des situations qui prévalent dans les régions. On constate que seules deux régions ont connu pendant les dix années considérées, de 1955 à 1964, un taux de chômage moyen inférieur à celui de l'ensemble de la Province. Un écart du simple au double sépare le taux de chômage le plus bas (région de Montréal) du taux le plus élevé (régions de Gaspésie et du Saguenay/Lac St-Jean). En gros, trois groupes de territoires se dessinent: le premier, dont le taux de chômage est supérieur de 30% à 80% à la moyenne provinciale, regroupe les régions de Gaspésie, Saguenay/Lac St-Jean, Trois-Rivières et Côte-Nord; le second, dont le niveau de chômage avoisine celui de la Province, comprend les régions de Québec, Cantons de l'Est, Outaouais et Abitibi/Témiscamingue; le troisième enfin est constitué par la zone métropolitaine de Montréal, dont le taux de chômage demeure inférieur de 13% à la moyenne de l'ensemble du Québec.

TABLEAU XXXI. TAUX DE CHOMAGE MOYEN PAR REGION QUEBECOISE
(calculé sur une période allant de 1955 à 1964)

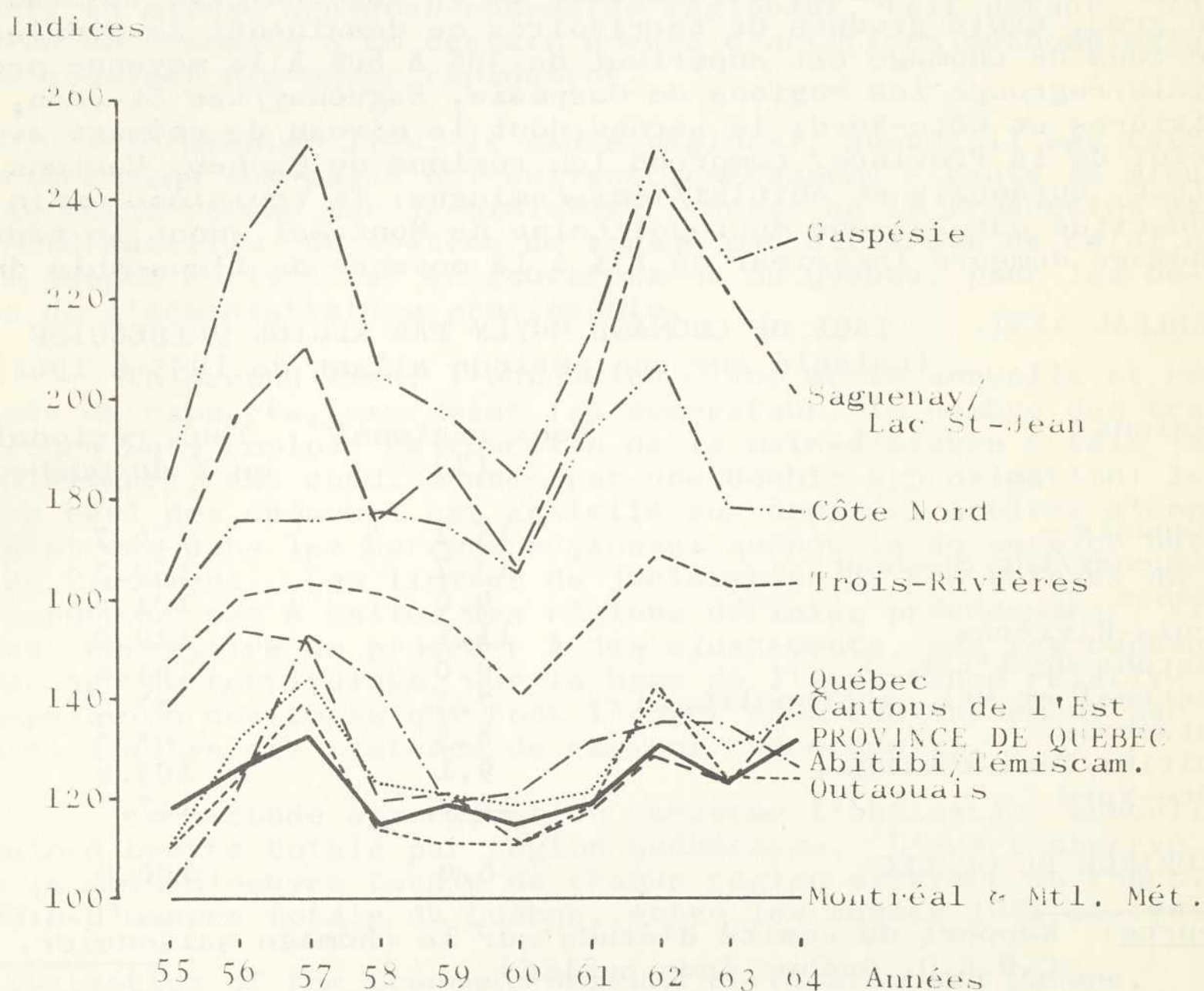
Régions	Taux régional (%)	Taux régional en % du Québec
Gaspésie	15.2	176.7
Saguenay/Lac St-Jean	13.7	159.3
Québec	9.0	104.6
Trois-Rivières	11.1	129.0
Cantons de l'Est	9.0	104.6
Montréal et Mtl. métropolitain	7.5	87.2
Outaouais	8.5	98.8
Abitibi/Témiscamingue	9.1	105.8
Côte-Nord	12.7	147.7
PROVINCE DE QUEBEC	8.6	100.0

Source: Rapport du comité d'étude sur le chômage saisonnier.
C.O.E.Q., Québec, (non publié).

(1) Cf. La main-d'oeuvre, B.F.S., (71-001) Ottawa.

Ces taux régionaux masquent en réalité d'autres divergences au niveau sous-régional. Une étude pilote(1), limitée à la division de recensement de Bonaventure, révèle en effet que 48.8% des travailleurs masculins ont connu une période de chômage d'une semaine, entre le 1er juin 1961 et le 1er juin 1962. En termes de semaines de travail, sur un total possible de 39 semaines ouvrées, plus de 10 ont été chômées, ce qui équivaut à un taux de chômage réel de 26% par an.

GRAPHIQUE IV TAUX DE CHOMAGE REGIONAUX EXPRIMES EN POUR-CENTAGE DU TAUX DE LA REGION DE MONTREAL, ANNEES 1955 à 1964 (Montréal = 100)



Source : Tableau XXIX

(1) Les caractéristiques du travailleur, étude pilote menée dans la division de recensement de Bonaventure par M. E. Landry, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec 1963.

TABLEAU XXXII.

TAUX DE CHOMAGE* ANNUELS PAR REGION QUEBECOISE
(en pourcentage)

REGIONS	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	Moyenne 1955-64
Gaspésie	11.4	11.5	14.6	18.1	15.6	16.0	17.6	16.5	15.9	14.4	15.2
Saguenay-Lac St-Jean	10.1	9.8	12.2	15.4	14.8	14.5	16.3	16.0	15.4	12.4	13.7
Québec	8.6	7.7	8.8	10.5	9.5	9.6	9.9	8.5	8.6	8.7	9.0
Trois-Rivières	9.1	8.0	9.5	14.2	12.3	12.3	12.8	11.2	11.4	10.1	11.1
Cantons de l'Est	6.8	6.6	8.4	10.9	9.5	10.4	10.1	9.3	9.1	8.6	9.0
Montréal & Mtl.métropolitain	6.2	5.0	5.8	8.8	7.9	8.7	8.3	6.6	7.0	6.2	7.5
Outaouais	6.8	6.2	8.1	9.8	8.7	9.6	9.8	9.4	8.7	7.7	8.5
Abitibi-Témiscamingue	6.3	6.1	8.9	12.6	9.4	10.6	10.8	8.9	9.4	7.8	9.1
Côte-Nord	9.8	8.8	10.2	15.6	13.8	14.4	16.0	13.7	12.5	11.0	12.7
PROVINCE	7.3	6.3	7.7	10.1	9.4	10.0	9.9	8.6	8.6	8.2	8.6

Source: Rapport du Comité d'étude sur le chômage saisonnier. C.O.E.Q., Québec, (non publié).

* Demandes actives d'emploi du service national de Placement, exprimées en fonction de la main-d'oeuvre totale.

Ces écarts observés à partir d'une moyenne décennale, correspondent en réalité - il importe de le souligner - à des tendances durables, comme la lecture du graphique et du tableau ci-dessus permet de le vérifier.

Rapportée au niveau de chômage le plus bas de la Province (région de Montréal et de Montréal métropolitain) l'évolution des taux se caractérise par un parallélisme soutenu sur toute la période entre les diverses régions concernées. En effet, les positions respectives des différentes régions, dans l'échelle des taux de chômage, demeurent pratiquement inchangées de 1955 à 1964.

Ainsi, la position relativement avantageuse de la région de Montréal et de Montréal métropolitain en 1955 se maintient jusqu'en 1964. A l'autre extrême, la région de Gaspésie connaît en tout temps le taux de chômage le plus élevé, suivie dans l'ordre décroissant par les régions du Saguenay-Lac St-Jean, Côte-Nord et Trois-Rivières. Les quatre autres régions se partagent les cinquième, sixième, septième et huitième rangs, avec une nette prédominance de l'Outaouais à occuper le septième et le huitième rang et des Cantons de l'Est à se situer alternativement aux cinquième et sixième rangs. L'écart entre les taux de chômage de ces quatre dernières régions étant faible, il en résulte un va-et-vient permanent des régions concernées à l'intérieur du groupe.

En outre, sauf de rares exceptions, tous les territoires considérés enregistrent, en moyenne et longue périodes, les mêmes variations cycliques majeures. Les années de faible chômage sont pratiquement les mêmes pour chacune des régions (années 1958, 1959 et 1960). De même, en période de sous-emploi caractérisé, chaque région connaît une recrudescence de chômeurs: les périodes 1955-57 et 1960-62 sont particulièrement révélatrices à cet égard.

Enfin, on ne sera pas sans remarquer qu'une tendance manifeste à l'accentuation des amplitudes de variations des taux de chômage se dessine dans les régions sujettes en permanence aux plus larges excédents de main-d'oeuvre du Québec: la Gaspésie et le Saguenay sont de celles-là.

Bien que la prise en considération d'une période de dix années consécutives s'avère un peu courte, pour tirer des conclusions définitives sur le comportement du chômage québécois à long terme, on peut néanmoins avancer à bon droit que pendant les dix années de relative prospérité, pour l'ensemble de l'économie québécoise, aucun signe tangible d'une réduction des écarts interrégionaux des taux de chômage ne s'est manifesté. A ne considérer que la seule courbe du taux de chômage moyen de la Province sur le graphique IV, c'est l'inverse qui semble se produire depuis 1958.

La mesure des disparités régionales de chômage peut être utilement complétée par l'appréciation du cycle saisonnier de l'emploi et de ses répercussions dans chacun des territoires de la Province. Si le caractère très limité des renseignements dont on dispose ne permet pas d'obtenir une mesure précise du phénomène saisonnier, les résultats présentés dans le tableau ci-dessous, n'en expriment pas moins des ordres de grandeurs intéressants.

TABLEAU XXXIII. TAUX DE CHOMAGE SAISONNIERS MAXIMA ET MINIMA,
PAR REGION QUEBECOISE, MOYENNE DES ANNEES 1959 à 1964
(Main-d'oeuvre masculine seulement)

Régions	Taux de chômage en %		Amplitude de variation (Taux minimum=100)
	<u>minimum</u>	<u>maximum</u>	
Gaspésie	3.8	30.3	797
Saguenay-Lac St-Jean	7.7	22.9	297
Côte-Nord	4.0	23.3	582
Mauricie	6.0	17.3	288
Abitibi-Témiscamingue	5.4	18.0	333
Québec	4.0	15.4	385
Cantons de l'Est	4.3	14.6	340
Outaouais	3.3	16.4	497
Montréal	4.5	11.2	249
PROVINCE DE QUEBEC	4.3	14.0	326

Source: Travaux préparatoires du comité d'étude sur le chômage saisonnier, C.O.E.Q., Québec.

Ces données doivent être rapprochées de la moyenne décennale du taux de chômage, présentée dans le tableau XXXIII ci-dessus. Il est surprenant de constater à quel point l'activité de certaines régions fluctue au cours d'une même année, au rythme des saisons. Ce sont les régions à taux de chômage élevés qui subissent les variations saisonnières les plus grandes: la Gaspésie et la Côte-Nord connaissent un taux de chômage hivernal maximum tel que la réduction du nombre des chômeurs à un minimum décent, en période de belle saison, ne suffit pas à ramener le niveau annuel du sous-emploi dans ces régions à un pourcentage inférieur à respectivement 15.2% et 12.7% de la main-d'oeuvre disponible. On aboutira à une conclusion analogue, en ce qui a trait aux autres régions de la Province, par rapprochement des taux décennaux de chômage avec les taux minima et maxima.

C'est le ralentissement de l'activité économique en hiver, plus ou moins ressenti selon les cas, qui détermine de manière prépondérante la position relative des diverses régions dans l'échelle générale des taux de chômage.

Mais, en définitive, c'est l'absence de toute réduction notable des écarts constatés depuis une décennie, dans le degré régional d'utilisation de la main-d'oeuvre, de même que la très forte élévation des taux de chômage hivernal, dans les régions où se manifestent les plus forts excédents de la demande sur l'offre de travail, qui constituent les conclusions - par ailleurs connues - de ce bref examen.

E. Les inégalités régionales dans le niveau d'instruction.

L'existence d'un réservoir de main-d'oeuvre qualifiée et la disponibilité d'un noyau d'encadrement formé de techniciens, d'administrateurs et de professionnels constituent un facteur prépondérant de croissance économique. Sur le plan régional, l'expansion des activités économiques et la création d'activités nouvelles sont subordonnées tout autant à cette valeur fondamentale que représente l'éducation: source d'une productivité accrue du travail, elle contribue pour une très grande part à l'accroissement de la rémunération des travailleurs et, partant, à l'élévation des niveaux de vie de chacun.

Le tableau XXXIV ci-dessous met en relief le parallélisme prononcé qui existe entre l'élévation du niveau moyen d'instruction et l'augmentation du revenu annuel moyen correspondant, pour l'ensemble de la Province.

TABLEAU XXXIV. REVENU ANNUEL MOYEN DE LA MAIN-D'OEUVRE MASCULINE NON AGRICOLE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, PROVINCE DE QUEBEC, 1961

Niveau d'instruction	Revenu (\$)	Indice
Etudes primaires (1 à 7 années)	3,065	100
Etudes secondaires (1 à 3 années)	3,793	124
Etudes secondaires (4 à 5 années)	4,938	161
Etudes supérieures	5,325	174
Titulaires de diplômes universitaires	9,001	294

SOURCE: Recensement du Canada 1961, (98-501) B.F.S., Ottawa.

Il existe manifestement au Québec de très fortes inégalités dans le niveau de formation des individus, selon que l'on considère l'un ou l'autre des comtés de la Province. Si l'on retient, pour indication du niveau de qualification générale de la main-d'oeuvre disponible, dans chaque comté, la répartition proportionnelle de la population active, en fonction de la dernière année de scolarité atteinte, on constate que deux mondes se côtoient: d'une part, celui des régions périphériques de la Province, de caractère essentiellement rural, dont les taux de scolarisation sont parmi les plus bas, quel que soit le niveau d'enseignement considéré; d'autre part, celui des régions urbaines et industrielles, où la proportion relative des individus

ayant fréquenté l'école et la persévérance scolaire, aux trois niveaux d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, sont sans commune mesure avec le précédent.

Le nombre d'années de scolarité enregistré au niveau des études primaires ne semble pas présenter de profondes divergences d'un comté à l'autre. Ce phénomène résulte évidemment de l'accession quasi générale des masses à l'instruction dispensée dans les écoles; qu'elles soient à classe unique, comme dans les régions rurales, ou à classes multiples, comme c'est le cas dans les villes. L'analphabétisme n'en a pas pour autant disparu. Dans certains comtés (Saguenay, Charlevoix, Pontiac, Abitibi, Labelle, Gaspé, Bonaventure, Lac St-Jean), plus de 10% de la population active n'a jamais fréquenté l'école.

C'est en réalité dans la persévérance scolaire, au-delà du cycle d'enseignement primaire, que les plus grandes disparités font leur apparition. Ainsi, dans les comtés fortement urbanisés ou situés dans l'orbite d'une grande ville, environ 40% à 50% de la population ayant cessé de fréquenter l'école a accompli une à quatre années d'études secondaires. Cette proportion décroît très sensiblement avec l'allongement de la durée des études, puisqu'au niveau de la cinquième année d'études secondaires on ne compte plus que 10 à 16% de la population active. A l'opposé, les taux de fréquentation scolaire des régions rurales périphériques (Gaspésie, Bas St-Laurent, Nord-Ouest et Outaouais), ne dépassent jamais 30% pour les premières années d'études secondaires et sont inférieurs à 7% pour les élèves ayant poursuivi leurs études au moins jusqu'en cinquième année. Au palier de l'enseignement supérieur l'écart se creuse encore plus. Les comtés ruraux disposent, proportionnellement à leurs populations actives respectives, de 5 à 8 fois moins de titulaires de diplômes universitaires que dans les comtés dotés d'agglomérations urbaines et industrielles majeures.

Ces remarques générales sont tirées de l'observation des données présentées au tableau XXXV, ci-après, dans lequel la population ne fréquentant plus l'école en 1961 est ventilée en fonction de la dernière année d'études atteinte pour chacun des comtés classés, selon un ordre croissant approximatif de la population scolarisée(1). Il mérite d'être rapproché du tableau relatif à la répartition du revenu par habitant. Ce sont bien les comtés à bas niveaux de revenus qui offrent des structures par niveau de scolarité parmi les plus médiocres. A l'image de certaines réactions chimiques, ce phénomène est réversible.

(1) Sans que soient distingués les niveaux de scolarité.

TABLEAU XXXV.

REPARTITION DE LA POPULATION (a)
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITE,
par comté
QUEBEC 1961

(% cumulatif)

Nb: Tous les pourcentages sont exprimés en fonction de la population du comté qui a cessé de fréquenter l'école.

1) Titulaires de diplômes universitaires.

2) Population ayant accompli plus d'une année d'Université. Ce pourcentage comprend également les titulaires de diplômes universitaires.

3) Population ayant accompli une cinquième année d'études secondaires. Ce pourcentage comprend également les étudiants issus de l'enseignement supérieur.

4) Population ayant accompli de 1 à 4 années d'études secondaires. Ce pourcentage comprend également les écoliers ayant effectué une 5ième année et les étudiants issus de l'enseignement supérieur.

5) Population ayant accompli plus d'une année d'études primaires. Ce pourcentage comprend la population issue des enseignements secondaire et supérieur.

(a) La population fréquentant l'école en 1961 est exclue des calculs.

Source: Recensement du Canada 1961, (92-550)
B.F.S., Ottawa.

COMTES	ETUDES SUPERIEURES		ETUDES SECONDAIRES		ETUDES PRIMAIRES
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Labelle	0.8	1.9	4.1	16.5	89.5
Dorchester	1.1	1.5	3.5	17.0	92.1
L'Islet	0.6	1.0	3.4	18.3	92.1
Frontenac	0.7	1.3	3.4	18.4	91.8
Bonaventure	0.6	1.3	4.1	21.0	89.7
Bellechasse	0.6	1.4	4.5	20.3	92.5
Matane	0.5	1.2	4.7	22.5	90.6
Wolfe	0.7	1.7	3.9	21.7	91.6
Napierville	0.5	1.4	3.8	20.8	93.3
Gaspé	0.8	1.8	5.9	22.3	89.7
Charlevoix	1.7	2.4	5.2	25.6	87.2
Beauce	1.0	1.7	4.7	22.2	92.9
Pontiac	0.8	2.6	4.7	26.9	87.6
Montmagny	0.9	1.6	5.0	23.3	92.7
Lotbinière	0.6	1.2	5.5	24.2	92.7
Abitibi	1.1	2.2	6.1	26.9	88.4
Témiscouata	0.8	1.6	6.6	24.5	91.5
Bagot	1.1	1.6	4.9	25.9	92.7
Papineau	1.2	2.4	5.9	25.7	91.7
Berthier	0.6	1.4	6.8	25.3	93.4
Maskinongé	1.0	1.9	5.5	27.0	92.9
Montcalm	0.9	1.7	6.4	26.9	92.5
Kamouraska	1.3	2.8	6.5	24.6	93.3
Yamaska	0.7	1.6	7.7	26.9	93.7
Lac St-Jean	1.5	2.7	6.6	30.6	89.8
Mégantic	1.2	2.7	7.1	30.2	90.2
Soulanges	0.8	1.9	5.7	29.3	94.2
Portneuf	1.3	2.4	6.5	28.5	93.3
Nicolet	1.6	2.5	7.0	28.4	93.3
Montmorency	0.9	2.6	6.2	29.9	93.3
Arthabaska	1.1	2.3	6.5	30.4	92.9
Saguenay	1.7	4.1	9.8	34.1	85.9
Rimouski	1.6	3.1	9.0	31.0	92.4
Compton	0.8	3.3	7.5	34.0	91.9
Laprairie	1.5	2.7	6.9	35.4	92.0
Témiscamingue	1.8	3.4	8.3	34.9	90.8
Iberville	1.7	3.0	7.5	35.4	92.5
Joliette	1.5	2.9	8.6	33.5	93.9
Richmond	1.7	3.3	7.4	36.5	92.1
Richelieu	1.9	3.4	9.0	32.8	94.0
Drummond	1.3	2.9	7.2	37.6	92.9
Shefford	1.5	3.1	8.8	36.7	93.4
L'Assomption	1.8	3.7	8.8	37.4	92.5
Beauharnois	1.7	3.1	7.7	37.9	94.3
Huntingdon	1.4	4.1	8.1	39.6	91.9
Stanstead	1.4	3.5	9.1	38.5	93.0
Champlain	1.6	3.1	10.0	39.1	93.1
St-Hyacinthe	2.0	3.8	9.7	36.8	95.0
Deux-Montagnes	2.0	4.1	10.3	37.4	93.6
Chicoutimi	2.2	3.9	9.9	40.8	91.0
Hull	2.3	4.7	10.0	39.3	91.5
Missisquoi	1.2	2.8	7.9	42.4	93.5
Argenteuil	1.9	4.3	10.1	39.1	93.0
Brôme	2.1	5.1	9.6	42.0	90.7
Terrebonne	2.0	4.1	11.7	40.7	93.0
Verchères	2.7	5.2	12.2	38.8	92.7
Lévis	2.0	3.8	10.7	41.1	94.3
St-Jean	2.4	4.5	9.3	42.5	94.2
Rouville	2.0	5.3	12.5	41.9	93.5
St-Maurice	2.2	4.5	11.7	44.1	94.2
Sherbrooke	2.7	5.3	11.8	43.5	93.8
Châteauguay	1.6	4.6	11.6	48.6	93.1
Vaudreuil	3.4	7.1	15.6	42.2	94.3
Chambly	3.2	6.3	14.7	49.1	93.6
Québec	3.8	7.0	16.3	49.5	95.1
Montréal	4.1	7.7	16.2	52.1	95.4
PROVINCE	2.7	5.2	12.0	42.0	93.6

Les régions sont pauvres parce qu'elles ne parviennent pas à entretenir ou attirer des industries hautement productives et rémunératrices, en l'absence de main-d'oeuvre instruite et spécialisée. Inversement, la main-d'oeuvre qualifiée de ces régions défavorisées, répondant à l'appel des zones industrialisées par une émigration permanente, contribue à maintenir les niveaux de vie de ces comtés à leur point le plus bas. Loin de se réduire, les écarts de revenus se perpétuent de comté à comté - quand ils ne vont pas s'accroissant - illustrant le cercle vicieux de l'appauvrissement ou de la stagnation.

F. Le phénomène de la concentration des activités manufacturières dans la région montréalaise.

Comme nous l'avons déjà constaté à plusieurs reprises, la province de Québec offre l'exemple d'une très grande concentration géographique des activités de transformation et ce, essentiellement dans la région montréalaise. Si l'on considère la part relative des emplois et de la valeur de la production du secteur manufacturier dans cette région, on constate que la seule zone de Montréal concentre plus de la moitié de la production et des effectifs manufacturiers de tout le Québec. Si cette prédominance de Montréal n'est pas un phénomène récent (cf. Chapitre I, page 30), elle est cependant remarquable par sa stabilité. De plus, si, à la zone métropolitaine de Montréal, on adjoint l'ensemble des comtés limitrophes, la part relative de la région ainsi délimitée s'élève jusqu'à 68% de l'emploi manufacturier et jusqu'à 67% de la valeur de la production de l'ensemble de la Province pour la période la plus récente, couvrant les années 1959, 1960 et 1961, comme le montre le tableau suivant.

A la concentration des deux tiers des activités manufacturières, dans une aire à peu près égale au dixième de l'ensemble du territoire habité de la Province, s'oppose l'éparpillement du reste de l'industrie sur toute l'étendue du territoire, sans commune mesure avec le nombre, la dimension et, surtout, la très large diversité des industries localisées dans la métropole. Quand on sait que les activités de service, pour la grande majorité d'entre elles, dérivent de la croissance des activités de transformation - elles sont traditionnellement localisées auprès de ces dernières - on conçoit bien quel a été le processus de développement de Montréal et quels effets cumulatifs sont à l'origine de la formation de ce pôle de croissance. On ne s'étonnera pas non plus d'y relever les taux de chômage parmi les plus bas, les niveaux d'instruction et de qualification parmi les meilleurs, ainsi que les revenus les plus élevés de la Province.

La croissance de Montréal, en dehors des disparités régionales qu'elle contribue à accuser, pose d'emblée le problème de l'optimum de développement des villes. On sait effectivement qu'à partir d'un certain seuil de croissance, les économies externes⁽¹⁾, dont bénéficie une industrie nouvelle s'implantant au sein d'une agglomération existante, sont compensées

(1) Economies résultant de l'utilisation plus généralisée des infrastructures urbaines, telles les transports en commun, le système d'égoûts collecteurs, etc... Cf. La ville phénomène économique. op. cit.

TABLEAU XXXVI. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE (EN %) DES EMPLOIS ET DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER DANS LA ZONE MONTREALAISE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Emplois manufacturiers			<u>Périodes(c)</u>	Valeur de la production manufacturière		
Montréal(a)	Couronne(b) montréalaise	Reste de la Province		Montréal(a)	Couronne(b) montréalaise	Reste de la Province
53.9	11.0	35.1	1933	56.2	8.0	35.8
53.4	11.4	35.2	1938	58.8	8.4	32.8
54.1	14.7	31.2	1943	53.8	13.8	32.4
55.2	11.5	33.3	1948	55.3	9.1	35.6
56.4	11.5	32.1	1955	58.2	9.3	32.5
56.9	11.2	31.9	1960	57.6	9.7	32.7
			<u>Années</u>			
56.8	11.5	31.7	1954	56.8	9.3	33.9
56.3	11.4	32.3	1956	61.0	9.6	29.4
57.1	10.8	32.1	1958	58.6	9.0	32.4
56.8	11.0	32.2	1960	58.1	9.5	32.4

SOURCE: Les industries manufacturières du Canada, répartition géographique, (31-209) B.F.S., Ottawa.

(a) Comprend les comtés suivants: Ile de Montréal, Ile Jésus, Chambly.

(b) Comprend les comtés suivants: Argenteuil, Beauharnois, Berthier, Chateauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Iberville, Joliette, Laprairie, l'Assomption, Missisquoi, Napierville, Richelieu, Rouville, Soulanges, St-Hyacinthe, St-Jean, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères.

(c) Périodes triennales centrées sur l'année indiquée.

par des déséconomies d'échelle⁽¹⁾ supérieures, dont le fardeau est supporté de manière plus ou moins diffuse par l'entreprise et par l'ensemble de la collectivité urbaine. En termes de développement régional, il ne s'agit certes pas d'un faux problème. Dans la mesure où il serait possible de démontrer que la poursuite d'un mouvement de concentration, à Montréal, s'accompagne de coûts sociaux toujours croissants, une politique d'aménagement urbain consisterait: - à promouvoir la déconcentration des activités de la grande ville, à l'aide d'un certain nombre de mesures incitatives, voire réglementaires, interdisant par exemple toute nouvelle implantation industrielle dans une aire bien délimitée; - ou d'une manière plus positive, à favoriser la localisation des entreprises dans la grande banlieue périphérique; - ou sur une échelle spatiale plus étendue, par la création de zones d'accueil à l'industrie, aménagées en anticipation de la demande; - ou à faciliter une implantation industrielle décentralisée en certains points privilégiés du territoire, aptes à donner naissance à de réels pôles de croissance régionaux.

D'aucuns ont pu avancer que, malgré l'absence de politique volontaire d'aménagement de la zone montréalaise, un certain mouvement naturel de décentralisation de l'industrie manufacturière a pris naissance ces dernières années. Cette hypothèse se trouve confirmée par une baisse prononcée des investissements privés du secteur manufacturier, dans la zone métropolitaine de Montréal, depuis l'année 1961. Le tableau XXXVII retrace cette évolution des dix dernières années.

On aura cependant soin de ne pas négliger le fait que, pour la très grande majorité des investissements effectués par les entreprises dont les activités principales reposent sur l'exploitation des richesses du sol et du sous-sol, il ne saurait être question d'une localisation dans la région montréalaise. Ainsi, si l'on ne tient pas compte des investissements du secteur "pâtes et papiers", on remarque que la part de la zone métropolitaine s'accroît nettement (Cf. tableau XXXVII, 2^e colonne), même si la baisse citée précédemment est aussi manifeste.

(1) Déséconomies engendrées par l'élévation du coût de la vie (coût des loyers, prix des terrains...), l'allongement du temps consacré à se rendre du lieu de résidence, au lieu de travail, etc...

TABLEAU XXXVII. EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DES INVESTISSEMENTS PRIVES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE EFFECTUES DANS LES ZONES METROPOLITAINES DE MONTREAL ET DE QUEBEC EN % DE LA PROVINCE. 1958 - 1967

Années	<u>Montréal métropolitain</u> (sans pâtes & papiers)		Québec métropolitain	Reste de la Province
1958	45.3	(54.8)	3.6	51.1
1959	50.1	(58.9)	3.2	46.7
1960	45.7	(56.7)	3.3	51.0
1961	37.7	(47.2)	3.3	59.0
1962	37.3	(45.1)	3.1	59.6
1963	35.2	(43.3)	3.6	61.2
1964	34.8	(43.5)	4.2	61.0
1965	35.8	(44.2)	3.2	61.0
1966*	32.3	(40.6)	2.4	65.3
1967**	33.8	(44.2)	2.4	63.8

SOURCE: Investissements publics et privés, ministère du commerce, Ottawa.

* Données provisoires.

** Estimations.

Au vu de tels résultats et, en dépit de leur caractère partiel, il paraît prématuré de conclure à l'amorce d'une déconcentration industrielle au Québec, puisque les entreprises pour lesquelles l'espace québécois est indifférencié subissent de manière évidente l'attraction de la métropole montréalaise.

L'analyse du déséquilibre de la hiérarchie urbaine québécoise doit nous permettre d'approfondir ce facteur attractif de Montréal.

G. Le déséquilibre de la hiérarchie urbaine québécoise.

Si l'on entend par hiérarchie urbaine, d'une part, le nombre, la taille et la répartition dans l'espace des villes (approche statique) et, d'autre part, les relations qu'elles entretiennent entre elles ou avec leur environnement immédiat (approche dynamique), la province de Québec offre un exemple de hiérarchie urbaine très particulier, quoique non unique au monde.

Dans le chapitre I, il nous a été possible d'examiner rapidement comment l'interaction de facteurs complexes a pu favoriser, ou au contraire bloquer, le développement des principaux centres urbains québécois. Nous voudrions, dans la présente section, analyser la hiérarchie urbaine québécoise dans son ensemble, afin d'essayer de montrer que le déséquilibre structurel ne se limite pas à la seule opposition Montréal - reste de la Province, mais provient surtout de l'absence de villes moyennes, suffisamment peuplées pour équilibrer la croissance de la métropole et surtout exercer de véritables fonctions urbaines vis-à-vis de leurs régions.

Pour ce faire, nous comparerons le Québec et l'Ontario car, dans ce domaine, la comparaison est particulièrement riche d'enseignements. Auparavant, il est nécessaire de constater que lorsque l'on parle du degré d'urbanisation du Québec, on est victime d'une illusion statistique. Le recensement définit, en effet, comme urbaine la population des cités, villes et villages de 1,000 habitants et plus. Ce critère, fort généreux, permet de constater que de 1871 à 1966 le pourcentage de la population "urbaine" québécoise est passé de 23 à 78.3% de la population totale. Le Québec serait donc statistiquement urbain, mais l'inconvénient d'une conception aussi peu restrictive de l'urbanisation apparaît immédiatement. Pour prendre un exemple caricatural, en 1966 le village de St-André-Avellin (comté de Papineau), avec ses 1,002 habitants, est considéré comme étant urbanisé au même titre que la zone métropolitaine de Montréal, qui comptait à la même époque 2,436,817 habitants. On conçoit aisément qu'à partir d'un tel critère, l'urbanisation ne signifie plus grand chose et néglige notamment la fonction économique-sociale de la ville.

Dans un domaine connexe, cette nécessité, de ne considérer comme véritables villes que des agglomérations d'une certaine importance, a d'ailleurs été perçue lors du nouveau découpage administratif de la Province, puisque trois régions n'ont pas été dotées de capitale administrative faute d'une ville suffisamment peuplée.

Dans une optique normative, on peut considérer que la ville ne peut attirer un minimum d'industries manufacturières diversifiées, concentrer les services privés et publics essentiels et, donc, exercer une certaine attraction (même limitée géogra-

phiquement) sur son environnement, sans atteindre un certain seuil de population. De ce fait, l'analyse de la hiérarchie urbaine québécoise se pose en des termes tout à fait différents. Se trouvent notamment éliminées de l'analyse, les villes créées de toutes pièces en vue d'exploiter des ressources forestières ou minières et dont la croissance démographique est irrémédiablement stoppée, dès que l'exploitation atteint son régime de croisière(1). Ces villes unifonctionnelles, sans véritables fonctions urbaines, posent d'ailleurs des problèmes délicats, dont la précarité du rythme d'activité de l'industrie dominante n'est pas le moindre. Sont également à éliminer les villes-dortoirs, dont la plupart des fonctions urbaines sont, en fait, exercées par la métropole dont elles dépendent(2).

Cette réserve, quant au concept statistique d'urbanisation, étant faite, on peut rapidement analyser la taille et le nombre des véritables villes, leur croissance récente et leurs fonctions essentielles. Dans chaque cas, les villes ou les zones urbaines québécoises seront comparées à celles de l'Ontario(3) car une telle comparaison, pourtant inopportune dans de nombreux cas, paraît être très instructive.

a) La taille et le nombre des "villes".

En 1961, la Province comptait 223 villes et cités. Si l'on introduit un seuil de population minimum, en dessous duquel la ville, en tant que telle, n'est qu'une illusion statistique, ce nombre se trouve singulièrement réduit. En 1961 et en 1966 respectivement, 30 et 36 agglomérations dépassaient 10,000 habitants. Or ce seuil est apparemment trop bas pour que les fonctions urbaines fondamentales - administratives, économiques et culturelles - puissent s'exercer de manière réellement autonome. Si on élève le seuil à 30,000 habitants, ce qui paraît être encore faible mais, par contre, s'avère indispensable pour étudier un nombre minimum d'agglomérations québécoises, 10 agglomérations seulement demeurent en compétition, en 1961 comme en 1966.

(1) Un bon exemple de ce type de ville à fonction unique est fourni par Murdochville, dont la population évolue depuis 8 ans entre 2,950 et 3,100 habitants.

(2) La ville de Laval, par exemple, malgré ses 196,000 habitants, doit être considérée administrativement comme ville, mais elle demeure largement tributaire de Montréal sur le plan des fonctions urbaines.

(3) Rappelons que sont prises en considération des zones urbaines homogènes, faisant abstraction des limites administratives des villes et cités.

Le tableau suivant nous fournit ainsi une image des zones urbaines québécoises et ontariennes, classées par taille (1966). Si la population de ces agglomérations de plus de 30,000 habitants représente 58.9% de la population du Québec, contre 68.2% en Ontario, il faut noter, une fois encore, le danger qu'il y a de considérer des chiffres globaux.

Ainsi, la province de Québec, avec 10 villes seulement (de plus de 30,000 habitants) contre 25 en Ontario, ne doit qu'à la seule zone métropolitaine le pourcentage élevé de ce que l'on pourrait appeler la population véritablement urbanisée.

Toute la différence structurelle entre les deux provinces réside dans la comparaison du groupe d'agglomérations comprises entre 50,000 et 500,000 habitants: six villes au Québec contre 18 en Ontario, représentant respectivement 15.8% et 34% de la population de ces provinces. Or, c'est dans ce groupe d'agglomérations que l'on peut espérer trouver les points d'ancrage d'un développement régional équilibré et c'est de l'évolution de ce groupe, au cours des prochaines décennies, que dépendra en grande partie le succès des efforts visant, dans le cas du Québec, non pas^a réduire la croissance de Montréal, mais à éviter que Montréal ne devienne, dans un avenir plus ou moins lointain, le centre gigantesque et prospère d'une province déserte et sous-développée.

Le problème est d'autant plus grave que deux des trois agglomérations québécoises de plus de 100,000 habitants - Québec et Hull(1) - constituent des cas particuliers bien connus.

En résumé, on constate au Québec que la zone métropolitaine de Montréal domine le "fait urbain" beaucoup plus que Toronto en Ontario (42.2% contre 31% de la population totale); que l'on peut parler à propos du Québec d'une véritable "défaillance des métropoles régionales"(2) du moins, et c'est là notre seul objet pour l'instant, sur le plan de la taille et du nombre.

Le graphique suivant, établi à partir du rang de classement et de la population des 15 principales agglomérations des deux provinces(3), résume avec clarté cette situation puisqu'en 1966 la population des 15 premières agglomérations de l'Ontario

(1) Cf. Chapitre I.

(2) Cf. Revue URBANISME. No 89, p. 21 et suivantes.

(3) La méthode qui consiste à mettre en relation taille des villes et rang de classement a été utilisée par G.K. Zipf Cf. Human behavior and the principle of least effort, Harvard University Press, 1949.

TABLEAU XXXVIII. STRUCTURES URBAINES COMPAREES: QUEBEC ET ONTARIO

1966

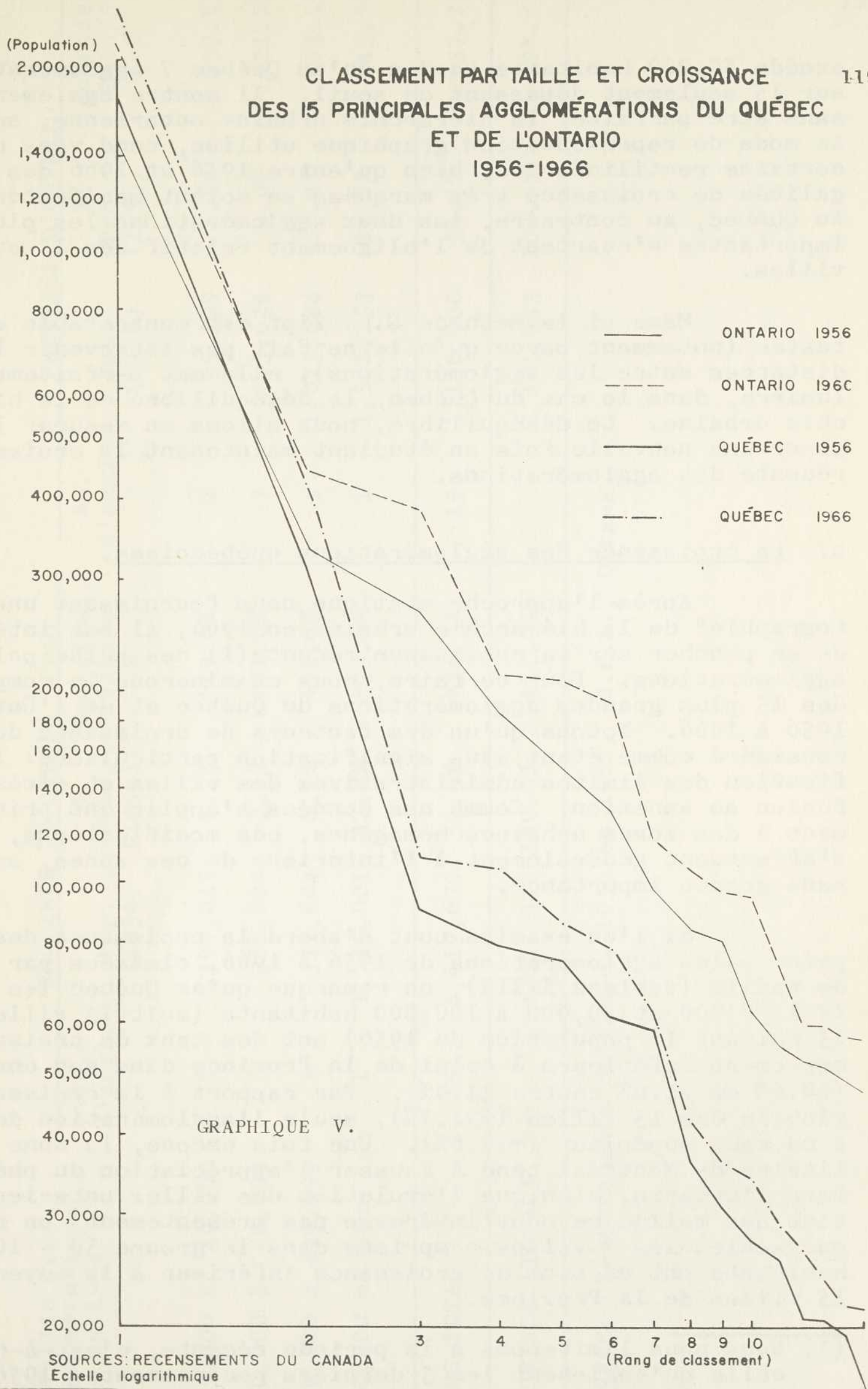
Taille des agglomérations(1)	PROVINCE DE QUEBEC			PROVINCE D'ONTARIO		
	Nb. d'agglom.	Population	% Pop. Province	Nb. d'agglom.	Population	% Pop. Province
30,000 à 49,999	3	113,386	1.96%	6	220,690	3.2%
50,000 à 99,999	3	229,068	3.96%	12	802,464	11.5%
100,000 à 499,999	3	627,476	10.85%	6	1,567,157	22.5%
500,000 et plus	1	2,436,817	42.15%	1	2,158,496	31.0%
TOTAL	10	3,406,747	58.9%	25	4,748,807	68.2%
PROVINCE (TOTAL)		5,780,845	100.0%		6,960,870	100.0%

SOURCE: Recensement du Canada 1966 (Nos. 92,604, 92,605, 92,623) B.F.S., Ottawa.

- (1) Chaque fois que les données du recensement de 1966 le permettent, il est tenu compte des zones urbaines homogènes ("zones métropolitaines de recensement" et "autres grandes agglomérations" telles que définies dans le recensement) et non des limites administratives des villes et cités. Pour l'Ontario cependant, ces zones homogènes englobant généralement des parties de cantons, on a retenu, sauf indication contraire, la population des villes et cités constituant le noyau central de ces zones. De ce fait, la population urbaine de l'Ontario, selon nos critères, est sous-estimée de 0.5 à 1% environ.

CLASSEMENT PAR TAILLE ET CROISSANCE
DES 15 PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS DU QUÉBEC
ET DE L'ONTARIO
1956-1966

119



excède 50,000 habitants tandis qu'au Québec 7 agglomérations sur 15 seulement dépassent ce seuil. Il montre également que, sans être parfaite, la hiérarchie urbaine ontarienne, selon le mode de représentation graphique utilisé, tend vers une certaine rectilinéarité, bien qu'entre 1956 et 1966 des inégalités de croissance très marquées se soient manifestées. Au Québec, au contraire, les deux agglomérations les plus importantes s'écartent de l'alignement relatif des 13 autres villes.

Même si la méthode G.K. Zipf est contestable et contestée (notamment parce qu'elle ne fait pas intervenir les distances entre les agglomérations), elle met parfaitement en lumière, dans le cas du Québec, le déséquilibre de la hiérarchie urbaine. Ce déséquilibre, nous allons en mesurer l'ampleur une nouvelle fois en étudiant maintenant la croissance récente des agglomérations.

b) La croissance des agglomérations québécoises.

Après l'approche statique nous fournissant une "photographie" de la hiérarchie urbaine en 1966, il est intéressant de se pencher sur la croissance récente⁽¹⁾ des principales agglomérations. Pour ce faire, nous examinerons le comportement des 15 plus grandes agglomérations du Québec et de l'Ontario, de 1956 à 1966. Notons qu'un des facteurs de croissance doit être considéré comme étant sans signification particulière: la modification des limites administratives des villes et cités par fusion ou annexion. Comme nos données s'appliquent principalement à des zones urbaines homogènes, ces modifications, qui s'effectuent généralement à l'intérieur de ces zones, sont donc sans grande importance.

Si l'on examine tout d'abord la croissance des 15 principales agglomérations de 1956 à 1966, classées par groupe de taille (tableau XXXIX), on remarque qu'au Québec les groupes 15 à 50,000 et 50,000 à 100,000 habitants (soit 13 villes sur 15 suivant la population de 1956) ont des taux de croissance nettement inférieurs à celui de la Province dans son ensemble (19.6% et 21.0% contre 24.9%). Par rapport à la croissance globale des 15 villes (+34.7%), seule l'agglomération de Montréal a un taux supérieur (+39.6%). Une fois encore, la zone métropolitaine de Montréal tend à fausser l'appréciation du phénomène. Dans l'Ontario, bien que l'évolution des villes ontariennes en tant que telles ne nous intéresse pas présentement, on remarquera que seules les 7 villes comprises dans le groupe 50 - 100,000 habitants ont un taux de croissance inférieur à la moyenne des 15 villes de la Province.

(1) Nous nous limiterons à la période récente, c'est-à-dire celle qu'englobent les 3 derniers recensements: 1956-61-66. Pour l'étude d'une plus longue période cf. chapitre I, p. 58 et suivantes.

TABLEAU XXXIX.TAILLE & CROISSANCE DES 15 PRINCIPALES AGGLOMERATIONS DU QUEBEC & DE L'ONTARIO
1956 et 1966

Taille des agglomérations en 1956	PROVINCE DE QUEBEC				PROVINCE D'ONTARIO			
	Nb. d'aggl.	Pop. (1956)	% Prov. (1956)	Accroisst. 1966/56 %	Nb. d'aggl.	Pop. (1956)	% Prov. (1956)	Accroisst. 1966/56 %
15,000 à 49,999	8	197,045	4.3%	+19.6%	2	95,399	1.8%	+37.8%
50,000 à 99,999	5	366,029	7.9%	+21.0%	7	485,624	9.0%	+21.7%
100,000 à 499,999	1	311,604	6.7%	+32.6%	5	1,073,624	19.9%	+35.1%
500,000 et plus	1	1,745,001	37.7%	+39.6%	1	1,502,253	27.8%	+43.7%
SOUS-TOTAL	15	2,619,679	56.6%	+34.7%	15	3,156,900	58.4%	+37.2%
PROVINCE (TOTAL)		4,628,378	100.0%	+24.9%		5,404,933	100.0%	+28.8%

SOURCE: Recensements du Canada 1956 et 1966, B.F.S., Ottawa.

Entre les deux derniers recensements, soit entre 1961 et 1966 (Tableau XL), les disparités entre les deux provinces apparaissent beaucoup plus nettement; d'autant plus que pour les groupes d'agglomérations inférieurs à 100,000 habitants le taux de croissance moyen québécois augmente moins vite que celui de l'Ontario, où les villes de moins de 50,000 habitants sont passées dans la tranche supérieure:

Taille des agglom.	Taux de croissance moyen 1956-1966		Taux de croissance moyen 1961-1966	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
15 à 50,000	+1.24%	+3.26%	+1.56%	-
50 à 100,000	+1.23%	+1.78%	+1.57%	+2.22%

Cette approche globale, du fait du regroupement des agglomérations de même taille, ne doit pas faire illusion. Les villes réunies arbitrairement connaissent des évolutions trop différentes pour qu'une véritable règle puisse être déterminée. Le tableau suivant donnant le classement des 15 agglomérations du Québec et de l'Ontario, selon leur taux d'accroissement démographique de 1956 à 1966, montre qu'aucun rapport ne peut être décelé entre taille des agglomérations et rapidité de l'accroissement démographique.

Notons, au passage, la place qu'occupent respectivement Montréal et Toronto. Si, au Québec, Montréal a le monopole du dynamisme démographique, en Ontario, il existe des centres importants dont la croissance est plus rapide (dont 3 de plus de 100,000 habitants). Cela tend à démontrer que Toronto, malgré une taille comparable à celle de Montréal, écrase beaucoup moins la hiérarchie urbaine ontarienne et affecte ainsi beaucoup moins le développement autonome d'autres grandes agglomérations. Il nous reste à examiner maintenant les fonctions de ces grandes agglomérations afin de voir si, sur ce plan, les disparités constatées dans la taille, le nombre et la croissance des zones urbaines québécoises peuvent être confirmées ou infirmées.

TABLEAU XL. TAILLE & CROISSANCE DES 15 PRINCIPALES AGGLOMERATIONS DU QUEBEC & DE L'ONTARIO
1961 et 1966

Taille des agglomérations en 1961	PROVINCE DE QUEBEC				PROVINCE D'ONTARIO			
	Nb. d'aggl.	Pop. (1961)	% Prov. (1961)	Accroisst. 1966/61 %	Nb. d'aggl.	Pop. (1961)	% Prov. (1961)	Accroisst. 1966/61 %
15,000 à 49,999	8	219,881	4.2%	+ 7.2%	-	-	-	-
50,000 à 99,999	4	314,281	6.0%	+ 6.3%	8	542,470	8.7%	+11.6%
100,000 à 499,999	2	462,577	8.8%	+13.0%	6	1,368,410	21.9%	+14.5%
500,000 et plus	1	2,109,509	40.1%	+15.5%	1	1,824,589	29.3%	+18.3%
SOUS-TOTAL	15	3,106,248	59.1%	+13.6%	15	3,735,469	59.9%	+15.9%
PROVINCE	-	5,259,211	100.0%	+ 9.9%	-	6,236,092	100.0%	+11.6%

SOURCE: Recensements du Canada 1961 et 1966, B.F.S., Ottawa.

NOTE: Il est tenu compte des zones urbaines homogènes telles que définies par le recensement de 1961. Dans le cas de la Zone métropolitaine de Recensement d'Ottawa, qui englobe Hull et une partie du comté de Gatineau, on a tenu compte de la partie ontarienne seulement, la partie québécoise s'obtenant par simple soustraction.

TABLEAU XLI. RANG DE TAILLE & TAUX DE CROISSANCE DES
15 PRINCIPALES AGGLOMERATIONS DU QUEBEC
& DE L'ONTARIO. 1956-1966

QUEBEC			ONTARIO		
Rang de taille	Agglomération	Taux de croissance 1956/66	Rang de taille	Agglomération	Taux de croissance 1956/66
1	Montréal	+39.6%	11	Sault Ste-Marie(1)	+60.4%
15	Victoriaville	+33.0%	10	Oshawa	+51.8%
2	Québec	+32.6%	6	Kitchener	+49.4%
4	Hull	+32.5%	3	Ottawa	+46.3%
6	Sherbrooke	+28.9%	1	Toronto	+43.7%
12	St-Jérôme	+28.4%	5	London	+34.3%
10	Granby	+26.8%	2	Hamilton	+32.8%
3	Chicoutimi	+19.9%	8	St-Catherines	+24.6%
9	St-Jean Iberville	+18.1%	9	FtWilliam/PtArthur	+20.4%
13	St-Hyacinthe	+16.4%	7	Sudbury	+19.5%
8	Drummondville	+16.3%	15	Niagara Falls	+16.3%
5	Trois-Rivières	+15.3%	12	Brandford	+14.3%
11	Valleyfield	+12.6%	4	Windsor	+13.9%
14	Thetford Mines	+10.8%	14	Sarnia	+11.6%
7	Shawinigan	+ 6.5%	13	Kingston	+ 4.7%

SOURCE: Recensements du Canada 1956 et 1966, B.F.S., Ottawa.

c) Les fonctions des agglomérations urbaines.

La ville moderne est un phénomène complexe qu'il serait puéril de vouloir expliquer par une cause unique. Ainsi l'association industrialisation-urbanisation (cf. Chapitre I) a une valeur historique certaine mais est largement insuffisante pour expliquer la croissance récente des grandes métropoles:

" Pour mieux comprendre combien le rôle spécifique de la ville, tel que nous venons de le décrire, se distingue du phénomène industriel, il suffit de lui opposer quelques caractéristiques économiques essentielles de l'industrialisation.

L'industrialisation peut se décrire selon les traits suivants: développement d'équipements indivisibles qui créent des économies de dimension à l'intérieur des entreprises, accroissement des sources d'énergie non vivantes qui augmentent les possibilités de transformation de la matière, multiplication de

(1) d'importantes modifications des limites territoriales expliquent partiellement cet accroissement très important.

produits standardisés qui permettent une consommation de masse, création d'un mode spécifique de relations entre le facteur travail et les autres facteurs de production. Le phénomène urbain ne peut, on le voit, se confondre avec l'industrialisation.

(...) Néanmoins, entre activité économique et développement urbain, il y a un lien étroit qui s'est affirmé avec l'industrialisation. Au départ de l'expansion industrielle du siècle dernier, les regroupements industriels, fortement conditionnés par le caractère pondéreux des produits et par les sources d'énergie, ont pu donner lieu à des regroupements nouveaux, relativement distincts des villes préexistantes et engendrant, avec beaucoup de difficulté et de lenteur, un contexte urbain. Cette dissociation n'est plus aussi poussée dans la mesure où une mobilité plus grande est assurée à divers facteurs de production, permettant ainsi aux économies urbaines de contraindre davantage la localisation. Aussi voit-on de vieilles zones industrielles qui n'ont pas donné lieu, jusqu'à présent, à un développement de villes, se trouver confrontées à de graves difficultés, suite à l'importance prise subitement par l'urbanisation pour leur avenir économique. Ces liens plus étroits, entre ville et développement industriel, signifient que les activités non directement impliquées par la fabrication des biens, ont pris une importance accrue dans la vie actuelle. Ceci se traduit par un développement des activités tertiaires, lesquelles ont un coefficient élevé de localisation dans les grandes unités urbaines (...).

Souvent, il n'y a pas de villes parce que pas d'industries et pas d'industries parce que pas de villes. La ville ne se construit pas comme une infrastructure sur laquelle le reste vient se greffer après coup; le démarrage urbain suppose une concordance chronologique et une convergence entre diverses décisions, à la fois macro- et micro-économiques(1). "

Si, dans la présente section, il n'est pas question de nous livrer à une analyse exhaustive des activités économiques des différentes agglomérations retenues, nous pouvons, à partir de la répartition de la main-d'oeuvre, telle qu'elle nous est fournie par le recensement, extraire quelques groupes spécifiquement urbains (commerce de gros, finances, assurances et administration) ou du moins, susceptibles d'expliquer les disparités

(1) Cf. La Ville: Phénomène Economique. J. Remy. Editions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1966, p. 267 et suivantes.

(industrie manufacturière). Pour ce faire, nous conserverons les 15 principales villes des deux provinces déjà étudiées dans la section précédente.

On peut affirmer immédiatement que les résultats du rapprochement entre taille des agglomérations et fonction principale (industrielle, commerciale, financière ou administrative) ne sont pas très convaincants.

Ainsi, les villes dont la spécialité industrielle est connue sont, dans les deux provinces, des villes moyennes (à l'exception de Hamilton en Ontario) ou de petites villes (au Québec surtout):

TABLEAU XLII. RANG DE TAILLE DES VILLES ET % DE LA MAIN-D'OEUVRE MANUFACTURIERE QUEBEC ET ONTARIO, 1961

PROVINCE DE QUEBEC			PROVINCE D'ONTARIO		
Rang de taille	Agglomération	% M.O.Manuf.	Rang de taille	Agglomération	% M.O.Manuf.
10	Granby	50.9%	10	Oshawa	49.6%
8	Drummondville	47.5%	6	Kitchener	45.3%
7	Shawinigan	43.4%	14	Brandford	43.1%
15	Victoriaville	40.7%	8	St.Catharines	42.6%
12	St-Jérôme	39.7%	2	Hamilton	40.3%
9	St-Jean	38.3%	13	Sault Ste-Marie	40.1%
5	Trois-Rivières	37.3%	12	Sarnia	36.7%
11	Valleyfield	37.0%	4	Windsor	35.8%
13	St-Hyacinthe	36.4%	15	Niagara Falls	32.7%
3	Chicoutimi	32.4%	1	Toronto	29.7%
1	Montréal	31.6%	5	London	24.9%
6	Sherbrooke	29.0%	11	Kingston	20.0%
2	Québec	18.9%	9	FtWilliam/Pt.Arthur	17.3%
4	Hull	17.5%	7	Sudbury	12.8%
14	Thetford Mines	7.5%	3	Ottawa	8.2%

SOURCE: Recensement du Canada 1961, B.F.S., Ottawa.

Si l'on isole la main-d'oeuvre employée dans l'administration (aux trois niveaux de gouvernement, moins la main-d'oeuvre employée par la défense nationale trop inégalement répartie entre les villes) on obtient les données suivantes:

TABLEAU XLIII. RANG DE TAILLE DES VILLES ET % DE LA
MAIN-D'OEUVRE EMPLOYÉE DANS L'ADMINISTRATION
QUEBEC ET ONTARIO, 1961

PROVINCE DE QUEBEC			PROVINCE D'ONTARIO		
Rang de taille	Agglomération	% M.O. Administr.	Rang de taille	Agglomération	% M.O. Administr.
4	Hull	17.4%	3	Ottawa(cité)	23.9%
2	Québec	11.6%	11	Kingston	6.6%
6	Sherbrooke	5.2%	1	Toronto	4.8%
7	Shawinigan	5.1%	9	FtWilliam/PtArthur	4.8%
3	Chicoutimi	4.5%	5	London	4.0%
5	Trois-Rivières	4.4%	4	Windsor	3.8%
1	Montréal	4.1%	13	Sault Ste-Marie	3.4%
9	St-Jean	3.9%	12	Sarnia	3.4%
12	St-Jérôme	3.2%	14	Brandford	3.4%
11	Valleyfield	3.2%	7	Sudbury	3.1%
13	St-Hyacinthe	3.1%	2	Hamilton	3.0%
14	Thetford Mines	3.1%	8	Ste-Catharines	3.0%
15	Victoriaville	3.1%	15	Niagara Falls	2.9%
10	Granby	2.3%	10	Oshawa	2.8%
8	Drummondville	1.5%	6	Kitchener	1.6%

SOURCE: Recensement du Canada 1961, B.F.S., Ottawa.

Notons les très fortes disparités entre les capitales administratives Ottawa-Hull et Québec, et les autres centres administratifs importants. La taille, pour ces derniers, paraît être un facteur secondaire et c'est plutôt la situation géographique qui explique le caractère administratif des agglomérations comme Chicoutimi, Sherbrooke, Ft. William, Port Arthur.

Enfin si, dans une troisième catégorie, nous regroupons les cinq agglomérations de chaque province ayant le pourcentage le plus élevé de main-d'oeuvre employée dans le groupe commerce de gros-services financiers et assurances, nous obtenons les données suivantes (cf. tableau XLIV page suivante).

L'importance de ce dernier groupe de services est beaucoup plus significative et la relation entre taille des agglomérations et importance des services analysés est assez satisfaisante.

Néanmoins, on doit reconnaître qu'aussi bien au Québec qu'en Ontario, hormis les zones métropolitaines de Montréal et de Toronto, rares sont les villes qui ne soient pas spécialisées.

TABLEAU XLIV. RANG DE TAILLE DES VILLES ET % DE LA MAIN-D'OEUVRE EMPLOYÉE DANS LE COMMERCE DE GROS, LES SERVICES FINANCIERS ET LES ASSURANCES
QUEBEC ET ONTARIO, 1961

PROVINCE DE QUEBEC			PROVINCE D'ONTARIO		
Rang de taille	Agglomération % M.O.	Commerce de gros services financiers	Rang de taille	Agglomération % M.O.	Commerce de gros services financiers
1	Montréal	10.4%	1	Toronto	12.9%
2	Québec	9.3%	5	London	11.8%
6	Sherbrooke	8.6%	3	Ottawa	8.5%
4	Hull	7.4%	9	FtWilliam/PtArthur	7.8%
13	St-Hyacinthe	7.0%	4	Windsor	7.6%
15	Victoriaville	6.9%	2	Hamilton	7.5%
12	St-Jérôme	5.9%	14	Brandford	6.2%
5	Trois-Rivières	5.5%	8	Ste-Catharines	5.4%
14	Thetford Mines	5.4%	11	Kingston	5.1%
10	Granby	5.1%	6	Kitchener	4.8%
3	Chicoutimi	4.9%	7	Sudbury	4.8%
9	St-Jean	4.7%	12	Sarnia	4.7%
11	Valleyfield	4.2%	13	Sault Ste-Marie	4.6%
7	Shawinigan	4.1%	10	Oshawa	3.8%
8	Drummondville	4.1%	15	Niagara Falls	2.2%

SOURCE: Recensement du Canada 1961, B.F.S., Ottawa.

Dans le cas du Québec, mis à part Thetford Mines, ville essentiellement minière, Hull et Québec, villes administratives(1), toutes les agglomérations ont une fonction industrielle indéniable. De plus, six des quinze plus grandes agglomérations québécoises étudiées sont dans la zone d'influence de Montréal(2) et cette situation géographique a certainement perturbé le développement de véritables fonctions urbaines équilibrées. Le caractère satellite notamment, au point de vue économique, est confirmé par une étude de l'institut d'urbanisme de l'Université

(1) Historiquement cependant, ces agglomérations se développent par l'industrie et le commerce, mais ces fonctions ont largement perdu leur importance.

(2) Granby, Drummondville, St-Jérôme, Valleyfield, St-Hyacinthe et St-Jean; bien que beaucoup plus éloignées, les deux premières sont reliées à Montréal par des voies rapides.

de Montréal(1) dont l'auteur affirme que 50% de la production de St-Jérôme sont écoulés à Montréal, 36% pour St-Hyacinthe, 31% pour St-Jean et 25% pour Valleyfield. Pour ces deux agglomérations, on sait qu'elles exportent une part importante de leur production aux Etats-Unis. Dans le sens inverse, 48% des fournisseurs des établissements manufacturiers de St-Jérôme, 36% de ceux de St-Jean, 24% de ceux de St-Hyacinthe et 0% de ceux de Valleyfield sont localisés à Montréal.

"Cela confirme l'hypothèse que l'économie de Valleyfield est plus "nationale" et qu'elle est à l'écart de l'économie de Montréal. En fait, 38% de ses fournisseurs sont aux Etats-Unis(2)."

En conclusion de cette rapide analyse de la hiérarchie urbaine québécoise, remarquons que les agglomérations multifonctionnelles sont, surtout au Québec, relativement rares. Tout au plus est-il possible de discerner une certaine spécialisation (Thetford Mines, Granby, Québec), encore que cela, il est important de le noter, constitue un frein plutôt qu'un facteur de développement. La seule zone urbaine qui regroupe toutes les fonctions spécifiquement urbaines est évidemment Montréal, mais la caractéristique majeure de la hiérarchie urbaine québécoise est moins ce degré d'achèvement du processus de développement urbain de Montréal - somme toute normal, étant donné la taille de l'agglomération - que la faiblesse relative de toutes les autres agglomérations et, en définitive, que l'écart existant entre Montréal et ces agglomérations.

(1) Marcel Gaudreau: Systèmes de transport et localisation des entreprises dans les villes de la plaine de Montréal, institut d'urbanisme, 1965; 140 pages, photocopié.

(2) Marcel Gaudreau. op. cit...



BNQ



000 175 971